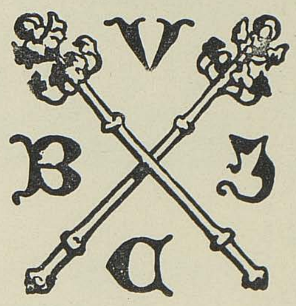
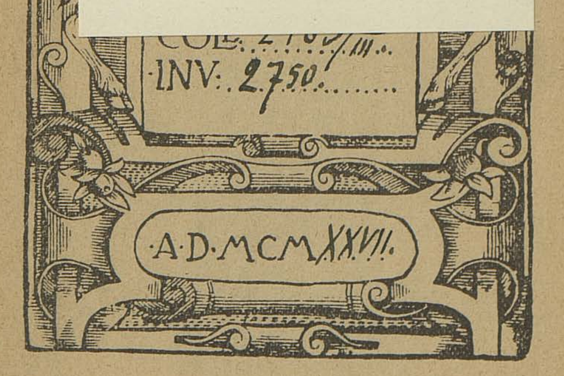
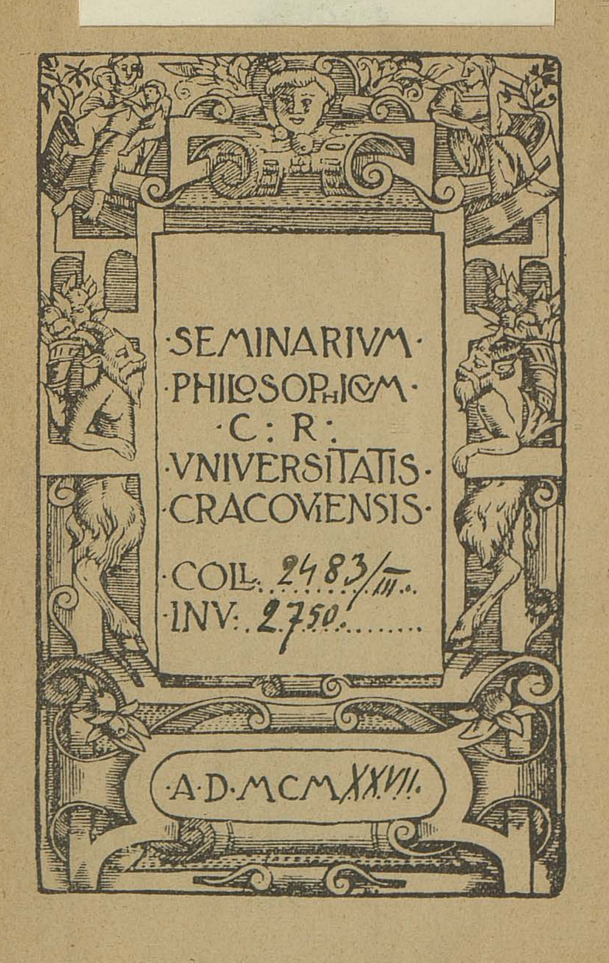



V
B J
C


·INV: 2750
·A·D·MCMXXVII·


·SEMINARIVM·
·PHILOSOPHICVM·
·C: R:
·VNIVERSITATIS·
·CRACOVIENSIS·
·COLL: 2483/III
·INV: 2750
·A·D·MCMXXVII·

ŒUVRES
DU
PHILOSOPHE
BIENFAISANT.

ŒUVRES DU PHILOSOPHE BIENFAISANT.

TOME TROISIEME.

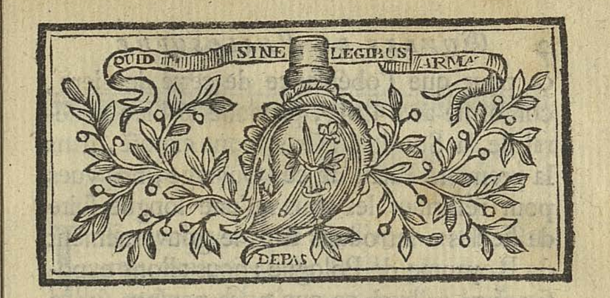


DITAT & DOCET

de Boubers, sc.

A PARIS.

M. DCC. LXIV.



OBSERVATIONS
SUR
LE GOUVERNEMENT
DE POLOGNE.

SECONDE PARTIE.

AVANT-PROPOS.



TOUT Etat est composé de la partie qui gouverne, & de celle qui est gouvernée. L'objet de la Politique est de maintenir un parfait accord entre ces deux parties, pour que la premiere, n'abusant point de son autorité, n'opprime pas la seconde;

& pour que l'obéissance de cette derniere, conforme aux Loix, produise le bien général de la Société. Nous avons exposé, dans la premiere Partie de cet Ouvrage, nos vues pour réformer les abus qu'une longue suite de siecles a introduits dans le gouvernement du Royaume de Pologne : nous allons exposer dans celle-ci ce que nous pensons sur le Peuple, dont le nombre, l'aisance & la prospérité ne méritent pas moins l'attention des Législateurs, que la pureté de la doctrine & des mœurs des Ecclésiastiques, l'impartialité & les lumieres des Magistrats, l'intégrité de ceux qui administrent les Finances, & la valeur & la subordination dans les Armées, exigent tous leurs soins.



LE PEUPLE.

LEs violences que les Patriciens de Rome exerçoient ſur le Peuple de cette Ville, avant qu'il eût eu recours à la force ouverte, & que, par l'autorité de ſes Tribuns, il eût balancé le pouvoir de la Nobleſſe, ſont une image ſenſible de la dureté avec laquelle nous traitons nos Plébéiens. Encore cette portion de notre Etat eſt-elle plus avilie parmi nous, qu'elle ne l'étoit chez les Romains, où elle jouiſſoit d'une eſpece de liberté, même dans les temps où elle étoit le plus aſſervie au premier Ordre de la République.

On peut dire avec vérité que le Peuple eſt dans une extrême humiliation en Pologne : on doit cependant le regarder comme le principal ſoutien de la Nation ; & je ſuis perſuadé que le peu de cas que l'on en fait, pourroit avoir des ſuites très-dangereuſes.

Qui eſt-ce, en effet, qui procure l'abondance dans le Royaume ? Qui eſt-ce qui en porte les charges & les impôts ? Qui eſt-ce qui fournit des hommes à nos Armées, qui laboure nos champs, qui coupe nos moiſſons, qui nous ſubſtente, nous nourrit, qui

eſt la cauſe de notre inaction, le refuge de notre pareſſe, la reſſource dans nos beſoins, le ſoutien de notre luxe, &, en quelque ſorte, la ſource de tous nos plaiſirs? N'eſt-ce pas cette même populace que nous traitons avec tant de rigueur? Ses peines, ſes ſueurs, ſes travaux ne méritent-ils donc que nos dédains & nos rebuts? Et s'ils n'étoient point, ne ſerions-nous pas obligés de nous plier, de nous aſſujettir nous-mêmes à toutes les pénibles fonctions auxquelles leur naiſſance, leur état, leur pauvreté les engagent? Des hommes ſi néceſſaires à l'Etat devroient y être conſidérés ſans doute; mais à peine les diſtinguons-nous des bêtes qu'ils entretiennent pour la culture de nos terres. Souvent nous ménageons moins leurs forces que celles de ces animaux; & trop ſouvent, par un trafic ſcandaleux, nous les vendons à des maîtres auſſi cruels, & qui bientôt, par un excès de travail, les forcent à leur payer le prix de leur nouvelle ſervitude.

Je ne puis ſans horreur rappeller ici cette Loi qui n'impoſe qu'une amende de quinze francs, à tout Gentilhomme qui aura tué un Payſan. C'eſt à ce prix qu'on ſe rachete dans notre Nation des rigueurs de la Juſtice, qui, par-tout ailleurs, conforme à la Loi de Dieu, & ne faiſant acception de perſonne, condamne à mort tout homme coupable de mort.

La Pologne eſt le ſeul Pays où la populace ſoit comme déchue de tous les droits de l'humanité. Nous voyons cependant les Nations voiſines attentives à ménager cette portion de leur Etat. Le Peuple y jouit de la liberté : l'Angleterre, la Suede, la Hollande, la Suiſſe, pluſieurs autres Républiques lui donnent part dans le Gouvernement : nous ſeuls, nous regardons ces hommes comme des créatures d'une autre eſpece, & nous leur refuſerions preſque le même air qu'ils reſpirent avec nous.

Il eſt vrai que, ſelon la conſtitution de notre Royaume, nous pouvons nous paſſer de leurs conſeils, & ne pas les admettre dans nos Congrès ; mais leur ſecours nous eſt néceſſaire, &, par cela même, nous ne devrions point les traiter avec tant de cruauté. Eſt-il en effet aucune Loi qui puiſſe autoriſer le joug terrible que nous leur avons impoſé ?

Dieu en créant l'homme lui donna la liberté : quel droit a-t-on de l'en priver, à moins que ce ne ſoit par la Loi des armes, par l'autorité que prend la Juſtice ſur des criminels, ou par la néceſſité de réprimer des excès de folie dans un homme privé de raiſon ? Quoi donc ! parce que certains hommes ont le malheur d'être nés nos Sujets, ſommes-nous diſpenſés d'obſerver à leur égard cette premiere regle de la juſtice, qui eſt le

fondement de toutes les Sociétés : *Suum cuique?* Les droits de Maître & de Seigneur nous autorisent-ils à les excéder de peines & de fatigues ; & après en avoir exigé des corvées presque au-dessus de leurs forces, pouvons-nous leur enlever tout ce qu'ils ont pu gagner d'ailleurs pour leur entretien & celui de leur famille ; & cela par un travail qu'ils ont su soustraire à notre avarice & à notre cruauté ?

Mais après avoir examiné ce que la conscience nous dicte envers cette foule de malheureux que nous opprimons sans cesse, voyons s'il est même de la bonne politique de les tenir dans cette austere dépendance qui fait notre joye & leur malheur : à mon avis, il en peut naître deux grands préjudices à l'Etat.

1°. Comme il est naturel de secouer un joug rude & pesant, ne peut-il pas arriver que ce Peuple fasse un effort pour s'arracher à notre tyrannie ? C'est à quoi doivent le mener tôt ou tard ses plaintes & ses murmures. Jusqu'à présent accoutumé à ses fers, il ne songe point à les rompre ; mais qu'un seul de ces infortunés, esprit mâle & hardi, vînt à concerter, à fomenter leur révolte, quelle digue assez forte pourroit-on opposer à ce torrent ? Par combien de ravages affreux ne marqueroit-il point son passage, & pour-

roit-on prévoir la fin de tous les maux dont il seroit capable d'inonder la République?

Nous en avons un exemple récent dans le soulevement de l'Ukraine : il ne fut occasionné que par les vexations de ceux d'entre nous qui y avoient acquis des domaines. Nous méprisions le courage des pauvres Habitants de cette Contrée; ils trouverent des ressources dans leur désespoir; & rien n'est plus terrible que le désespoir de ceux mêmes qui n'ont point de courage.

2°. Quel est l'état où nous avons réduit le Peuple de notre Royaume? (*) Abruti

---

(*) Au temps de Casimir II, surnommé le Juste, les Gens de la Campagne étoient obligés de fournir, à leurs dépens, à tout Noble qui voyageoit, le logement, la nourriture, des chevaux, tout ce dont il avoit besoin dans les lieux de son passage. Ce privilege, dont les Gentilshommes abusoient par leurs dissolutions, & trop souvent par leurs rapines, avoit réduit les Paysans à une si grande misere, que cette portion de Citoyens, la plus utile à l'Etat par ses travaux, ne pouvoit presque plus fournir ni aux besoins publics, ni aux siens propres. Casimir ne put souffrir que ceux qui doivent être les ressources des pauvres, cherchassent eux-mêmes dans ces malheureux des ressources dont ils pouvoient se passer. Il indiqua une assemblée générale à Lencici, où, déplorant l'esprit d'intérêt qui dominoit dans ses Etats, il résolut de l'anéantir par la suppression d'un droit aussi honteux que

par sa misere, il traîne ses jours dans une indolence stupide, qu'on prendroit presque pour un défaut de sentiment. Il n'aime aucun Art,

---

préjudiciable. Les Evêques y donnerent les mains d'autant plus volontiers, qu'il proposoit en même-temps de mettre à couvert de l'avidité des Nobles, les biens Ecclésiastiques dont on s'emparoit à la mort des Possesseurs. Ces vexations & celles des Paysans furent défendues sous peine d'anathême. Tous les Seigneurs du Royaume approuverent cette résolution, & elle fut confirmée par le Pape Alexandre III, à qui Casimir envoya des Députés, pour le prier de l'autoriser par une Bulle. Elle est rapportée dans Dlugoss, page 543. Cette résolution & cette Bulle n'eurent aucun effet. Cent soixante-sept ans après, sous le regne de Casimir III, surnommé le Grand, les Paysans étoient dans un esclavage affreux. Leurs Seigneurs avoient sur eux un droit absolu de vie & de mort, jusques-là même qu'aucun Juge, aucun Palatin, ni le Roi lui-même ne pouvoient les punir, quelques crimes qu'ils eussent commis, même dans les ressorts d'une Jurisdiction étrangere. Les Seigneurs étoient en droit de les réclamer, & il n'appartenoit qu'à eux d'en faire justice. Casimir s'étoit déclaré l'appui de ces malheureux. Il ne se croyoit riche & puissant que pour les défendre. Aussi l'appelloit-on le Roi des Paysans. Malgré ses efforts & toute sa bonne volonté, il fut pourtant obligé, l'an 1366, de reconnoître le droit des Nobles sur leurs Sujets. Uladislas Jagellon fut aussi contraint de le confirmer en 1428. Casimir insista pourtant encore pour adoucir leurs peines. On dit que, lorsque ces sortes de

il ne se pique d'aucune industrie, il ne travaille qu'autant que la crainte des châtiments le force de travailler. Convaincu qu'il ne pourroit point jouir du fruit de son génie, il étouffe lui-même ses talents, & il n'essaye même pas de les connoître : delà cette affreuse disette où nous sommes d'Artisans les plus communs ; & faut-il s'étonner que nous manquions des choses même les plus nécessaires, dès que ceux qui devroient nous les fournir ne peuvent espérer aucun profit des soins qu'ils prendroient pour nous satisfaire ? Ce n'est que dans la liberté que se trouve l'ému-

---

gens venoient se plaindre à lui de l'injustice de leurs Maîtres, il avoit coutume de leur demander s'ils n'avoient chez eux ni pierres ni bâtons pour se défendre. Il ordonna enfin que les biens des Paysans mourant sans enfants, seroient dévolus, non à leurs Seigneurs, mais à leurs proches parents ; qu'il seroit permis à tout Paysan de se retirer où il voudroit, s'il étoit vexé par les voleries de son Maître, ou que ce Maître eût déshonoré sa femme ou sa fille. Il prétendit aussi, qu'aucun Paysan ne fût donné par son Seigneur en ôtage ou pour caution. Ces réglements furent mal observés dans la suite ; & encore à présent, les Paysans sont aussi esclaves, aussi malheureux en Pologne, qu'ils l'étoient avant les regnes de ces deux Rois Casimirs. *Note de l'Edit.* Voyez Hist. Gén. de Pol. par Mr. de Solignac, tome II, page 148, & tome III, page 147.

lation, & la néceſſité ne s'évertue qu'autant qu'elle entrevoit une reſſource à ſes beſoins. Il ſemble que la Providence ait compenſé ſes dons, pour mettre une eſpece d'égalité dans les diverſes conditions des hommes. Aux uns elle a donné la naiſſance & le pouvoir, aux autres une heureuſe capacité qui les dédommage des diſtinctions qu'elle leur a refuſées. Ceux-là ſeroient trop vains s'ils poſſédoient tout à la fois les talents & les richeſſes; & ceux-ci trop malheureux, ſi, par les dons de l'eſprit, ils ne pouvoient relever la baſſeſſe de leur fortune. Ainſi les Grands & les Petits vivent dans une dépendance mutuelle les uns des autres; le Noble eſt forcé d'avoir recours à l'induſtrie du Roturier, & le Roturier n'a d'autre fonds pour ſubſiſter que les beſoins du Noble.

Nous devons donc autant eſtimer le mérite de l'Artiſan, quelque bas, quelqu'humiliant qu'il paroiſſe, que l'Artiſan fait cas des avantages que nous pouvons lui procurer. Sans ce retour réciproque, tout tombe dans un Etat, & l'on n'y voit, ainſi que dans le nôtre, ni ſagacité, ni invention, ni commerce, ni aucun des ſecours néceſſaires, ou pour l'ornement, ou pour les beſoins de la vie.

Il ne ſuffit pourtant pas d'avoir fait ſentir le tort que nous nous faiſons à nous-mêmes & à tout le Royaume, par les duretés que

nous exerçons ſur le Peuple; il reſte à démontrer que rien n'eſt plus frivole que les avantages que nous nous imaginons retirer de l'eſclavage où nous les tenons.

Je déclare d'abord que je ne prétends point déroger aux droits ordinaires des Seigneurs ſur leurs Vaſſaux; mais je ſoutiens qu'on ne trouvera nulle part un Souverain, à moins qu'il ne ſoit un tyran décidé, qui faſſe ôter la vie à ſon Sujet de ſa propre autorité & ſans le miniſtere de ceux qu'il a établis pour l'adminiſtration de la Juſtice. Que voit-on cependant parmi nous? Un Noble y condamne ſon Sujet à la mort, quelquefois ſans cauſe légitime, plus ſouvent ſans procédure & ſans formalité; ou s'il a recours à une inſtruction juridique, quelle eſt-elle dans le fond? Quels Juge donne-t-il au prévenu? Rejette-t-il les ignorants? Ne choiſit-il que les plus integres? Ne veut-il point des miniſtres de ſes paſſions, ou des complices de ſes fureurs, plutôt que des gens eſclaves de leur honneur & de leur conſcience?

S'il eſt vrai que le droit du glaive n'appartient qu'à tout le Corps de l'Etat, quel préjudice peut recevoir un Gentilhomme, s'il laiſſe à l'Etat, dont il eſt Membre, le ſoin d'uſer de ce droit? La part qu'il y a en effet lui donne-t-elle le pouvoir de ſe l'attribuer ſans réſerve? Et n'eſt-ce pas aſſez pour

lui qu'il le partage avec la République, qu'il ne l'exerce qu'au nom de tous ceux qui la composent? D'ailleurs, n'est-il pas lui-même dans une dépendance immédiate de cette République, dont il veut s'approprier la suprême autorité? Et si elle a la puissance du glaive sur lui, pourquoi ne l'auroit-elle pas sur des hommes qui sont bien plus ses Sujets, qu'ils ne le sont d'aucun des Particuliers qui prétendent les juger en Maîtres souverains de leur destinée?

Il seroit donc du bon ordre que les Seigneurs, dans leurs Terres, eussent un Tribunal où ressortiroient en premiere instance les causes de leurs Sujets, & que ceux-ci pussent appeller de ce Tribunal à ceux que nous nommons *Judicia Castrensia*: ces derniers sont autorisés par la République, & il est à présumer que la Justice y est administrée avec sagesse & discernement.

Il est vrai que l'Ordre Equestre ne voudra peut-être point qu'on accorde aux Paysans la liberté de décliner la Jurisdiction de leurs Maîtres, & de déférer leurs causes à des Juges absolus & indépendants. Mais ne peut-on pas établir dans une République, ce qui est d'usage dans les Royaumes mêmes où l'on se pique le plus d'une aveugle soumission aux ordres d'un Souverain, & où le moindre Sujet, qui se croit lézé, intente un procès à son

Roi, demande justice aux Parlements, & l'obtient des Ministres mêmes établis pour soutenir les droits du Prince? A la bonne heure qu'un Gentilhomme de nos Etats soit le maître de ses Sujets; mais qu'il daigne considérer que le pouvoir qu'il a sur eux n'est qu'une émanation de celui de la République, & qu'il ne perd rien en lui remettant le soin de les punir. Son autorité croît par cette plénitude de puissance qui réside dans l'Etat, & qui seule est le soutien & la source de ses privileges. Et peut-il déroger aux droits de la liberté, en les exerçant avec la Nation qui les met à l'abri de toute atteinte, & qui les renforce par les suffrages de tous ceux qui ont part à la Souveraineté?

Je dois encore faire remarquer ici ce que l'expérience nous montre tous les jours, que l'esclavage de nos Sujets cause la désolation de nos campagnes.

Je suppose qu'un Paysan, né mon Sujet, se soit établi chez mon voisin, sous l'espoir d'un traitement moins rude: je le trouve, je le revendique, on me le rend. Mais je fais tort à son nouveau Maître, qui ne l'eût point reçu s'il n'en eût eu besoin, & je ruine mon Sujet que j'arrache à une heureuse situation, pour le remettre dans son premier état d'indigence.

Je suppose encore qu'un Gentilhomme ait un Village si chargé d'Habitants, que les

terres qui en dépendent ne puiſſent pas fournir à leur entretien, & que mon voiſin, au contraire, ait beaucoup plus de terres que d'hommes pour les cultiver : que s'enſuit-il de cette inégalité ? C'eſt que le nombre des Sujets ſans terrein, eſt auſſi inutile à l'Etat, qu'un grand terrein ſans Sujets qui le faſſent produire. Delà vient qu'on trouve dans nos Pays tant de cantons incultes. La République en ſouffre, & le Propriétaire encore plus. Celui-ci manque de Sujets, & il n'oſe débaucher ceux des autres Seigneurs, qui les lui redemanderoient par un vain point d'honneur, même dans le cas où ils devroient leur être à charge.

Il eſt vrai que des Payſans étrangers pourroient ſuppléer aux nôtres ; mais le moyen de les attirer dans un Pays où tout leur ſang, ſi j'oſe ainſi dire, ne ſuffiroit pas pour aſſouvir l'avarice de ceux qu'ils auroient à ſervir, & où l'eſclavage ſeroit peut-être le moindre des maux que leur feroient ſouffrir leurs nouveaux Maîtres.

Concluons, & diſons que l'Etat en général & l'Ordre Equeſtre en particulier trouveroient infiniment plus d'avantage à ſuivre exactement ce qui ſe pratique à l'égard du Peuple dans les autres Nations. Un Seigneur y contracte avec un Payſan, & lui loue ſes terres moyennant une redevance en argent

ou en fruits, que celui-ci s'engage de lui payer tous les ans; il ne reſte à ce Seigneur d'autres ſoins que de veiller ſur la conduite de ſon Fermier pour qu'il ſoit toujours en état de lui payer le prix de ſon héritage; il lui laiſſe d'ailleurs toute la liberté néceſſaire de négocier à ſon profit, d'augmenter ſes biens, d'établir ſa famille, &, le bail fini, de ſe tranſporter par-tout où l'appellent ſes beſoins & le deſir d'une plus grande fortune.

Ce même uſage nous rendroit ſans doute & plus riches & plus heureux. Si, en ceſſant de contraindre nos Sujets, nous venions à en perdre quelques-uns, il nous ſeroit aiſé d'en acquérir d'autres; & pourrions-nous en manquer, ſi nous nous étions fait une loi de n'exiger d'eux d'autres ſervices que ceux qu'ils nous devroient légitimement, de les traiter avec douceur & équité, & de ne plus leur faire éprouver ces cruelles vexations, dont ils voudroient à tous moments ſe racheter par la perte de nos biens, & peut-être par celle même de notre vie? Cette abolition totale de la ſervitude peupleroit nos déſerts. Nous en avons l'exemple dans quelques Provinces du Royaume, où l'on diſtingue aiſément, à l'affluence du monde, un Village habité par des perſonnes libres, d'avec ceux qui ne le ſont que par des Payſans eſclaves.

C'eſt une choſe preſque inconcevable, qu'un Pays auſſi fertile & auſſi abondant que le nôtre dans toutes les eſpeces de productions de la nature, renferme, à proportion de ſa vaſte étendue, un ſi petit nombre d'Habitants; auſſi nous reſte-t-il la quatrieme partie du Royaume à défricher. Nous n'avons d'ailleurs ni Manufactures, ni trafic, ni négoce; & les groſſes rivieres, qui traverſent nos Etats, le voiſinage même de la mer, nous offrent en vain des tranſports aiſés pour faire un commerce que nous abandonnons à d'autres Peuples.

Delà cette étonnante rareté de l'argent, & la difficulté de fournir aux ſubſides du Royaume; delà cette triſte modicité des biens dans preſque toutes les maiſons des Nobles: mais ſi chacun d'entr'eux, déchargé du ſoin d'entretenir ſes Sujets, leur aſſuroit leur vie & le fruit de leurs travaux, tout prendroit dans l'Etat une face nouvelle.

Cet eſclave dont l'eſprit s'eſt affaiſſé ſous le poids du joug qu'il porte dès ſa naiſſance, cet homme ſi lourd & d'une conception ſi lente, trouveroit bientôt le ſecret de gagner ſa vie & les moyens même de s'enrichir. On verroit la Pologne devenir une eſpece de marché public pour toutes les Nations qui nous environnent: elles ſe hâteroient de nous apporter tout ce qui nous manque; nous leur

céderions avec joye tout ce qui nous eſt inutile ou ſuperflu. On ne verroit plus l'herbe croître dans nos Villes & dans nos Bourgades, & il faudroit peut-être les agrandir pour une génération d'hommes nouveaux, qui, ſans attendre la fin de celle qui lui auroit donné la vie, paroîtroit tout d'un coup dans le ſein de l'abondance qui auroit contribué à ſa production. Nous n'aurions plus la honte de voir nos édifices publics tomber en ruine; nous n'aurions plus à rougir de l'indigence de nos Bourgeois, de l'ignorance de nos Ouvriers, d'aucun des déſordres de notre mauvaiſe Police, & peut-être tel de nos Vaſſaux négocieroit un jour pour des ſommes plus conſidérables que n'en rapporte aujourd'hui tout le Domaine de l'Etat.

J'ai peut-être tort de porter mes vues ſi loin; mais il eſt toujours certain qu'en ceſſant d'opprimer le Peuple, en le protégeant, en lui ouvrant l'entrée aux Tribunaux qui lui rendroient juſtice, l'Etat deviendroit plus floriſſant. Sans paſſer les mers pour acquérir des richeſſes, nos Villes ſeroient les Ports où nous irions échanger, débiter nos denrées: c'eſt là véritablement où ſe rendent nos Payſans; mais ils n'y vont point eux-mêmes; ils n'ont que la peine & l'embarras du tranſport; & trop ſouvent ils ſont punis de la vileté du prix où la fertilité d'une ſaiſon les

force de laiſſer les fruits qu'ils apportent.

Qu'ils jouiſſent d'une partie de nos immunités, l'Etat n'aura peut-être point de membres plus utiles. Qu'ils puiſſent s'unir entre eux par un trafic mutuel; qu'ils n'ayent plus à craindre les vexations de leurs Maîtres, les inſultes des Soldats, les mépris, les outrages de la Nobleſſe; qu'ils ayent des morceaux de terre & des maiſons où ils puiſſent vivre en ſûreté; qu'ils puiſſent laiſſer en héritage à leurs enfants les acquiſitions qu'ils auront faites: alors nous croirons vivre dans une autre terre & ſous un autre ciel. Leur induſtrie embellira chez nous toute la face de la nature, nous reprendrons des forces par l'accroiſſement de nos finances; nos Armées, plus nombreuſes & mieux payées, nous feront reſpecter de nos voiſins; les Etrangers, charmés de la fertilité de nos climats, viendront l'augmenter par leurs talents; ils feront hauſſer le prix de nos terres, ils groſſiront le capital de la Nation; & ſi, malgré notre négligence à cultiver nos terres, nous ſommes même dès-à-préſent en poſſeſſion de fournir par nos bleds la ſubſiſtance à pluſieurs Pays de l'Europe, combien plus ſerons-nous alors en état de ſubvenir à leurs beſoins, & de faire paſſer chez nous une partie de leurs richeſſes!

Ce n'eſt pas tant néanmoins par les avantages qui doivent revenir à la République &

à chacun de ſes Membres, des égards qu'on aura pour le Peuple, que nous devons nous déterminer à le traiter avec plus d'indulgence & de douceur ; un plus noble motif doit nous y engager.

C'eſt ſi peu de choſe qui nous met au-deſſus de nos Sujets, qu'il eſt honteux à nous de nous énorgueillir de notre élévation & de leur baſſeſſe. Rien n'eſt grand ici-bas que par comparaiſon ; c'eſt toujours le malheur d'une portion des hommes qui rehauſſe & fait éclater le bonheur de l'autre. Nous ne paroiſſons riches, puiſſants, reſpectables, que par l'indigence, la foibleſſe, l'aviliſſement du Payſan. Nous lui devons, pour ainſi dire, toute notre grandeur, & nous ne ſerions preſque rien, s'il n'étoit au-deſſous de ce que nous ſommes.

Il ne tenoit qu'à la Providence de nous aſſujettir à ceux que nous maîtriſons. Sans doute elle à voulu donner à ceux-ci le moyen de mériter par leur réſignation, & à nous un motif de nous humilier dans notre indépendance. C'eſt donc à nous à ne pas abuſer de notre pouvoir ſur des malheureux qui ne nous ſont inférieurs que par une diſpoſition dont nous n'avons pas été les maîtres.

Nous devons adorer en eux la main de Dieu, qui ne les a pas faits ce qu'ils ſont, par rapport à nous, & pour nous donner ſujet de

nous complaire dans la misere de leur état & dans l'opulence du nôtre.

Eh! quelle est même la différence qu'il y a d'eux à nous ? Elle ne vient que du plus ou du moins de quelques biens périssables : au fond nous sommes tous égaux ; & tel homme, que la privation de ces biens nous fait mépriser, est peut-être fort au-dessus de nous par les vrais biens qui font l'essence & la gloire de l'homme : ainsi le bon sens, la Religion, la politique, tout nous engage à ménager nos Plébéiens. Sans cela, quelque ordre que nous puissions mettre dans notre Etat, il sera semblable à cette statue de Nabuchodonosor, qui, quoique faite des plus précieux & des plus solides métaux, fut renversée en un moment, parce que sa base n'étoit que d'argille. Le fondement de notre Etat c'est le Peuple. Si ce fondement n'est que de terre & de boue, l'Etat ne peut durer long-temps. Travaillons donc à renforcer cet appui de la République ; sa force sera notre soutien, son indépendance notre sûreté ; & il nous étayera d'autant plus, qu'il croiroit périr avec nous, s'il n'avoit à cœur nos intérêts & la gloire de la Patrie.

L'ARMÉE.

ON dit qu'il n'eſt point d'Etat dont l'adminiſtration ne roule ſur quatre points principaux, qui ſont, la Guerre, la Juſtice, les Finances, & la Police. Je vais traiter ſéparément chacun de ces ſujets, & je commence ici par le Miniſtre de la Guerre, qui doit veiller à trois choſes, à la défenſe, à la ſûreté, & à la gloire de la Nation. Voyons ſi, appliqués comme les autres Peuples à cette partie eſſentielle du Gouvernement, nous en retirerons ces trois avantages; ſi, malgré nos préjugés, nous n'avons pas beſoin de quelque réforme, ou pour éloigner l'ennemi, ou pour ménager le Citoyen, ou pour ſoutenir l'honneur de la Patrie. Je ſuis d'abord forcé d'avouer qu'il ſe trouve ſi peu de proportion entre le nombre de nos Troupes & l'étendue de nos Etats, qu'il ne nous eſt pas poſſible de nous garantir de toute inſulte. Il n'y a même aucune égalité entre nos forces & celles de chacun de nos voiſins. Eh! le moyen de leur réſiſter, dans le cas même qu'il n'y eût qu'un ſeul d'entre eux qui nous déclarât la guerre?

Il n'eſt point de Payſan, quelque miſéra-

ble qu'il ſoit, qui ne mette ſa chaumiere en ſûreté par quelque enceinte ; point de créature, ſi foible, qui n'ait reçu de la nature quelque moyen de ſe défendre, & qui n'en uſe dans l'occaſion : nous ſeuls, pleins de confiance, nous négligeons de couvrir nos frontieres. Notre Pays eſt ouvert de toutes parts, & notre Armée, qui devroit du moins être en état d'arrêter l'ennemi, ne peut ni le repouſſer en raſe campagne, ni lui faire tête dans l'enceinte de nos murs.

Cette étrange ſituation nous fait mépriſer ſans doute : & quel reſpect, quels égards peut-on avoir pour nous ? Ceux qui voudront agrandir leurs Etats aux dépens des nôtres, craindront-ils de nous attaquer ? Et ceux que leur intérêt pourroit engager à la conſervation de nos Provinces, hazarderont-ils de nous prêter du ſecours ? Ceux-là ſont perſuadés qu'ils peuvent tout entreprendre, ceux-ci qu'ils ont trop à riſquer ; & il eſt certain que ſi nous ne pouvons tenir contre les uns, nous pouvons encore moins répondre à la bonne volonté des autres. De vaines idées, dont nous ſommes préoccupés, nous empêchent d'avoir des Places fortes ou une Armée en état de réſiſter à nos ennemis.

Nous nous flattons que, comme il importe à nos voiſins de ne pas ſouffrir l'agrandiſſement d'une Puiſſance aux dépens d'une au-

tre, quelques-uns d'entre eux ſe croiront obligés de veiller à notre ſûreté : nous nous endormons dans cette eſpérance; &, au-lieu de nous attacher par des Traités des voiſins auſſi utiles, nous n'attendons que de leur politique ce qu'il nous ſeroit plus avantageux de devoir en même-temps à leur amitié. Cependant leur jalouſie peut s'éteindre, leur amitié peut céder à de nouveaux intérêts; en eſt-il même aucun qui, rebuté de notre indolence, veuille s'expoſer à ſoutenir lui ſeul tout l'effort d'une guerre qui ne le regarde pas? Je dis plus, il n'en eſt point qui ne nous vende chérement ſes ſecours, ou qui ne nous tienne dans ſa dépendance tout le temps qu'il croira que nous avons beſoin de ſa protection. Combien ce dernier état nous ſeroit-il inſupportable? Nos Provinces en ſûreté, nos revenus ménagés, pourroient-ils nous dédommager de la honte d'une ſi indigne ſujétion? Nous l'avons éprouvé, ce triſte état, dans la derniere Guerre des Suédois. De tous les Peuples du Nord qui avoient pris les armes, il n'en étoit point qui ſe fût déclaré contre nous. L'impuiſſance où nous étions de nous défendre, nous avoit attiré un grand nombre de Tuteurs; mais combien la République auroit-elle mieux aimé céder une partie de ſes Etats, que d'être ſous le joug de ces Puiſſances qui l'avoient aſſervie, ſous prétexte de la

ſauver? Il eſt encore un ſentiment auſſi équivoque qui nous fait illuſion : nous comptons trop ſur notre valeur, & nous attendons les plus grands déſordres ſans les prévenir, parce que nous eſtimons au-deſſous de nous de les craindre. Mais la valeur ne peut rien ſans la force ; & ſi la lâcheté n'emportoit pas néceſſairement le déshonneur, on pourroit dire qu'elle n'a point de ſuites plus fâcheuſes qu'un courage qui s'abandonne ſans prudence à toute la fougue de ſon emportement. Ainſi nous ne commençons à raſſembler nos Troupes que lorſqu'il n'eſt plus temps de les faire agir, & nous n'établiſſons des impôts pour leur ſubſiſtance, que lorſque l'ennemi eſt en poſſeſſion de les lever lui-même par contribution.

Une troiſieme cauſe de notre indolence ou de notre fauſſe ſécurité, c'eſt de nous être accoutumés aux déſordres de notre Etat : toujours expoſés à de nouveaux troubles, il n'eſt point de dangers ſi preſſants qui nous étonnent, nuls écueils qui nous faſſent pâlir, nuls orages qui nous ébranlent, parce qu'il n'en eſt point dont nous ne ſoyons échappés avec beaucoup moins de dommage que nous n'avions lieu de l'eſpérer. Le temps eſt pour nous un trop grand maître. Perſuadés que tout paſſe, tranquilles & ſans allarmes, nous nous prêtons à toutes nos révolutions : un

torrent

torrent, dont nous aurions pu nous garantir, ou que nous pourrions même arrêter dans sa force, nous le laissons s'étendre dans nos campagnes : spectateurs immobiles des ravages qu'il y cause, nous attendons qu'il s'écoule ; & il est à peine écoulé, que, n'estimant presque rien les maux qu'il a faits par rapport aux maux qu'il pouvoit faire, nous nous rassurons d'avance sur tous ceux que de pareils débordements peuvent ramener parmi nous. Ne pourroit-on pas, en quelque sorte, nous comparer à cet imbécille, qui, ne sachant pas les moyens ordinaires de traverser une riviere, ou craignant peut-être de la traverser à la nage ou en bateau, attendoit patiemment sur les bords qu'elle fût entiérement écoulée, pour la passer à pied sec?

Nous devons sans doute ne rien négliger de tout ce qui peut nous mettre à l'abri des accidents qui peuvent nous surprendre, ne pas nous reposer sur des secours incertains & toujours dommageables, sur un courage inutile s'il n'est soutenu, sur une vaine expérience d'événements qui peuvent n'être pas toujours les mêmes.

De tous les maux qui peuvent arriver à une Nation, il n'en est point auxquels l'attention à les prévoir ne puisse servir de remedes. Presque tous désespérés dès leurs commencements, ils ne cedent qu'aux précautions

qui les préviennent. Mais il faut de la pénétration & une espece d'adresse pour les pressentir : car il en est de ces maux, selon un fameux Politique, comme des maladies de langueur & de consomption, d'abord aisées à guérir, & difficiles à connoître, &, dans leurs progrès, fort aisées à connoître, & très-difficiles à guérir. Il n'est pas douteux qu'une prudente sagacité, qui voit de loin les malheurs d'un Etat, ne puisse aisément les empêcher d'éclore; mais, du moment que n'ayant point été apperçus, ils viennent à éclater & qu'on en peut démêler la cause & la nature, il n'est presque plus possible d'en arrêter le cours.

Jamais, dans aucun Royaume, on n'eut tant besoin que dans le nôtre de ce sage discernement qui combine les rapports, & qui cherche à découvrir dans le présent ce qui doit le suivre. Jamais Peuple n'eut tant d'intérêt à être toujours sur ses gardes, à se tenir toujours prêt à tout événement : non-seulement il nous faut établir des barrieres entre nous & nos voisins, & être toujours en état d'empêcher qu'on ne les ébranle; nous devons encore ne rien négliger de ce qui peut augmenter la gloire de nos armes.

Il est certain en effet qu'une Armée, dont la réputation précede la marche, a presque vaincu son ennemi avant que de le combat-

tre : notre Nation peut, autant que celles qui l'environnent, & peut-être plus qu'aucune d'entre elles, ſe faire un nom qui la faſſe reſpecter; mais ſes Troupes ont beſoin d'une exacte diſcipline, ſans quoi la valeur n'eſt qu'une aveugle témérité, qui ne produit que de la confuſion & du déſordre.

De l'aveu même de tous nos Généraux, nos Troupes ne ſont plus ce qu'elles étoient autrefois. Ce n'eſt pas qu'elles ayent moins de cette noble intrépidité qu'on remarquoit dans nos Peres; mais c'eſt que les autres Nations s'étant fait une nouvelle méthode d'attaquer & de défendre, nous avons conſervé nos anciens uſages, & ces uſages ne nous ſont plus d'aucune reſſource, même pour ſoutenir les efforts de nos ennemis. Lorſque leurs Troupes n'étoient, comme les nôtres, qu'une troupe de Citoyens armés, qui n'étoient ſous le drapeau que pour un temps, & qui, en préſence de l'ennemi, ne recevoient l'ordre que de leur courage, ou, pour mieux dire, de leur férocité, il étoit peu de ces Nations qui ne payaſſent de leur défaite la hardieſſe qu'elles avoient de nous inſulter. Mais ces Peuples, ſans devenir peut-être plus valeureux, ſont devenus plus redoutables; un nouveau génie leur a donné plus d'adreſſe & plus de conduite. Ce n'eſt plus un inſtinct brut qui les fait agir, c'eſt un art fondé ſur

l'expérience & ſupérieur aux vieilles coutumes dont nous avons tant de peine à nous départir, & qui, ſans nous rien ôter de notre fiere audace, nous font preſque toujours plier devant eux.

Ce que je dis n'eſt que trop conſtaté par des malheurs même éprouvés de nos jours. Nous avons vu les Sujets d'une Puiſſance voiſine, après s'être façonnés à la maniere de combattre des autres Peuples, figurer tout d'un coup dans l'Europe, & nous donner de triſtes preuves de leur ſavoir

Une marche longue & pénible les amene ſur nos frontieres; ils n'y trouvent aucunes de nos Troupes qui les empêchent d'y pénétrer, ils entrent dans le Royaume. Rien n'eſt égal à leur confiance; on croiroit qu'ils parcourent leurs propres Etats, s'ils ne marquoient leur paſſage par des contributions énormes, mais encore plus aiſées à ſupporter que la maniere dont ils les exigent : notre Milice ſort enfin de ſes retraites; elle vole de toutes parts. Mais elle n'oſe ſe meſurer avec des bataillons fermes & immobiles qui ſavent attendre un ennemi ſans le craindre; elle ſe contente d'attaquer des partis, & ne ſe repoſe même alors de ſes ſuccès que ſur la rapidité de l'entrepriſe, de crainte d'être ſurpriſe elle-même, comme elle a ſurpris le petit nombre de ceux dont elle a eu le bonheur de triompher.

Ce ſont là nos derniers exploits, & ils ne pouvoient être que dans cet excès de médiocrité où je viens de les montrer. Que peuvent des troupes pareilles aux nôtres, contre des ſoldats qui n'ont qu'une même ame, un même eſprit, un mouvement uniforme? Devenons ſemblables à eux, réglons notre valeur, mettons-la en commun, ſi je puis parler ainſi; agiſſons tous à la fois & de concert, ayons pour unique objet l'amour du devoir & l'intérêt de la Patrie; alors nous aurons auſſi peu à craindre qui que ce ſoit de nos voiſins, qu'ils nous étoient eux-mêmes peu redoutables, dans les temps qu'ils ne faiſoient la guerre que comme nous la faiſons aujourd'hui.

Il ne ſuffit pourtant pas, pour que le Miniſtere de la guerre ſoit tel qu'il doit être, qu'il nous mette en état de faire face à nos ennemis & de nous en faire reſpecter par nos forces; il faut qu'il nous aſſure nous-mêmes contre les violences & les rapines de nos Soldats. C'eſt un des avantages qu'il doit nous procurer; mais comment l'eſpérer, ſi nos Troupes ne ſont mieux diſciplinées & plus exactement payées qu'elles ne l'ont été juſqu'à préſent?

C'eſt le peu d'attention du Miniſtere à cet égard, qui les porte ſi ſouvent à ſe ſouſtraire, par des confédérations, à l'obéiſſance de

leurs Généraux, & à la dépendance de la République : & alors quels affreux désordres ne voit-on pas dans l'Etat? Le Ministere lui-même est insulté, la majesté du Trône offensée; les Nobles sont opprimés : rien n'est à l'abri de la licence qu'anime l'impunité : l'Armée elle-même se divise & se démembre, ou elle languit dans la mollesse, par la facilité du pillage qui fournit abondamment à ses besoins. Sans doute il vaudroit mieux n'avoir point de Troupes, que d'en avoir d'aussi inutiles dans la guerre & d'aussi dangereuses dans la paix. On diroit qu'elles croyent ne pouvoir se dédommager de leurs pertes avec les ennemis, qu'en faisant la guerre à la Patrie, & que, sans lui rendre aucun service, elles ont droit de vivre à ses dépens. Mais s'il en est ainsi, méritent-elles qu'on ruine l'Etat pour les entretenir?

Il m'a toujours semblé que tous les soins que nous prenons dans nos Congrès pour leur subsistance, & tous les projets que nous formons pour en augmenter le nombre, ne servent qu'à augmenter notre imagination, & que nous travaillons à peu près comme un homme qui se donneroit la peine d'élever une maison superbe & commode, qu'il seroit persuadé de n'habiter jamais.

On ne doit, ni on ne peut même raisonnablement, avoir d'autres motifs dans l'en-

tretien d'une Armée, que de s'en ſervir utilement pendant la guerre, & d'éviter la guerre durant la paix. Une Armée, toujours prête à agir, peut faire avorter les projets des Puiſſances voiſines qui ne cherchent qu'à s'agrandir aux dépens de celles qui ne ſont pas en état de leur réſiſter. Ainſi les mêmes forces doivent ſervir à obtenir la paix & à la maintenir, à arracher par violence ce que l'injuſtice refuſe à l'équité, & à ne pas donner lieu, par trop de foibleſſe & de douceur, à de nouveaux excès d'injuſtice.

Ce n'eſt point à nous à vouloir faire des conquêtes ſur les autres Nations; rien ne convient moins à la nature de notre Gouvernement qu'une guerre offenſive: une République ne doit point expoſer ſes forces légérement; ſon agrandiſſement précipiteroit ſa chûte; le ſeul bien dont elle doit être jalouſe, c'eſt la perpétuité de ſon Etat. Rome, éblouie de ſes grands ſuccès, ne s'appercevoit pas que ſa Conſtitution même s'oppoſoit à ſa fortune: au milieu d'une foule de Peuples vaincus, ſouvent elle éprouva ſa foibleſſe, & ſa ruine fut enfin l'ouvrage de ſa grandeur. Plus puiſſants autrefois par l'étendue de nos terres, nous n'en étions pas plus heureux; ce pouvoir immenſe, dont nous écraſions quelques-uns de nos voiſins, a ſervi lui-même à notre perte; les lenteurs, les diviſions, les obſtacles

qui renaissent tous les jours dans un Etat comme le nôtre, ne peuvent aider à ses progrès.

Plus sages & plus modérés, contentons-nous aujourd'hui des biens qui nous restent; ils sont encore assez grands pour nous satisfaire. Ne pensons qu'à les conserver par le maintien d'une Armée qui puisse nous garantir de toute injuste usurpation; deux raisons doivent nous porter à être toujours en forces.

Il n'en est pas d'une République comme d'un Etat Monarchique : dans celui-ci, le Prince, maître des temps & des circonstances, exécute lui seul, & presque en un moment, ce qui demande un accord de sentiments difficiles à concilier, & conséquemment un temps presqu'infini, dans une République. Sous un Gouvernement despotique le remede est prompt dans les dangers; un seul ordre suffit pour mettre en mouvement tout ce qui doit concourir à la défense du Royaume. Ici, au contraire, on laisse échapper, par de longues délibérations, le moment d'agir avec succès, on prend rarement le parti le plus sage; & lors même qu'on est convenu de ce qu'il importe de faire, rien ne s'exécute, parce que tout le monde commande, & que personne ne veut obéir. Il n'en seroit pas ainsi, si, dans les temps mêmes les plus tranquilles, nous avions soin de nous tenir prêts à tout événement.

Une nouvelle raiſon nous y engage : je la tire encore de la différence qu'il y a du Gouvernement d'un Souverain à celui d'une République. Dans le premier, les Particuliers ſe reſſentent, il eſt vrai, des malheurs de la guerre comme par-tout ailleurs ; mais le plus grand mal qui puiſſe leur arriver, c'eſt de changer de Maître : or, une pareille révolution peut être aſſez indifférente à certains Peuples, qui d'ordinaire ne deviennent pas plus Sujets du Prince qui les acquiert, qu'ils l'étoient de celui qui a le malheur de les perdre. Dans le ſecond, au contraire, un triſte échec à la guerre peut priver les Sujets de la liberté, qui eſt le plus précieux de tous leurs biens ; la perte en eſt ſouvent irréparable : il n'eſt donc point de motif plus preſſant pour ne négliger aucun des moyens qui peuvent ſervir à la défenſe de la Nation. Le croira-t-on ? Cette même liberté, qu'il nous importe de maintenir, eſt ſouvent cauſe elle-même que nous ne faiſons aucun effort pour la conſerver. Elle nous paroît ſi reſpectable, que nous ne pouvons pas nous imaginer que les Etrangers mêmes ne ſoient obligés de la reſpecter. Mais la force ſeule décide de leurs ſentiments. Souvenons-nous de la deviſe des Canons : *Ratio ultima Regum.*

Nous ne ſommes plus au temps où des Féciales avoient droit de juger de la juſtice

des Guerres. Ils ne ſubſiſterent même pas long-temps chez les Romains qui les avoient établis. Ce Peuple hautain s'apperçut à peine que les Carthaginois étoient dans une eſpece d'égalité avec lui, qu'il forma le deſſein de les abattre ; le deſir d'aſſurer ſa grandeur fut le ſeul motif qui le porta à tourner contre eux tout l'effort de ſes armes.

Jamais le droit des gens ne ſera qu'un fantôme pour tout Prince qui, voulant étendre ſa domination, ſe croira aſſez puiſſant pour envahir nos Provinces. Nous aurons beau proteſter & crier à l'injuſtice, en appeller aux clauſes d'un Traité, à la bonne foi dont nous les aurons remplis nous-mêmes; la ſeule volonté du Conquérant ſera la regle de ſa conduite, & il ſuivra conſtamment ſa fortune, ſi nous ne nous mettons en état d'en arrêter les progrès.

Si, après le malheur des Fourches Caudines, les Numantains avoient été en état d'en impoſer aux Romains, eſt-il à croire que ceux-ci euſſent oſé violer le Traité par lequel Jugurtha accordoit la vie & la liberté à leurs Légions, à condition qu'ils ne le troubleroient plus dans la poſſeſſion de ſon Royaume?

Voulons-nous être à l'abri de toute attaque imprévue, nous ménager une paix durable, & devenir en quelque ſorte les ſeuls ar-

bitres de notre ſort? ayons toujours ſur pied une Armée qui puiſſe réſiſter à toute autre, uniquement attentive à notre ſûreté, & dont le ſervice ſoit auſſi ſupérieur, par ſa régularité, à celui que nos Troupes ont fait juſqu'à préſent, que le courage diſcipliné eſt au-deſſus d'une valeur qui combat au hazard, ſans précaution & ſans regle.

Ce n'eſt pas qu'alors même nous ne ſoyons quelquefois obligés de combattre malgré notre fiere ſécurité. Nous pouvons être provoqués par un voiſin ambitieux : mais alors même nous aſſurerons davantage la paix où il nous convient de vivre; &, nous trouvant au niveau de toute autre Puiſſance, ou nous nous en ferons craindre par nos ſuccès, ou nous nous en ferons reſpecter par notre aſſurance. Il faut néceſſairement nous modéler ſur les autres Nations, étudier le méchaniſme d'un Art où elles ont puiſé tant de reſſources; à moins que, nous confiant toujours à notre ſeule hardieſſe, & toujours attachés à nos anciens préjugés, nous ne prétendions que tout plie devant nous par miracle, comme autrefois les murs de Jéricho tomberent en préſence de l'Armée des Hébreux.

J'ai déja fait preſſentir la maniere dont nous pourrions établir une Armée toute autre que celle que nous avons à préſent. Comme la République eſt diviſée en trois gran-

des Provinces, j'ai dit qu'il nous étoit nécessaire d'avoir trois Grands-Généraux, &, par conséquent, trois Armées. Je parlerai dans l'Article suivant du fonds nécessaire pour leur entretien, & de la quantité de Troupes qu'il devroit y avoir dans chacune, pour n'être plus contraint d'en réclamer d'étrangeres, toujours dangereuses quand leur nombre est supérieur à celles de la Nation, & toujours foibles du moment qu'elles ne font la guerre que pour autrui. Je ne prétends pourtant pas que nous ne négligions de nous allier avec les Puissances dont les intérêts peuvent être communs avec les nôtres; mais s'il nous faut des secours, qu'ils se bornent à faire des diversions utiles, & qu'ils ne pénetrent point dans nos Etats; c'est à nous d'en défendre les approches.

Supposons donc que le Trésor, par un bon ordre dans les Finances, pût toujours entretenir une Armée de 90000 hommes de Troupes réglées, sans compter les Troupes Polonoises, l'Armée des trois Provinces sera chacune de 30000 durant la guerre, & pendant la paix on pourroit la réduire à 15000, en laissant toujours subsister le fonds pour la paye totale dont on seroit convenu.

La moitié de ce fonds seroit déposée & s'accumuleroit peu à peu dans le Trésor Royal, ensorte que, si dans un Régiment

de 1000 hommes, il n'y en avoit plus durant la paix que 500 effectifs, la paye des 500 autres seroit mise en masse, afin qu'en cas de guerre on ne fût pas obligé d'avoir recours à des impôts onéreux; qu'elle servît à recruter les Compagnies, & à les remettre au même état où elles étoient dans leur premier établissement. De cette sorte, quelque dispendieuses que fussent de secondes campagnes, & toutes celles d'une guerre opiniâtre, l'Etat pourroit y fournir sans s'incommoder, & les Troupes ne seroient plus réduites ou à se débander, ou à vivre de rapine.

Je voudrois cependant qu'on conservât les Officiers des 500 hommes réformés, par la raison qu'il est plus aisé de trouver des Soldats que des gens capables de les conduire. Mais pour ménager les épargnes qu'on voudroit mettre en réserve, les seuls Officiers des 500 hommes en pied jouiroient de la paye entiere, & ceux-là n'en auroient que la moitié, puisqu'ils ne seroient obligés à d'autres services qu'à comparoître aux revues, & qu'ils n'auroient d'autres devoirs que de se rendre à leur emploi au premier signal de guerre.

C'est ainsi que les Armées des trois Provinces feroient ensemble 45000 hommes pendant la paix, & que la République, à l'abri de tout événement, auroit d'ailleurs des

ſommes toujours prêtes à les augmenter du double dans un beſoin.

Il faudroit ſeulement avoir ſoin que, lorſqu'on leveroit les 500 hommes pour compléter les Régiments, on les entremêlât dans les anciennes Compagnies, dont on tireroit autant de vieux Soldats pour former les nouvelles : le même zele, la même diſcipline ſubſiſteroit toujours dans tous les Corps, & nos ennemis douteroient ſi nous aurions augmenté nos Troupes, ou ſi nous aurions conſervé toutes celles dont ils auroient peut-être déja éprouvé la valeur.

Pour achever de nous mettre dans une poſition à ne rien craindre, il nous faudroit également un fonds aſſuré & toujours le même pour l'Artillerie, pour l'entretien des anciens Forts, pour en élever de nouveaux par-tout où il ſeroit néceſſaire, pour une Ecole d'Ingénieurs, gens très-rares, ou, pour mieux dire, preſque inconnus parmi nous, & cependant ſi utiles, que c'eſt preſque uniquement ſur eux que roulent aujourd'hui les plus importantes opérations de la guerre. Il nous faudroit des Hôpitaux pour les vieux Soldats & pour les Invalides, & des Académies où la jeune Nobleſſe pût apprendre à ſervir l'Etat, &, par des progrès inſenſibles, perfectionner les talents, peut-être même acquérir du courage. Ces Eleves ſeroient pour nous une reſ-

ſource qui ne manqueroit jamais au beſoin; & nous ne ſerions plus contraints, comme nous le ſommes, d'aller chercher des Officiers dans les Pays étrangers, d'où il ne ſort preſque jamais que les moins expérimentés & les moins habiles.

Je n'entre ici dans aucun détail ſur ces divers établiſſements; on en connoît aſſez l'importance par tous les avantages qu'ils procurent à la plupart des Royaumes où on les cultive. Si j'avois à inſiſter ſur l'un ou ſur l'autre, ce ſeroit ſur l'éducation que je propoſe de donner aux Sujets mêmes de la Patrie. De la maniere dont la guerre ſe fait de nos jours, elle demande tant d'heureuſes diſpoſitions qui ſe trouvent rarement dans un homme; elle exige d'ailleurs tant d'étude, tant d'expérience, tant de ſavoir, qu'on ne ſauroit trop s'appliquer dans un Etat à y mettre en vigueur la diſcipline militaire, & à y former tous ceux que leur naiſſance deſtine à n'avoir d'autre emploi que de la garder & de la faire obſerver aux autres.

Les regles de cet Art étoient plus ſimples & moins compliquées dans les premiers temps des Romains, qu'elles ne le ſont aujourd'hui: cependant, quels ſoins n'avoient-ils pas de les faire apprendre de bonne heure à leurs Citoyens, pour leur en rendre un jour l'exécution plus facile? Les Peres y élevoient leurs

enfants dès le berceau, & c'étoit même là le premier pas pour arriver à la Magiſtrature: leur Champ de Mars étoit une Académie de guerre, où des travaux continuels donnoient aux jeunes gens un tempérament robuſte, où les délaſſements n'étoient que des exercices militaires, où chacun devenoit Soldat par émulation autant que par l'adreſſe qu'on avoit de leur élever les ſentiments, & de les intéreſſer au bien & à la gloire de la Patrie : mais Rome elle-même étoit moins une Ville qu'un camp, où, dans le temps même de la paix, on préparoit des Soldats, pour n'être pas contraints d'en prendre au hazard parmi des gens amollis par le repos & par la pareſſe. Avec les mêmes moyens ne pourrions-nous pas nous procurer les mêmes avantages ? La nature eſt-elle dégradée parmi nous? N'y a-t-il plus ni force, ni valeur, ni ſentiments dans notre jeuneſſe? La ſemence eſt la même, il ne s'agit que de la cultiver; l'encens, par lui-même, ne donne point d'odeur, ſi la chaleur du feu ne le pénetre : animons nos Sujets, inſpirons-leur une noble ardeur pour les armes, rehauſſons leur indolence, ceſſons de les élever dans cette lâche oiſiveté qui les énerve, & nous verrons ſe former une génération d'hommes nouveaux, auſſi capables de ſoutenir les travaux de la guerre, qu'invincibles & pleins de reſſources dans les dangers.

La République, comme une bonne mere, doit ce soin à ses enfants; elle se le doit à elle-même : la partie militaire d'un Etat peut seule protéger & soutenir toutes les autres : la guerre, selon la remarque d'un Ecrivain de nos jours, peut quelquefois tenir lieu de commerce, & rien ne peut suppléer à celle-ci, dont tout le reste tire sa force; mais de quel secours peut être la guerre, si l'on n'instruit le Citoyen à la faire, si, dès les premiers ans, on ne le plie à ses Loix, & s'il ne l'aime autant par habitude, que par l'intérêt qu'il doit prendre à la gloire de sa Nation?

Au reste, lorsque la Républiqne se sera rendue, par ses forces, égale ou supérieure à ses voisins, il ne lui conviendra plus de souffrir aucune espece de milice à la soldé des Seigneurs; ces Gardes, que chacun d'eux entretient & qu'il augmente à son gré, supposent des droits qui n'appartiennent proprement qu'à la Majesté Royale. L'Etat étant chargé de pourvoir à la sûreté de tous ses Membres, & le pouvant en effet, nous devons tous nous remettre à lui seul du soin de nous défendre.

Depuis long-temps le Royaume se ressent du faste orgueilleux qui a donné lieu à la levée de ces Troupes : des familles puissantes animées les unes contre les autres, s'en servent dans leurs querelles, & les employent

même à terminer leurs procès. Ces guerres particulieres peuvent allumer le feu dans la République, & l'y allument d'ordinaire par la facilité qu'elles donnent d'éclater à d'autres passions déja prêtes à éclore. D'ailleurs, une Puissance mal-intentionnée peut corrompre les Maîtres de ces Troupes, leur fournir les moyens d'en entretenir un plus grand nombre, & les faire agir contre l'Etat.

J'avoue qu'un sincere amour de la Patrie engage quelquefois ceux qui en ont les moyens à lever des Soldats pour la secourir dans un besoin extrême; mais l'expérience nous apprend que ces recrues sont plus propres à prolonger les guerres qu'à les terminer: elles n'ont ni desseins, ni projets de campagne, & seules elles ne peuvent se commettre au hazard d'un combat. Quel est même le Particulier qui puisse les payer toujours assez réguliérement, pour leur ôter tout prétexte de faire le dégât sur les Terres de la République? & ces sortes de Milices, quand elles auroient le véritable esprit de la guerre, ne le perdroient-elles pas bientôt, pour prendre celui du brigandage, que leur inspire le long repos où elles ont vécu jusqu'alors?

Mais, s'il importe d'ôter aux Seigneurs la liberté d'avoir des Troupes, il ne convient pas non plus de leur laisser les Forteresses dont ils sont en possession : il n'est personne

de nous qui puiſſe ſuffire à l'entretien d'une Place forte, & à la ſubſiſtance de tout ce qu'il faut de Soldats pour la garder; auſſi eſt-il aiſé aux ennemis de s'emparer de ces bicoques, & ils les fortifient enſuite de maniere qu'on a de la peine à les en déloger.

S'il eſt des Particuliers qui, dans un preſſant danger de l'Etat, veuillent prendre des Troupes à leur ſolde, on ne peut que louer leur zele; mais qu'ils remettent ces Troupes aux ordres du Grand-Général, à qui ſeul appartient le commandement de tout le Militaire.

Que ceux pareillement qui ont des Forteresſes dans leurs Terres, y reçoivent des garniſons de la République, qui ſeule eſt en état d'entretenir ces Forts, & de pourvoir à leur défenſe.

Mais, pour remplir tous ces objets, il nous faut avoir une Armée proportionnée à l'étendue de notre Royaume; une Armée autant diſciplinée qu'elle doit l'être dans une Nation qui ne manque point d'heureux talents pour la guerre, & à qui de trop fréquents revers ont dû apprendre à ne point abandonner à ſa ſeule valeur le ſoin de ſa gloire; une Armée enfin auſſi bien entretenue que les fonds de l'Etat le permettent. Je ne dis point les fonds qui nous ſont cachés par les déſordres de notre mauvaiſe Adminiſtration; mais ceux que nous pouvons réelle-

ment fournir, dès que nous voudrons nous appliquer à régler ſagement nos Finances. Ce n'eſt que par ces moyens que nous devons eſpérer de dompter l'inquiétude indocile de nos voiſins, & de nous mettre en égalité avec tous ceux d'entr'eux qui, par leur fierté dans les bons ſuccès, ont le plus affecté juſqu'ici de nous faire ſentir la ſupériorité de leurs armes.

LE TRÉSOR.

IL n'y a point d'Etat qui ait abſolument beſoin de richeſſes immenſes pour ſe ſoutenir : ſouvent plus une Nation eſt opulente, plus elle néglige les avantages qui peuvent contribuer à ſa grandeur. L'amour de la gloire s'accorde rarement avec la paſſion d'acquérir. Tel Peuple pouvoit donner la Loi par ſes armes, qui l'a reçue par ſon ennemi. Las du poids d'une guerre qu'il lui importoit de finir avec honneur, il s'eſt hâté d'accepter une paix honteuſe. Une noble ambition n'a pu dompter ſon avarice ; & les reſſources, qui devoient faire ſon ſalut, ſont devenues en quelque façon la cauſe même de ſa perte.

La puiſſance d'un Etat ne conſiſte proprement que dans une ſage adminiſtration de

ſes finances; & autant qu'une prudente économie eſt néceſſaire à un Particulier qui veut ne pas décheoir de la condition où le Ciel l'a fait naître, autant elle eſt indiſpenſable à un Royaume qui veut ſe maintenir dans ſa force & dans ſa ſplendeur: c'eſt là le reſſort qui fait mouvoir toutes les parties d'un Etat. Combien en eſt-il qui, reſſerrés dans des bornes étroites, ne figurent dans l'Europe que par leur attention à ménager leurs revenus?

Il n'eſt guères de Pays moins vaſte que la Hollande; on diroit que l'Océan ne lui a donné qu'à regret les Iſles marécageuſes qui forment ſon domaine: cependant on ſait quelle eſt la force de cette petite République. Ses Sujets laborieux ne ſont pas plus occupés à conſerver ou à augmenter leurs biens par le commerce, qu'elle eſt appliquée à régler ſes dépenſes ſur ce qu'elle retire de l'induſtrie de ſes Sujets. Ce juſte équilibre fait preſque lui ſeul la richeſſe d'un Pays: avec de l'ordre, la médiocrité peut faire ce que ne peut point l'abondance qui n'a point de regle.

Que l'argent, par la culture des Arts, circule inceſſamment par toutes les veines d'un Etat; que chaque Citoyen ait à cœur l'honneur & le bien de tout le Corps dont il eſt Membre, qu'il contribue avec plaiſir à ſes beſoins, qu'il ſoit perſuadé qu'il tire de plus grands avantages de ce qu'il lui donne, que

des ſommes qu'il auroit placées à intérêt dans les fonds publics : mais que l'Etat, en même-temps ne regarde les contributions de ſes Peuples, que comme un dépôt ſacré dont il ne doit faire uſage que pour leur procurer plus de repos & de ſûreté : c'en eſt plus qu'il ne faut pour rendre cet Etat ſupérieur à ceux mêmes qui ſe croiroient plus redoutables ou par l'étendue de leurs Terres, ou par le nombre de leurs Habitants.

La Pologne, je l'avoue avec douleur, n'a d'autre avantage que l'immenſité du Pays qu'elle occupe; encore, à proportion de ſes vaſtes Contrées, n'eſt-elle pas auſſi peuplée qu'elle devroit l'être naturellement : auſſi n'eſt-elle pas à comparer en reſſources à tant d'autres Puiſſances, dont la domination plus reſſerrée ne peut égaler l'étendue de ſes poſſeſſions.

Bien-loin d'eſpérer aucune utilité des contributions que nous accordons à l'Etat, nous croyons les donner en pure perte; & comment retourneroient-elles à notre avantage, puiſqu'au-lieu de ſoulager la République, elles lui ſont mêmes onéreuſes, & par les déſordres qu'elles cauſent dans les Aſſemblées, lorſqu'il s'agit d'en faire la répartition, & par les murmures & les troubles qu'excite la maniere irréguliere dont on les leve, & par leur diſproportion même aux beſoins communs de la Nation.

La Statique, par la connoiſſance qu'elle donne des centres de gravité & de l'équilibre des corps, nous apprend l'art de conſtruire des machines, au moyen deſquelles on peut élever ſans peine les fardeaux les plus peſants. Ne pourroit-on pas, dans le recouvrement des deniers publics, établir une ſi juſte proportion entre les Charges de l'Etat & les facultés des Sujets, que les impôts devinſſent plus profitables à l'Etat qui les reçoit, & plus légers aux Sujets qui les fourniſſent?

De ce manque de proportion, vient l'extrême modicité de notre Tréſor, qui n'eſt pas à beaucoup près tel qu'il devroit être : cette modicité vient auſſi de notre négligence à faire uſage du produit de nos biens.

Quoique peu de Pays ſoient auſſi fertiles que le nôtre, il en eſt peu cependant où l'argent ſoit auſſi rare. On pourroit comparer notre Patrie à un arbre qui ſuccombe ſous le poids de ſes fruits. Si la nature étoit plus avare pour nous, peut-être ferions-nous plus de cas de ce qu'elle nous donne; peut-être, par notre travail, la forcerions-nous à nous être plus libérale; mais elle nous prodigue ſes biens, & l'excès même de ſes dons fait notre miſere.

Le Peuple qui auroit intérêt à faire fleurir le commerce, le néglige faute de protection

& de liberté. Les Marchands languiſſent dans nos Villes, & n'oſent rien entreprendre faute d'une conſommation aſſez abondante des denrées dont ils pourroient trafiquer, & nous ſommes tous réduits ou à conſumer nous-mêmes tout ce qui croît parmi nous, ou à le laiſſer périr ſans pouvoir en profiter.

Si nous voulons accroître le Tréſor de l'Etat, (& il en a un beſoin extrême,) commençons par lui établir un fonds ſolide & proportionné à nos beſoins communs. L'ordre que j'ai propoſé pour chaque partie du Gouvernement, contribuera à ce deſſein : en le ſuivant exactement, les moyens ſe préſenteront d'eux-mêmes, il ne s'agira plus que de les employer avec prudence & avec fidélité. Je crois les avoir déja indiqués dans l'Article des Miniſtres d'Etat, lorſqu'en parlant du Grand-Tréſorier, j'ai fait mention des devoirs de ſa Charge. Le Roi étant toujours préſent dans le Conſeil Miniſtérial des Finances, & les Députés du Sénat & ceux de l'Ordre Equeſtre étant chargés de les régler, il faudroit faire un changement, difficile à la vérité, mais abſolument néceſſaire, ſi nous voulons nous relever de cet état de foibleſſe & d'épuiſement où nous ſommes tombés par notre inaction & notre pareſſe. Je dis que ce changement eſt difficile, & il l'eſt en effet; car il s'agit d'augmenter le Tréſor de l'Etat;

l'Etat : ce n'eſt pas que les Sujets, en faiſant uſage de leur génie, en s'appliquant à connoître les productions de la nature dans le Royaume, l'art de les mettre en valeur, ne puſſent ſuffire à le remplir même au-delà du néceſſaire; mais je crains de leur part le manque de bonne volonté : elle doit être ici unanime, perſonne ne devant ſe prévaloir d'aucune exemption.

Dans nos Congrès, un avis, donné par un Particulier, peut opérer le ſalut de la République. Dans les Armées, il ne faut, pour les faire triompher de nos ennemis, que la capacité d'un Général qui ſaiſit à propos une occaſion favorable. Dans la Police, la ſeule fermeté de celui qui en eſt le Chef, peut la maintenir dans le ſein même de la ſédition & du déſordre. Il n'en eſt pas de même dans le département des Finances : comme le Tréſor eſt le principal mobile des autres parties de l'Etat, chacun doit concourir à l'accroître; & cela ne ſe peut que par une parfaite égalité dans les contributions, & par une juſte répartition par rapport aux facultés d'un chacun, afin que les pauvres ne payent pas pour les riches.

N'eſpérons point d'heureux ſuccès en aucun genre d'entrepriſe, ne nous flattons même pas de pouvoir remédier à rien de ce qu'il y a de défectueux parmi nous, ſi nous

n'avons pourvu auparavant au Trésor, qui est l'ame du Royaume. Ce seroit vouloir imiter un Pilote insensé qui prétendroit naviger contre des vents absolument contraires. Eh! quels desseins pourrions-nous fonder sur la foible ressource de nos revenus? Ne sommes-nous pas forcés de convenir, qu'il est plusieurs petites Souverainetés, & des Villes mêmes en Europe, dont le Trésor est plus opulent que le nôtre?

Il importe donc de nous appliquer sérieusement à augmenter & à régler nos Finances. Je voudrois que chacun eût la même attention à enrichir la République à proportion des biens des Sujets, qu'il en a lui-même dans la regle de son patrimoine : pour cela, nous devons être convaincus que ce que nous amassons avec tant d'empressement, que ce que nous possédons avec tant de sécurité, ne nous est assuré qu'autant que la République est en état de nous le garantir; & croire de plus qu'elle n'en aura jamais le pouvoir, si elle ne l'emprunte de nous-mêmes, & si nous ne lui sacrifions avec joye une partie même des richesses que nous voulons conserver.

Toujours prêts à la soutenir dans ses guerres, mais rarement disposés à l'aider de nos biens, nous ressemblons à ces braves déterminés, qui, pour le moindre sujet, exposent témérairement leur vie, & qui, dans une ma-

ladie, craindront peut-être une ſaignée qui peut les garantir de la mort. Ce n'eſt qu'en donnant à l'Etat des ſecours légers & faciles, que nous pouvons mettre nos terres, nos maiſons, nos familles à l'abri des ravages de l'ennemi ; & rien n'eſt plus contraire à nos intérêts, que la réſiſtance opiniâtre avec laquelle nous refuſons à la République les ſecours ſans leſquels il ne lui eſt pas poſſible de pourvoir à notre ſûreté.

Mais nous devrions d'autant plus nous empreſſer à les lui offrir, qu'il n'en eſt pas de nous comme de la plupart des autres Peuples, qui, forcés de payer à leurs Souverains des impôts preſque toujours au-deſſus de leurs forces, ont ſouvent le chagrin de voir ces fruits pénibles de leurs travaux, employés à de vaines décorations de grandeur & de luxe, à d'inutiles projets d'ambition, peut-être à des plaiſirs d'autant plus mal-aiſés à pardonner, qu'ils terniſſent la réputation des Princes, & leur ferment tous les chemins à la gloire qu'ils devroient acquérir.

Ce que nous donnons à l'Etat, nous le donnons librement, & nous ne donnons que ce qu'il nous plaît : c'eſt nous-mêmes qui nous impoſons les contributions, & nous ne dépendons à cet égard d'aucun miniſtere, qui, ſans conſulter les facultés des Sujets, peut n'écouter que ſes intérêts, ne ſuivre que

ſes caprices, & ne mettre d'autres bornes à la violence & à la vexation, que l'excès de la pauvreté & de la miſere des Peuples. Nous ſommes d'ailleurs les maîtres de nous faire rendre compte de l'emploi de nos deniers, & de le ramener au ſeul avantage de la République.

Cela étant ainſi, il n'eſt aucun de nous qui ne gagne, pour ainſi dire, tout ce qu'il donne à l'Etat, & qui ne ſoit dédommagé du ſacrifice de ſes biens par la conſervation de ſa liberté, qui eſt le plus précieux & le plus deſirable de tous les biens. En effet, il n'y a perſonne (même parmi ceux qui ſont le plus accoutumés au pouvoir tyrannique,) qui, ſe voyant expatrié & réduit à un dur eſclavage, ne ſacrifiât tous ſes biens pour recouvrer ſa liberté. Qui de nous balanceroit un moment à ſe dégager des fers des Infideles, nos voiſins, en renonçant à tous les biens qu'il auroit reçus de ſes Peres? Notre liberté nous coûtera beaucoup moins : maintenons la République, & elle nous maintiendra : qu'elle trouve en nous une reſſource à ſes beſoins, & nous trouverons en elle & le ſoutien de nos privileges, & l'aſſurance de jouir tranquillement de nos revenus. Non-ſeulement notre propre intérêt nous y engage, nous y ſommes même obligés comme vaſſaux; car ce n'eſt preſque que par notre ſoumiſſion aux charges qu'elle nous impoſe,

que nous pouvons reconnoître la ſouveraineté qu'elle a ſur nous. Que dirai-je de la Loi naturelle qui nous lie à la Patrie ? Eh ! que ne devons-nous point à cette tendre Mere qui nous a élevés dans ſon ſein, qui nous nourrit, qui nous défend, & qui ne veut autre choſe de nous que les moyens de nous mettre à l'abri de toutes diſgraces?

Il y a cependant trois points à conſidérer par rapport au Tréſor public :

Le premier, c'eſt qu'il doit toujours être au-deſſus des beſoins ordinaires de l'Etat. On a remarqué que la médiocrité eſt inſupportable en deux choſes, dans la Muſique & dans la Peinture. Nous dédaignons la premiere, ſi elle n'eſt un mélange de ſons ſi proportionnés dans leurs accords, ſi harmoniques dans leurs progreſſions, & ſi gracieux dans leurs rencontres, leurs fuites, leurs retours, qu'ils raviſſent les ſens & plaiſent même à la raiſon. La ſeconde n'attire également que notre indifférence ou nos mépris, ſi l'on n'y découvre cette amitié des couleurs, qui, par des teintes inſenſibles, ſe perdant les unes dans les autres, aſſortiſſent les objets entr'eux, & nous portent preſque à y ſuppoſer du mouvement & de la vie. Cependant il ne s'agit en tout cela que d'une perfection aſſez indifférente à la Société. Eh ! devrions-nous, par un goût trop difficile, épurer ſi fort d'inno-

cents plaiſirs, dont le nombre eſt d'ailleurs ſi petit dans le monde?

Si la médiocrité eſt un défaut dans les Arts dont je viens de parler, elle en eſt un bien plus grand, lorſqu'il s'agit d'un Tréſor public, qui devient dès-lors inutile à un Etat, quoique toujours à charge au Peuple : il eſt même certain qu'on ſouffre doublement de ſa modicité, & parce qu'il eſt toujours des impôts qu'il faut payer, & parce que ces impôts ne rapportent preſque aucuns fruits à ceux qui les payent.

Car enfin, comme les fleuves qui ſe perdent dans la mer renaiſſent continuellement par de nouvelles eaux dont la mer forme leurs ſources, il faudroit que, par un écoulement conſtant & réciproque, ce que le Particulier donne au Public, revînt du Public au Particulier, & que chaque Sujet d'un Etat ſe reſſentît de l'abondance qu'il lui procure. Mais comment notre Tréſor, tel qu'il eſt à préſent, pourroit-il ſubvenir aux fraix que les divers arrangements que j'ai propoſés, exigeroient de la République? L'Armée, l'artillerie, les munitions de guerre, les fortifications en demanderoient de conſidérables; il en coûteroit pour ſoutenir la dignité de nos Rois & la noble décence de leur Cour, pour les émoluments des Sénateurs, pour les gages des emplois publics, pour les ap-

pointements des Miniſtres dans les Cours étrangeres, pour une infinité d'autres choſes qu'il n'eſt pas poſſible de ſpécifier; mais il eſt vrai auſſi qu'il ne dépend que de nous de mettre la République en état de faire face à toutes ces dépenſes.

Le ſecond point, c'eſt que ſes revenus ſoient fixes & déterminés, & qu'il n'arrive plus, ce qui n'eſt que trop ordinaire parmi nous, que, dans la répartition des impôts, une Diete change ou anéantiſſe tout ce qui aura été réſolu dans une autre. On conçoit aiſément qu'une pareille variation ne peut que cauſer un extrême dérangement dans le Royaume. Il eſt vrai que dans une urgente néceſſité on pourroit avoir recours à des taxes extraordinaires; mais alors même il peut ſe trouver des mal-intentionnés qui ôteront à l'Etat & le pouvoir & le temps de lever ces ſubſides.

La République devroit ſans doute imiter ces ſages économes, qui, n'ayant garde de diſſiper tout le produit de leurs terres, reglent leur dépenſe annuelle de maniere qu'il leur reſte toujours de quoi ſubvenir à des cas imprévus. Mais peut-elle ſuivre cet uſage, ſi ces fonds ne ſont aſſurés & toujours les mêmes? & le moyen qu'elle faſſe des réſerves lorſque, arrêtée à chaque pas, elle ne peut même ſuffire au courant de ſes dépenſes ordinaires?

Du moment que les Gaulois eurent brulé Rome, les Sujets de cette République, plus ſages & plus aviſés que nous, eurent toujours ſoin de mettre à part le vingtieme de tout ce qui entroit dans leur Tréſor, ſoit qu'il vînt des impoſitions de l'Etat, ſoit qu'il fût le fruit des conquêtes qu'ils avoient faites ſur les Nations étrangeres. Cette précaution leur parut néceſſaire pour être toujours en état de ſe défendre contre quelque Nation que ce fût, qui, auſſi hardie que les Gaulois, voudroit de nouveau porter le fer & le feu dans leur Ville. Mais les Romains ſavoient préciſément à quoi pouvoit monter tous les ans le produit des impôts qu'ils payoient à la République.

L'argent avoit été d'abord chez eux incomparablement plus rare qu'il ne l'eſt & qu'il ne le fut jamais parmi nous. Témoin la difficulté où fut Camille de trouver aſſez d'or dans le tréſor public pour faire une coupe qu'il vouloit envoyer au Temple de Delphes, & qui devoit tenir lieu de la dixieme partie du butin qu'il avoit fait à la priſe de Veies. C'étoit pourtant 359 ans après la fondation de Rome. Mais 227 ans après, & au temps de Paul Emile, quelle n'étoit point l'opulence de la République, par l'attention qu'elle avoit eue d'étendre le commerce de ſes Sujets, & de leur faire payer exactement le fruit de leur

induſtrie? Telles ſeroient à peu près les richeſſes de notre Etat, ſi nous voulions mettre en uſage tous les moyens qui peuvent les procurer dans un ſiecle plus fertile en reſſources, qu'aucun des ſiecles les plus heureux des Romains. Ces moyens ſont aiſés.

J'ai parlé, dans le Chapitre précédent, d'une maſſe ou caiſſe militaire, qui ſerviroit dans l'occaſion à recruter les troupes, & à les entretenir ſans ſurcharger les Sujets. J'ajoute à cela que, pour groſſir cette caiſſe durant la paix, tant au profit de l'Etat, qu'à l'avantage des Particuliers, il faudroit que chaque Colonel en diſtribuât les ſommes entre les Marchands d'une Ville, qui, au prix d'un intérêt médiocre, comme d'un pour cent, ſeroient libres de les faire valoir à leur profit; mais obligés cependant, ſous de bonnes cautions, de les remettre au Régiment à la premiere réquiſition qui leur en ſeroit faite. De cette maniere, l'argent deſtiné par l'Etat au payement de ſes Armées, ſe trouveroit dépoſé en des mains ſûres : jamais ce payement ne ſe feroit attendre; cet argent même augmenteroit inſenſiblement; &, répandu dans les principales de nos Villes, il y ranimeroit le commerce, puiſqu'il n'eſt point de Négociant qui ne fît un gain conſidérable ſur des remiſes qui lui ſeroient confiées à un ſi modique intérêt.

Un autre moyen encore d'accroître & de

fixer les revenus de l'Etat, ce feroit de lui adjuger tous ceux des biens Royaux que nous appellons *Staroſties* : ce font les véritables domaines de la République, & elle eſt en droit de les révendiquer.

J'ai dit ci-deſſus qu'on pourroit, par condeſcendance, & pour ne rien précipiter dans une affaire qui intéreſſe un ſi grand nombre de Sujets, en laiſſer la jouiſſance aux poſſeſſeurs durant ſix ans, ce qui fait ordinairement la valeur d'une Staroſtie; mais s'il y a trop de dureté dans ce parti, en voici un qui ne peut nuire à perſonne : c'eſt qu'à meſure qu'elles viendroient à vaquer par mort, on les fît ren‑rer dans le domaine pour n'en plus ſortir : avec le temps, elles ſe trouveroient toutes réunies à l'Etat, qui pourroit les affermer; bien entendu néanmoins qu'elles fuſſent miſes à l'enchere & livrées au plus offrant & dernier enchériſſeur, ſans que le Grand-Tréſorier s'ingérât ou de les faire valoir par lui-même, ou d'y nommer tels adminiſtrateurs qu'il jugeroit à propos.

Les dons gratuits du Clergé peuvent former une autre branche des revenus publics, comme il eſt d'uſage par tout ailleurs. Je ne vois que la République Romaine, où les Pontifes, les Augures, les Aruſpices, les Quindecemvirs, & autres gens revêtus de la dignité Sacerdotale, étoient diſpenſés de toutes

charges envers l'Etat; mais c'eſt que les divers Colleges de ces Prêtres étoient ſi peu nombreux, que ce qu'ils auroient pu fournir, ne méritoit pas qu'on leur ôtat ce privilege.

Une des grandes reſſources pour le Tréſor ſeroit les droits d'entrée. Les Romains en connoiſſoient l'importance; il n'entroit aucune ſorte de marchandiſes dans les Ports d'Italie qui ne payât des droits; ceux que nous leverions ſeroient conſidérables par l'augmentation du commerce, pourvu toutefois qu'il n'en fût pas comme de nos jours, où il eſt peu de Gentilshommes qui ne s'aviſent de donner aux Marchands des Paſſeports frauduleux.

Le ſel faiſoit encore à Rome une des grandes parties des revenus de l'Etat. C'étoit même un ancien impôt qui étoit en uſage depuis que leur Roi Ancus-Martius avoit fait faire des Salines proche d'Oſtie. Celles qui ſont dans nos Etats nous vaudroient preſque autant que les mines du Pérou, ſi la République ſeule en avoit le débit, & que la Nobleſſe voulût renoncer au médiocre avantage du franc-ſalé qu'on lui donne. Il faudroit auſſi que tout ſel étranger fût prohibé en Lithuanie & dans la Pruſſe, & que nous fiſſions en ſorte de pouvoir verſer le nôtre dans les Pays voiſins, puiſque nous en avons beau-

coup au-delà de ce qu'on en peut consumer dans le Royaume.

L'impôt sur les boissons, qu'on appelle *ab ultimo-consumento*, est déja établi dans les Villes; il faudroit l'étendre dans les campagnes. Ceux qui trafiquent des boissons ne perdroient rien; car s'il leur falloit payer à la République un sol par mesure de liqueur, ils le retrouveroient en haussant à proportion le prix de chaque mesure.

Nous avons encore la Capitation des Juifs, & plusieurs autres impôts, qui, bien administrés ou modérément accrus, pourroient faire à l'Etat des revenus considérables.

Les Romains, aussi libres que nous le sommes, s'étoient pourtant assujettis à de fortes contributions. Outre celles qu'ils appelloient *portoria*, & que nous avons dit qu'ils mettoient sur les marchandises, ils avoient celles des dixmes des fruits de la terre, qui se levoient en nature dans quelques Provinces, & qui se nommoient *pecuniæ*. Ils faisoient payer de grosses redevances à ceux qui tenoient les terres conquises, réunies au domaine : ils les appelloient *scripturæ*. L'orge, le froment, les troupeaux, les arbres même, tout étoit sujet à des impôts. Le vin n'en étoit point exempt. On payoit aussi le vingtieme des esclaves qu'on affranchissoit; & tout cela encore, malgré la taxe par tête qui se faisoit

à l'eſtimation du Cenſeur, & qui, ſans jamais diminuer, riſquoit de hauſſer ſelon le zele ou la rigidité de ce Magiſtrat, lorſqu'il faiſoit le dénombrement du Peuple. Ces diverſes taxes avoient lieu dans le temps même de la République; car je ne parle point de leur excès ſous le regne des Empereurs, où l'on mit à contribution juſqu'aux urines même.

Je n'approuve pourtant pas un trop grand nombre d'impoſitions : elles ne peuvent manquer d'être onéreuſes, même par leur ſeule diverſité; s'il importe d'enrichir le Tréſor public & d'en rendre les revenus fixes, il faut auſſi ne pas trop gêner le Peuple qui les fournit.

C'eſt le troiſieme point qui me reſte à traiter ſur cette matiere. La Capitation eſt le plus conſidérable de nos impôts; mais j'avoue naturellement que je l'abolirois, ſi j'en étois le maître. Il m'a toujours paru que des Chrétiens devroient en être exempts; & certes convient-il qu'un miſérable qui meurt de faim, rachete ſa tête par la perte de ſa vie qu'on lui abrege inſenſiblement?

Nos Plébéiens ſur-tout ne devroient pas être compris dans les taxes de l'Etat, par la raiſon qu'il n'eſt aucun d'eux qui ſoit propriétaire du bien qu'il cultive. Ce ſeroit au poſſeſſeur à lever les impôts dans ſes domaines,

& il eſt à préſumer qu'il en feroit une juſte répartition, puiſque ſans cela il ſe feroit plus de tort à lui-même qu'il n'en feroit au Payſan qu'il mettroit hors d'état de le ſervir : ainſi les taxes ne devroient être miſes que ſur les Seigneurs des terres, ſeuls capables de répondre à la République des biens qu'ils poſſedent, & les ſeuls proprement intéreſſés à lui donner les moyens de ſe ſoutenir.

Je voudrois auſſi voir éteindre chez nous l'impôt ſur les cheminées, que nous appellons *fumaria*. J'y remarque un grand inconvénient ; c'eſt qu'il faut trop ſouvent en changer le tarif ; & que l'objet de cette contribution variant ſans ceſſe, ne fût-ce que par l'effet du hazard, on ne ſauroit la lever avec une équité ſi exacte, qu'on ne faſſe grace à qui n'en eſt pas digne, ou qu'on ne ſurcharge des Sujets qui ne le méritent pas.

On peut, avec plus de proportion & d'une maniere plus aiſée, aſſurer à l'Etat des ſubſides qui rapporteroient plus que tous les autres, & qui ſeroient en même-temps plus légers & plus durables, tels enfin que je les ai propoſés dans les trois points précédents.

Il s'agiroit de faire un dénombrement de toutes les Paroiſſes du Royaume ; & comme il n'eſt aucun arpent de terre qui n'appartienne à quelques-unes d'entr'elles, tous les biens-fonds généralement ſeroient compris dans

cette description. Si une Paroisse contenoit plusieurs Seigneuries, il faudroit en savoir le produit au juste, comme si elles ne faisoient qu'une seule & unique possession. Supposons, par exemple, qu'une Paroisse rapportât à différents Propriétaires dix mille livres par an; la République pourroit en exiger cinq pour cent, ou plus ou moins selon sa volonté, en se réservant le droit de hausser cette taxe à proportion de ses besoins: & à quoi ne monteroit point une contribution si aisée à lever, & si peu onéreuse aux Peuples? Elle tiendroit lieu elle seule de tous les impôts, & elle s'étendroit en effet sur toutes les productions de la nature, & sur tous les biens que l'art, l'industrie, l'économie sont capables de procurer.

Il est vrai que ce que je viens de proposer peut être sujet à quelque inconvénient; mais, avec un peu d'attention, il seroit facile d'y remédier. Il faudroit, par exemple, observer une exacte justice & une entiere impartialité dans la taxe de chaque Paroisse. A cet effet, on pourroit établir dans chaque Palatinat une commission de personnes sages, fidelles, exemptes de passions & de préjugés.

Les Propriétaires qui sont les seuls en état de payer, seroient les seuls taxés, sauf à eux, comme je l'ai déja dit, à répartir sur leurs Sujets, déchargés d'ailleurs de la Capitation,

de l'impôt des cheminées, & de toutes les autres contributions qui les écraſent d'ordinaire, à répartir, dis-je, ſur leurs Sujets, tout ce qu'ils ſeroient contraints de porter au Tréſor de la République.

Cet arrangement procureroit d'ailleurs un bien conſidérable, en remédiant aux dommages que ſouffrent les Propriétaires qui ont hypothéqué leurs terres à leurs Créanciers. Obligés de payer à ceux-ci de gros intérêts, contraints en même-temps de ſatisfaire aux charges de l'Etat, ils périſſent ſans eſpoir de pouvoir rentrer un jour dans leurs domaines & de les faire paſſer en héritage à leurs enfants: mais, ſelon mon projet, les Créanciers copropriétaires des biens hypothéqués, porteroient leur part des contributions à proportion de leur créance; & le Débiteur, moins lézé, pourroit un jour ſe libérer de toute ſervitude.

Enfin, le pauvre & le riche contribueroient chacun ſuivant leurs facultés, & il ne pourroit y avoir en tout cela ni concuſſion, ni exaction, ni divertiſſement des deniers, ni prévarication d'aucune eſpece, parce que le tarif des impôts une fois réglé, les moins intéreſſés même pourroient ſavoir à quoi doit monter la contribution de chaque Paroiſſe.

C'eſt ainſi qu'on ne feroit plus obligé à chaque occaſion d'avoir recours à de nouveaux moyens de ſoutenir l'Etat; c'eſt ainſi

que les diſcuſſions & les troubles de nos Aſſemblées ceſſeroient à cet égard, & que le Peuple ne ſeroit plus chargé d'impoſitions à pure perte, & qui ne peuvent ſuffire aux dépenſes de la Nation.

Je n'entre point dans un plus grand détail ſur les moyens qu'on auroit encore d'augmenter les revenus que j'ai indiqués; ces expédients ſe préſenteront d'eux-mêmes, lorſque le Gouvernement ſe trouvera dans une meilleure ſituation. Il ſongera ſans doute alors à économiſer ſes revenus, & à faire ce qu'un Particulier fait à l'égard d'un bien négligé, qu'il défriche, & qu'il met, par ſon induſtrie, à ſa plus haute valeur.

Je finis par où j'ai commencé, & je prie dérechef tous ceux qui ſe croyent exempts de fournir des tributs à l'Etat, d'être une fois perſuadés que tout Citoyen, que la Patrie a nourri & élevé, eſt obligé de travailler à ſa conſervation ; qu'il ne peut être heureux ſi elle ne l'eſt avec lui ; & que c'eſt en quelque ſorte conſpirer la perte de ſa Nation & la ſienne propre, que de lui refuſer les ſecours dont elle a beſoin pour ſe garantir de tout malheur.

Ce n'eſt point s'appauvrir que d'enrichir l'Etat : en le conſervant, rien n'empêche un Sujet de ſe dédommager de cette portion de biens qu'il aura été contraint de lui donner,

& que de vains plaiſirs auroient peut-être honteuſement abſorbés. Lorſque nos troupes ſeront payées réguliérement, lorſqu'on aura aſſigné des émoluments raiſonnables à tous ceux qui ſeront employés dans le Militaire & dans le Civil, chacun n'aura qu'à conſulter ſes forces, ſon génie, ſes penchants, pour ſe rendre utile à la République. Eh! ne peut-il pas retirer davantage des penſions qu'il en recevra pour prix de ſes talents, qu'il ne lui en aura coûté pour acquitter de légers ſubſides?

Je n'ignore point que juſqu'à préſent, *Rectè facti feciſſe merces eſt*; mais mettons la République en état de récompenſer le mérite, & ſûrement on verra chacun de nous s'empreſſer à partager ſes faveurs, & ne connoître point de plus grand plaiſir que de la ſervir avec zele.

Imitons le Laboureur, qui n'épargne pas la ſemence pour avoir une abondante moiſſon: on diroit qu'il perd ce qu'il jette dans la terre; mais c'eſt pour en recueillir des biens qu'il ſait devoir être le ſoutien de ſa vie, & le ſeul moyen qu'il ait de la conſerver.

Au reſte, quant à l'adminiſtration du Tréſor, je m'en rapporte à l'arrangement dont j'ai parlé à l'Article du Grand-Tréſorier, qui ne pourra rien faire que ſous les yeux & par les ordres de la République.

LA JUSTICE.

A Prendre la Juſtice dans le ſens le plus étendu, on peut dire avec vérité qu'elle pourroit elle ſeule maintenir l'ordre dans un Etat, & le mettre en ſituation de ſe paſſer de tout autre réglement utile. En effet, ſi les hommes, dociles à la raiſon, ſe faiſoient un devoir de la ſuivre, auroient-ils beſoin de Loix, ni d'aucun des reſſorts que la politique fait mouvoir tous les jours pour les attacher au bien public, & les contenir dans une parfaite union les uns avec les autres?

Cicéron reconnoiſſoit une Juſtice univerſelle, dont celle des Nations n'étoit, ſelon lui, qu'une ombre & un léger crayon. Il la regardoit comme la ſource du droit que nous ſuivons; & il eſt certain que, ſi elle régnoit ſur la terre, elle ſuffiroit pour nous gouverner. Quelles ne ſeroient pas alors les délibérations de nos Aſſemblées, ſi elle y préſidoit; les ſuccès de nos guerres, ſi nous ne combattions que par ſes ordres; l'état de nos finances, ſi on les adminiſtroit ſelon ſes vues; notre Police, ſi elle régloit toutes nos actions! C'eſt cette Juſtice qui eſt le plus ferme appui du Trône des Rois; c'eſt elle qui fait la proſpé-

rité des Etats, ou qui les ſoutient au milieu des revers, comme dans les ſituations les plus riantes. Elle eſt le lien qui unit les Sujets à la Patrie, l'ame qui les inſpire dans leurs conſeils, qui les ſoutient dans leurs réſolutions, qui les rend invincibles par-tout où il s'agit de la défendre. C'eſt elle qui regle l'ambition, qui appaiſe les animoſités, qui détruit la jalouſie, qui fait mépriſer la faveur, qui retient toutes les paſſions, ou qui les modere. Sans elle, en un mot, nous ne pourrions nous acquitter ni de nos devoirs envers Dieu, ni de nos obligations envers le prochain, ni peut-être auſſi de ce que nous nous devons à nous-mêmes.

Mais ſi l'on convient de ces vérités, ne doit-on pas avouer auſſi que cette même Juſtice eſt le plus bel ornement de notre liberté; & que celle-ci n'eſt utile que lorſqu'on s'en ſert, non à faire tout ce qui plaît, mais à faire uniquement tout ce qui eſt raiſonnable. Rien n'eſt ſi contraire à la Juſtice, qu'un mauvais uſage de la liberté; & c'eſt cette oppoſition naturelle que nous devons tâcher de détruire, en peſant exactement & à la rigueur notre volonté avec la Loi, nos caprices avec nos devoirs, nos opinions avec nos intérêts, nos deſirs avec le bien public, notre ambition avec nos talents, nos prétentions avec notre mérite, & en faiſant tout céder

aux principes d'honneur, au bien de la paix, à la gloire & au bonheur de la Patrie.

Nous y ſommes d'autant plus obligés, qu'outre cette juſtice primitive dont nous avons les ſemences dans nos ames, il eſt des Loix formées ſur des principes, & qui doivent régler tous nos ſentiments. C'eſt ici comme une nouvelle Juſtice, moins étendue à la vérité, mais qui par les récompenſes qu'elle promet, ou par les châtiments qu'elle impoſe, peut nous engager plus ſûrement à ne rien omettre de ce que la premiere nous preſcrit ; triſte & honteux moyen qu'il a fallu mettre en uſage, comme ſi, pour nous porter à la vertu, il ne ſuffiſoit pas d'enviſager le bonheur qu'elle procure, ou de chercher du moins à ſe ſouſtraire aux remords qui aſſiegent un cœur qui ne la pratique pas.

Il n'eſt point d'Etat qui ne doive cette Juſtice à ſes Sujets, ni de Sujets qui ne doivent plier ſous les regles de cette Juſtice. Nous ſeuls, peut-être, nous la croyons encore incompatible avec la liberté. De là ce deſir de nous élever au-deſſus de notre condition, duſſions-nous tout écraſer ſous le poids de notre fortune. Nous voulons tous ſortir des bornes que la Providence nous a marquées, ſans faire attention à la différence qu'elle a miſe dans ſes dons : nous voulons n'en point reconnoître dans les divers rangs où elle nous

a placés; & cette égalité de naiſſance dont nous ſommes ſi jaloux, nous l'oublions même tous les jours, pour nous rendre ſupérieurs à tout ce qui nous environne.

Mais pourquoi cherchons-nous à nous diſtinguer par des biens étrangers à l'homme, tandis que nous ſommes ſi ſatisfaits de ceux qui nous ſont propres, & qui tiennent eſſentiellement à notre individu? Chacun eſt content de ſon eſprit & de ſon cœur. Le plus petit homme même ſe plait dans ſa taille, juſqu'à en tirer quelquefois de la vanité : il n'ambitionne rien au-delà de la forme & de la proportion qui lui ſont communes avec tout le reſte des hommes. Eh! pourquoi ne nous ſuffiſent-ils pas également, ce rang où la Providence nous a placés, cette fortune qu'elle nous a départie, tous les biens extérieurs qui nous ſont échus en partage?

Ce n'eſt que par des qualités qui ſont réellement à nous, que nous pouvons eſpérer les honneurs qui nous flattent; encore faut-il qu'elles nous y élevent preſque ſans nous; que la force, l'oppreſſion, l'injuſtice ne concourent point à nous les donner; & que, ſemblables à ce Romain, dont parle Tacite, nous croyions preſque n'en être pas dignes, alors même que nous les méritons le plus : *Adeò non principatus appetens, ut parùm effugeret ne dignus crederetur.*

C'est ce que nous penserions sûrement, si nous nous jugions nous-mêmes aussi rigoureusement que les autres nous jugent. Dès lors la liberté qui provoque, qui favorise notre ambition, plieroit sous les Loix de la Justice. Mais il est temps de considérer celle-ci dans le Siege respectable du Royaume, & de voir si cet illustre Aréopage a les trois attributs nécessaires, l'autorité, l'intégrité, la capacité.

Je n'ai garde de me plaindre que les Juges qui composent ce que nous appellons le Tribunal, n'ayent point assez de pouvoir dans l'exercice de la Jurisdiction qui leur est propre. Ils jugent en dernier ressort, & l'on ne peut point appeller de leurs arrêts. C'en est plus qu'il n'en faut pour les faire respecter dans l'Etat; mais c'en est peut-être plus qu'il ne convient à un Etat comme le nôtre. Aussi, bien loin de donner plus d'étendue à leur autorité, je voudrois la borner. Et voici sur quoi je fonde mon opinion, à laquelle on ne peut opposer qu'un usage qui n'est pas bien ancien, & que la raison même condamne.

Je dis que ce pouvoir, qui devroit être subordonné à celui de la République, est au-dessus du pouvoir même que la République est en droit d'exercer sur chacun de ses Sujets. C'est à elle seule qu'appartient la Souveraineté; & une des principales parties de la Sou-

veraineté, c'eſt l'adminiſtration de la Juſtice: or le Tribunal juge indépendamment de la République. Elle n'a aucune autorité dans ce Tribunal, & elle ne peut pas caſſer les arrêts qu'on y prononce.

Je ſais ce qu'ón peut m'objecter ici. Le Tribunal étant compoſé des Députés des Palatinats, ne doit-il pas être cenſé repréſenter la République, autant que la repréſente une Diete où ſe trouvent les Nonces de l'Etat? Mais depuis quand ce Tribunal reſſemble-t-il ſi parfaitement à une Diete, qu'on puiſſe les confondre l'un avec l'autre? Ce n'eſt que du Clergé & de l'Ordre Equeſtre qu'on tire les Députés du Tribunal; &, ſelon la forme de notre Gouvernement, ne faut-il rien de plus pour conſtituer un Corps qu'on puiſſe véritablement appeller le Corps de la République? Elle n'exiſte cette République que lorſque les trois Etats qui la compoſent, le Roi, le Sénat & l'Ordre Equeſtre, ſont réunis.

A la vérité, on admet des Sénateurs dans le Tribunal; mais ils n'y ſont reçus que caſuellement, & en vertu du choix d'un Palatinat qui ne les a élus que comme des membres de la Nobleſſe, qu'on eſtime la ſeule capable de juger les différends de la Nation: & s'il étoit vrai que le Tribunal jouît des mêmes droits que la République, il s'enſuivroit qu'il y auroit deux Républiques dans
la

la Nation, & que la vraie République n'auroit plus cette individuité qui fait son essence, & qui seule constitue sa légitimité.

Le Tribunal du Royaume ne peut donc point s'arroger le nom de République; mais par cela même il ne peut jouir du droit suprême de juger sans Appel. Son pouvoir n'étant que précaire, il doit nécessairement relever de tout le Corps de l'Etat; ce n'est qu'un pouvoir de Commission subordonné à la Nation qui le donne, & chacun de ceux qui le composent est responsable de sa conduite envers toute l'Assemblée de ses Constituants.

On aura sans doute remarqué que, dans tout cet Ouvrage, je m'attache principalement à démontrer que la suprême autorité n'appartient qu'à la République. Comme il n'est point d'autorité qui n'émane de la sienne, il n'en est point qui ne doive en dépendre aussi nécessairement que le ruisseau dépend de la source qui le forme & qui l'entretient, & que la lumiere du jour dépend du soleil qui la fait naître. Il faut donc que toute Jurisdiction subalterne soit soumise à celle de l'Etat, & que la République évoque à son Jugement les Décrets du Tribunal, ou pour les ratifier, ou pour les annuller; car c'est presque en cela seul qu'elle peut montrer son indépendance, & cette espece de

Monarchie qui ne doit reconnoître d'autre ſupériorité que celle de Dieu.

Il n'eſt point de Gouvernement qui puiſſe ſubſiſter, s'il n'a réellement un pouvoir unique & univerſel ; mais où eſt celui de notre République, qui, ſe trouvant dépouillée de ſa ſuprême Juriſdiction, n'eſt preſque plus en état de gouverner le Royaume ? Lui refuſer la déférence qui lui eſt due, lui arracher les rênes de l'Etat, s'approprier en Souverains des droits dont on n'eſt que les dépoſitaires, décider ſans elle de l'honneur, de la fortune des Sujets ; ne ſeroit-ce pas, en un ſens, vouloir conduire un vaiſſeau ſans gouvernail, combattre ſans Général, ou vouloir faire agir les bras d'un corps qui ſeroit ſans ame & ſans vie ?

J'ai fait voir précédemment quel peut être le pouvoir du Roi indépendamment de la République. J'ai montré quel eſt celui de nos Miniſtres, & de l'Ordre Equeſtre ſéparément des deux autres Etats ; mais je n'en reconnois point de ſi propre au Tribunal, qui ne doive ſe référer à celui de tout le Corps de la Nation, & qui, en même-temps qu'il autoriſe à juger tous les différends du Royaume, mette à l'abri de toute cenſure ceux qui s'arrogent d'en décider.

Que ſeroient les plus grands fleuves, que de foibles ruiſſeaux, ſi on les diviſoit en plu-

ſieurs branches? & que pourroit-on eſpérer de notre République, ſi l'on partageoit ſa Juriſdiction? Il ne lui reſteroit plus que le droit de faire des Loix ou des Ordonnances, ſans pouvoir les faire exécuter. Mais comme notre liberté ne peut être mieux établie que ſur l'autorité ſuprême de la Nation, il nous importe de la lui conſerver toute entiere; & certainement nous ne pouvons être libres, qu'autant que nous l'aiderons nous-mêmes à maintenir ſa Souveraineté.

Il reſte donc que celle du Tribunal doit être dans la dépendance de la République. Cela poſé, je ne crains point de mettre au jour un arrangement utile & néceſſaire même à l'Etat.

Je diſtingue d'abord les deux ſortes d'Affaires qui relevent du Tribunal, les Affaires civiles & les Affaires criminelles.

Dans celles-ci, il eſt hors de doute que le Tribunal doit procéder à ſa maniere ordinaire, & prononcer en dernier reſſort. Rien ne demande une plus prompte déciſion que la punition des crimes; & il ne convient pas de permettre à des coupables un Appel, ou qui ne ſert qu'à augmenter leurs craintes, en retardant la peine qu'ils méritent, ou qui peut même leur donner les moyens d'échapper à leur châtiment, par une nouvelle réviſion du Jugement qui les condamne.

Dans les Affaires civiles, au contraire, je voudrois que les Décrets du Tribunal ne fussent sans Appel, que lorsque les parties intéressées consentiroient de s'y soumettre; car si l'une des deux se trouve lésée, ou par la suppression d'un Acte qu'elle auroit pu elle-même n'avoir pas produit assez-tôt, ou par un mauvais sens donné à quelque Piece de ses défenses, si elle pouvoit prouver que, dans le fond ou dans la forme, on eût jugé contre la Loi, elle devroit avoir la liberté de recourir à la République pour faire réparer le grief de son arrêt.

Ces appellations, (nous l'avons dit ci-dessus,) seroient portées au Comité Ministérial du Grand-Chancelier, où, en présence du Roi & des autres Députés, on examineroit si la Requête du Plaignant est admissible, ou s'il doit être débouté de l'instance qu'il a osé former.

Il ne conviendroit point que les Avocats plaidassent dans ce Comité; ils consumeroient trop de temps à répéter ce qu'ils auroient déja dit devant les premiers Juges. Il suffiroit que les Parties donnassent chacune leurs Mémoires au Grand-Chancelier, qui, ayant discuté les raisons pour & contre, en feroit rapport au Comité. Les moyens & les pieces du Procès détaillés, on iroit aux opinions: mais, afin qu'on ne prononçât point sans une

connoiſſance parfaite & de la Cauſe en elle-même & des motifs de l'Appel, deux Députés du Tribunal devroient aſſiſter à ce Jugement, où ils ſeroient, pour ainſi dire, comme les Avocats de la premiere Sentence qu'ils motiveroient. Leur ſavoir, leur ignorance même, ſerviroient à éclairer les nouveaux Juges.

Cependant, pour qu'on eût le temps de juger les Cauſes qui reſſortiroient devant le Comité, il faudroit que le Tribunal exerçât ſes fonctions à l'ordinaire pendant les ſix mois que dureroit la Diete, & qu'on ne pût interjetter les Appels que durant les ſix mois qui s'écouleroient de cette Diete à une autre. De cette ſorte, le Tribunal, en finiſſant ſes ſéances, enverroit ſes deux Députés au Comité, & le Comité commenceroit les ſiennes par juger les Appels du Tribunal.

La néceſſité de traiter de nouveau les affaires, rendroit ce dernier attentif ſur le prononcé de ſes Arrêts, ne fût-ce que pour éviter la honte d'être cenſuré par la République.

Or cet ordre ne pourroit avoir lieu qu'autant qu'on changeroit la forme de nos Dietes; leur durée eſt trop courte, & elles ſont trop ſujettes à ſe diſſoudre : il ne ſeroit pas poſſible de faire droit ſur les appellations. Ce n'eſt que par l'établiſſement que j'ai propoſé, de Conſeils toujours ſubſiſtants, qu'on pour-

roit enfin eſpérer de voir la Juſtice exactement adminiſtrée dans le Royaume.

On ne manquera peut-être pas d'obſerver ici qu'il y a une telle liaiſon entre les diverſes parties d'un Etat, qu'on ne ſauroit toucher à l'une, pour la réformer, qu'on ne les réforme toutes.

Je connois combien il importe de les appuyer les unes par les autres, & toutes enſemble par un rapport juſte & une économie exacte; car ce n'eſt pas tant de la perfection réelle où l'on peut porter en particulier chacune de ces parties, que réſulte le chef-d'œuvre d'un Gouvernement politique : il ne vient preſque uniquement que de la proportion qui raſſemble toutes ces parties pour en former un Corps parfait. Je reviens au Tribunal, & j'ajoute que, le Royaume étant diviſé en trois Provinces, il faudroit que chacune eût ſon Tribunal pour faciliter l'expédition des affaires.

La ſeconde qualité néceſſaire pour l'adminiſtration de la Juſtice, eſt l'intégrité & l'incorruptibilité des Juges. Dans l'Aréopage d'Athenes, les Archontes ne jugeoient que la nuit, non-ſeulement pour qu'ils euſſent l'eſprit plus recueilli, mais auſſi afin que, l'obſcurité leur dérobant la vue de tout objet de haine ou de pitié, rien ne pût les émouvoir ou les ſéduire. Je n'ignore point que nos

Loix ont décerné des punitions & contre ceux qui entreprendroient de ſurprendre la religion de leurs Juges, & contre les Juges mêmes qui ſeroient capables de ſe laiſſer corrompre par leurs ſolliciteurs. Mais à quoi ſervent ces Loix, dès qu'il eſt ſi difficile de découvrir ceux qui les violent? Des marchés ſi honteux ſe font d'ordinaire ſans témoins; & les coupables ont trop d'intérêt à ſe cacher, pour qu'on puiſſe eſpérer de leur faire porter la peine de leurs crimes.

Le ſerment qu'on exige des Députés au Tribunal, n'eſt guères plus propre à les rendre fideles aux devoirs de leur Charge. J'oſe même dire qu'il ne donne que trop ſouvent occaſion au parjure, qui, à cet égard, comme à pluſieurs autres, n'a preſque plus rien qui nous effraye, & n'eſt regardé, tout au plus, que comme un vice de la Nation. Il s'agit d'oppoſer de plus fortes barrieres à la corruption de nos Magiſtrats. Il faudroit que celui qui voudroit gagner leur faveur, ne pût point en être aſſuré, quelques moyens qu'il pût employer pour acheter leurs ſuffrages. Dans ce cas, on trouveroit peu de plaideurs dont un ſuccès douteux n'arrêtât les démarches.

Or, pour les mettre dans cette perplexité, peut-être favorable à l'avarice, mais encore plus utile à la fragilité d'une vertu aiſée à ſu-

borner, on devroit établir que les Juges ne donneroient plus leurs opinions de vive voix, comme on le pratique aujourd'hui; mais par des billets ſecrets, où ils contreferoient même leur écriture. On jetteroit ces billets dans un ſcrutin fermé, le Maréchal les raſſembleroit, & il formeroit le Décret à la pluralité des ſentiments, ſuivant l'uſage ordinaire.

Par ce moyen, les Juges, aſſurés du ſecret, ne conſulteroient que leur conſcience & les Loix; du moins n'étant plus retenus par aucune conſidération humaine, ils pourroient rompre plus aiſément des engagements illicites, qu'on ne pourroit preſque pas les convaincre d'avoir rompus. Eh! en eſt-il de ſi lâches, ou de ſi déterminément méchants, qui, rendus à eux-mêmes, n'aimaſſent mieux trahir leur corrupteur, que la Juſtice?

Peut-être ce premier pas vers leur devoir les animeroit à ne pas rougir d'une heureuſe intégrité dont ils n'auroient pu ſe défendre. Toujours eſt-il certain que, cette méthode d'opiner une fois introduite, l'innocence des Juges ſeroit plus à l'abri des délicates ſollicitations d'un client qui, ſe méfiant de ſon droit, met les préſents à la place des raiſons qui lui manquent: & quel eſt le Plaideur aſſez imprudent pour expoſer ſes dons au hazard d'un ſuffrage qui ne peut avoir que ſon Dieu & ſon Juge pour témoins? Et voudra-

t-il riſquer de perdre tout à la fois & ſon argent & ſon procès, ſans qu'il lui reſte du moins le triſte plaiſir de pouvoir ſe plaindre avec raiſon de la trahiſon qu'on lui aura faite?

Ce qui occaſionne parmi nous les fréquentes corruptions des Juges, c'eſt l'indigence de la plupart d'entr'eux. N'ayant rien à prétendre du Tréſor public pour l'exercice de leurs fonctions, ils cherchent à ſe dédommager de leurs travaux aux dépens de la Juſtice; & par cela ſeul on peut comprendre aiſément ce que j'ai dit ailleurs, combien il importe d'accorder des honoraires à tous ceux qui ſont employés pour le ſervice de l'Etat.

La troiſieme qualité que j'eſtime eſſentielle aux Juges, c'eſt la capacité; elle renferme trois parties, dont une ſeule venant à manquer, ils ſeroient dès-lors incapables de s'acquitter dignement de leur Charge. Il faut 1°. qu'ils ayent une connoiſſance parfaite des Loix de la Nation, & de la forme de la procédure. 2°. Il faut qu'ils ayent des ſentiments & des entrailles, du moins par vertu, & une tendreſſe de conſcience qui les porte à garantir l'innocence de toute oppreſſion. 3°. Il faut qu'ils aiment l'application & le travail. Ces deux dernieres qualités peuvent être le fruit d'un naturel heureux; mais l'érudition ne s'acquiert qu'à force d'étude & d'expérience.

Cependant, comme les diſputes de l'E-

cole ont ſouvent donné lieu à des héréſies, il peut ſe faire que la Juriſprudence enfante de vaines ſubtilités qui apprennent à éluder les Loix par les Loix mêmes. De là ces incidents, ces chicanes, ces tours malicieux pour embrouiller des Procès, pour déguiſer la vérité, pour différer les Jugements, pour autoriſer des prétentions injuſtes. Il ſembleroit avantageux d'ignorer une ſcience qui eſt plus propre à éblouir & à préoccuper, qu'à éclairer & à inſtruire; & l'on devroit ſans doute lui ſubſtituer, la candeur, la droiture, une exacte probité, un jugement ſolide.

Ce problême eſt difficile à réſoudre; mais la Juriſprudence eſt utile, elle eſt même néceſſaire; & il eſt certain qu'un Juge, qui, ſans mauvais deſſein, pécheroit par ignorance, ne ſeroit pas moins coupable que celui qui, étouffant ſes lumieres, ne pécheroit que par mauvaiſe volonté. On ne ſauroit mettre entr'eux la même différence qui ſe trouve entre deux cœurs innocents, dont l'un, par une attention réfléchie, ne veut point manquer à ſes devoirs; & l'autre, par imbécillité, ne ſait pas les enfreindre. Il n'eſt point de Pays où l'on ne s'applique au Droit: nous ſeuls nous négligeons cette étude. Nous n'avons pas même des Ecoles pour nous y former. Il eſt aſſez de gens parmi nous qui ſauront dreſſer un Décret, ſelon la forme uſitée dans nos Chan-

celleries; mais il n'en eſt preſque point qui ſachent les prononcer ſelon les regles d'une exacte équité. Ceux-mêmes qui les minutent ne ſuivent qu'au hazard & ſans principes ce qu'une longue pratique leur a enſeigné. Nos Avocats, chargés de ce ſoin, ne ſavent preſque rien au-delà, & nous nous imaginons qu'il n'appartient qu'à eux ſeuls d'interprêter les Loix qu'ils connoiſſent à peine, & que nous nous faiſons une gloire d'ignorer.

En effet, nous regardons comme au-deſſous de nous tous les talents qu'ils devroient acquérir; & ce mépris ne vient que de ce que nous confondons deux états, que nous devrions ſéparer, qui ſont diſtincts par-tout ailleurs, & réellement incompatibles en eux-mêmes: nous embraſſons tout à la fois la Robe & l'Epée, & nous n'avons ni le loiſir, ni les talents, ni la volonté de nous rendre habiles dans l'un & dans l'autre.

Eh! comment un Citoyen retiré dans la campagne, uniquement occupé d'une triſte économie pour ſatisfaire à ſes beſoins; comment un Militaire ignorant par vanité, avantageux par habitude, bruſque par état; comment de tels perſonnages pourront-ils adminiſtrer la Juſtice? connoîtront-ils les formalités de la procédure, ſans leſquelles ils ne peuvent en conſcience s'ingérer à juger les affaires d'autrui?

Dans tous les Etats policés, les Baillifs mêmes ou les Prévôts, qui ne jugent qu'en premiere inſtance, doivent néceſſairement être gradués dans quelque Univerſité. Et notre Tribunal, le ſeul Parlement de notre Royaume, qui juge toute la Nation en dernier reſſort, ce Tribunal, de quels Sujets eſt-il composé? Tout le monde le voit, tout l'Etat en gémit, & ce Tribunal ſubſiſte encore. Du moins, ſi, au défaut d'étude, nous avions l'expérience qui peut en quelque ſorte tenir lieu de ſavoir; mais cette reſſource même nous manque. On change tous les ans les Députés du Tribunal, & ceux qui y entrent ſont auſſi novices que ceux qui en ſortent.

Il convient donc que ces Juges ſoient perpétuels, comme ils le ſont dans preſque toutes les autres Nations.

Lorſque leur état ſera ſtable & déterminé, lorſqu'il ſera ſoutenu par des honneurs, des prérogatives, des appointements convenables, il eſt à préſumer qu'on s'appliquera dès la jeuneſſe à s'en rendre digne, & que l'exercice aſſidu d'une fonction permanente augmentera les lumieres déja acquiſes, & nous donnera des Juges tels que nous devons les deſirer. Leurs Charges ſeroient un degré pour monter au Sénat, qui, dans la ſuite, ne ſeroit rempli que de ce qu'il y auroit parmi nous de gens les mieux inſtruits dans la ſcience de

nos Loix & de nos Coutumes. Si l'on m'objecte que cette espece de Dictature perpétuelle pourroit nuire à l'Etat par sa trop grande autorité, je répondrai que cela pourroit être, si le Tribunal restoit dans la forme où il est; mais que son pouvoir ne sera plus à craindre du moment que, suivant mon projet, on limitera ce pouvoir par les Appels à la République. (*)

(*) Anciennement les Rois de Pologne étoient chargés du jugement des Procès; & c'étoit vraisemblablement de toutes leurs fonctions, comme l'insinue le texte, la plus négligée. Des affaires plus importantes au soutien, à la prospérité de l'Etat; la Guerre, les Finances, la manutention des Loix, leur laissoient à peine le temps de discuter les intérêts de leurs Sujets, d'appaiser leurs animosités, de détruire leurs jalousies. La plupart même n'avoient pas le courage d'entrer dans un détail toujours pénible à ceux qui l'aiment par devoir, plus pénible encore à ceux qui ne s'y portent qu'avec dégoût & répugnance.

Ils ordonnerent que la Justice fût administrée dans chaque Palatinat. Il y eut dès-lors, dans chacun, deux Tribunaux : celui des Juges de chaque District, où les affaires se portoient en premiere instance, & celui que l'on appelloit Colloque, en Polonois *Wieca*, ou *Rokiglowne*, qui se tenoit tous les ans en Automne, & qui étoit composé du Palatin, du Castellan, & du reste des Officiers de la Province. *Martin Cromer. de Sit. Pol. & Gente Pol.*, *lib.* 2, *pag.* 518, *edit.* 1589. *Christ. Hartkn. de Rep. Pol.*, *pag.* 745. De ce Tribunal, on alloit au Roi; & l'on pouvoit même

Cet uſage étoit anciennement établi, lorſque nos Rois jugeoient eux-mêmes les Cauſes de leurs Sujets. Mais outre les inconvé-

---

directement y porter Appel des Sentences rendues par les premiers Juges, ſi, avant le temps où le Colloque avoit coutume de s'aſſembler, il ſe tenoit une Diete générale. *Ib. p.* 747. Il n'étoit pas poſſible que, ſelon cet arrangement même, les Rois ne fuſſent encore accablés de la diſcuſſion de beaucoup d'affaires. Auſſi Henri de Valois, qui n'aimoit rien moins que l'application & la gêne, ne pouvoit ſupporter ce pénible devoir. *Je trouve ſingulier*, diſoit-il, *que les Polonois n'ayent voulu faire de moi qu'un Juriſconſulte. Ne voudront-ils pas bientôt me réduire à la ſimple qualité d'Avocat? Paul Piaſec. Chron. p.* 50. Sous le regne de Sigiſmond Auguſte, on avoit eu deſſein d'établir, ſur le modele des Parlements de France, une Cour Souveraine, où ſe releveroient les Appellations de tous les Juges inférieurs. Ce projet n'eut point lieu. Sigiſmond ſe contenta d'établir dans chaque Palatinat des Juges extraordinaires, qui, ſans rien empiéter ſur la Juriſdiction des Colloques, furent chargés de terminer toutes les affaires qui étoient reſtées en arriere, ou par ſa négligence, ou par celle des Rois ſes Prédéceſſeurs. *Chriſt. Hartn.*, *p.* 78. Il étoit réſervé au Roi Bathori d'attribuer à la Nation le jugement abſolu de toutes les Cauſes d'appel, dont il auroit dû décider lui-même. Ce fut la Diete de 1578 qui exigea ce Réglement, comme une condition ſans laquelle elle ne pouvoit ſouſcrire aux impôts que ce Prince exigeoit pour reprendre la Livonie. *Reihn. Heidenſt. p.* 120, *col.* 1. Depuis ce temps, la République nomme

nients d'une Juſtice qui changeoit de lieu à tout moment, nos Rois conſumoient trop de temps à la pénible diſcuſſion des Procès, &

ſes Juges, qu'elle appelle Députés, & qui forment chaque année un Tribunal, l'un à Petrikow, & l'autre à Lublin. On choiſit ces Députés dans l'Ordre Eccléſiaſtique, & dans l'Ordre Séculier. Les Eccléſiaſtiques ſont nommés par leurs Chapitres; les autres par les Diétines des Palatinats. *Chriſt. Hartkn. p.* 754. D'abord on exigea qu'ils fuſſent choiſis d'un conſentement unanime. A préſent il ſuffit qu'ils le ſoient à la pluralité des voix. *Ib. p.* 755. Certains Palatinats ont droit d'en nommer deux. Les autres n'en peuvent élire qu'un. Celui qui l'a été une fois, ne peut l'être dérechef qu'au bout de quatre ans. Il n'en eſt pas de même des Eccléſiaſtiques, qui peuvent l'être au bout de deux ans. *Ib. p.* 757. Ceux qui ſont deſtinés au Tribunal de Petrikow tiennent leurs Séances depuis le 4 Octobre juſqu'à Pâques; & ceux de Lublin, depuis Pâques juſqu'à la moiſſon. Dans la premiere Séance, ils prêtent tous ſerment d'obſerver les regles de la juſtice la plus exacte. *Ib. p.* 760. Enſuite les Séculiers s'éliſent un Maréchal, qu'on appelle Maréchal du Tribunal. Ce choix tombe ordinairement ſur un des Membres du Sénat, ou ſur quelque grand Officier de la Couronne. Les Eccléſiaſtiques ſe donnent un Préſident, qui eſt preſque toujours un Prélat du Dioceſe de Gneſne. *Ib. p.* 761. Les Palatinats qui relevent du Tribunal de Petrikow, ſont ceux de Poſnanie, de Caliſch, de Siradie, de Lencici, de Brzeſcie, d'Inowladiſlaw, de Mazovie, de Ploesko, de Rava avec les Diſtricts d'Wſchow, de Vielun

il ne leur en reſtoit preſque plus pour expédier les affaires générales du Royaume. On inſtitua le Tribunal pour les décharger d'un

---

& de Bobrzin. Ceux qui ont leurs affaires commiſes au Tribunal de Lublin, ſont les Palatinats de Cracovie, de Sendomir, de Ruſſie, de Podolie, de Lublin, de Beltz, de Podlaquie. En 1589, on y ſoumit les Palatinats de Volhinie & de Braczw; en 1590, celui de Kiovie; & en 1635, celui de Czernichow. *Reinh. Heidenſt. pag.* 120, *col.* 1. Il faut remarquer que le Roi Bathori, en fondant les deux Tribunaux, ſe réſerva, à lui & à ſes Succeſſeurs, la connoiſſance de tous les différends touchant les Biens Royaux, que les Polonois appellent Biens économiques, ou Biens de la Table Royale. Ces Biens conſtituent le Fiſc, qui eſt ſéparé du Tréſor public, & qui conſiſte dans les revenus de certaines Terres aſſignées par la Nation, pour l'entretien de la Maiſon de ſes Rois. *On peut voir le détail de ces Biens dans les Mém. pour ſervir au Dr. public de Pol., par Leugniſch., trad. par Formey.* §. XLV. *pag.* 198. *Voyez auſſi And. Max. Fredro. Geſt. pop. Pol. p.* 121, 123. *Paul. Piaſec. Chron. p.* 58. Une autre obſervation à faire touchant les Tribunaux, c'eſt que les Eccléſiaſtiques refuſant de s'y ſoumettre, il fut arrêté que, lorſqu'il s'y agiroit de quelque affaire du Clergé, on nommeroit ſix Juges ſéculiers, & pareil nombre d'Eccléſiaſtiques pour la décider, & que, s'il arrivoit que les avis fuſſent partagés, on appelleroit au Roi, qui prononceroit en dernier reſſort à la prochaine Diete. *Reinh. Heidenſt. p.* 120. *Paſt. ab Hirtenb. Flor. Pol. p.* 269. Ces Tribunaux furent à peine établis, que Bathori s'apperçut que la Juſtice ne

emploi trop pénible; mais ce n'eſt pas à dire que le Tribunal ait toute l'autorité dont jouiſſoient nos Rois; & il eſt juſte qu'on appelle à eux & à la Nation des Arrêts qu'il prononce; nos Rois, à la tête des Conſeils Miniſtériaux, peuvent ſuffire au jugement de ces Ap-

---

pouvoit être exactement adminiſtrée par des Députés qui ne devoient leur emploi qu'à la brigue; qui, n'ayant rien à prétendre du Tréſor public, pour les dédommager de leurs peines, n'étoient pas toujours à l'abri contre les reſſources intéreſſées d'un Client généreux; qui, s'étant toujours fait de leur naiſſance un prétexte d'oiſiveté, n'avoient aucune teinture des Loix, & ſe faiſoient même une eſpece d'honneur de ne les avoir jamais étudiées; qui, devant changer tous les ans, ſe preſſoient trop de finir les affaires, ou les rendoient interminables en les remettant à la déciſion de leurs Succeſſeurs; & qui enfin ſe raſſembloient plutôt pour diſſiper, par des plaiſirs faſtueux, l'ennui dont ils étoient accablés dans leur campagne, que pour punir l'uſurpation, défendre l'innocence, & répandre par-tout le bon ordre & la paix. Il n'étoit plus poſſible à Bathori de rien changer à un établiſſement que la Nation regardoit comme un des grands privileges de ſa liberté. L'idée qu'elle en avoit ſubſiſte encore; & les Peuples, malgré leurs gémiſſements, ſe trouvent autant opprimés par la juſtice qu'ils réclament, que par les vexations dont ils lui demandent d'être vengés. C'eſt pour remédier à ce déſordre, que l'Auteur de cet Ouvrage propoſe des moyens de rendre les Tribunaux plus utiles à ſa Nation qu'ils ne l'ont encore été. *Note de l'Editeur*

pels, qui deviendroient même tous les jours moins fréquents, si ces Princes s'appliquoient sérieusemenr à bien remplir leurs fonctions.

Je finis cet Article, sans entrer dans aucun détail sur la réformation de nos Loix. J'avoue ingénuement que la Jurisprudence m'est aussi étrangere qu'elle l'est à mes Concitoyens. Je laisse à de plus habiles que moi le soin de corriger nos Constitutions, de les changer, de les renouveller, de leur donner une meilleure forme. Je sais qu'on y travaille depuis long-temps, & sur-tout aux moyens d'empêcher que les Parties ne se ruinent en plaidant, & que ceux qui gagnent leur Procès par la justice de leur Cause ne se trouvent abymés par la longueur des procédures. Puisse-t-on réussir à faire un Code de tous nos anciens Statuts, & à introduire pour toujours dans l'Etat une exacte administration de la Justice!

LA POLICE.

ON ne peut se rappeller sans horreur ces premiers temps où les hommes, épars dans les campagnes, vivoient séparés les uns des autres. Ennemis de la dépendance, ils ne connoissoient d'autre vertu qu'une brutalité féroce, ni d'autres moyens de subsister, que

la fraude, la trahiſon, la violence, les meurtres. Eh! combien devoient-ils aimer ces crimes affreux, puiſqu'ils y avoient attaché la néceſſité même de vivre! On ne voyoit parmi eux ni Maîtres, ni Sujets, ni bienſéances, ni devoirs, ni ſentiments: chacun d'eux, Etranger parmi ſes ſemblables, l'étoit peut-être auſſi au milieu même de ſes proches. Pour tout dire en un mot, il n'en étoit point qui ne parût être né pour détruire toute l'eſpece humaine.

On convint d'arrêter le cours d'une licence ſi effrénée; on ſe raſſembla. On vit la ſubordination ſuccéder à l'indépendance, l'ordre au libertinage: les paſſions furent déſarmées par la crainte, ou par la raiſon. La Société prêta aux foibles toute ſa force pour les garantir de l'oppreſſion; les allarmes ceſſerent, & tout devint tranquille ſous la protection des Loix.

Ce fut alors que parut, pour la premiere fois, dans le monde, cette Police qui eſt l'ame des Etats, & qui ſeule en fait mouvoir les reſſorts pour le bonheur de ceux que la Providence y a fait naître. C'eſt elle qui entretient la paix, malgré la différence des rangs & des conditions, qui ſembleroit vouloir la détruire. Elle y cimente l'union par des beſoins mutuels, & fait ſervir au ſoutien & à la beauté même du Gouvernement, le déſordre apparent de l'inégalité des partages.

Mais que nous ſerviroit de nous être réunis, ſi la Police ne continuoit d'arrêter le cours de nos déſordres ? & ne ſerions-nous pas d'autant plus à plaindre, que, ne pouvant nous éviter, nous aurions plus à ſouffrir de l'inſolence de nos deſirs, & de cet eſprit de domination qui ſemble empreint dans le fond même de notre nature ?

Auſſi, malgré tout ce que j'ai dit juſqu'à préſent pour mettre la République dans une ſituation heureuſe, je croirois n'avoir rien fait, ſi elle ne reprenoit comme un nouvel être, en rétabliſſant l'ordre qui doit l'animer & la ſoutenir.

Que ſeroit-elle en effet, cette République, qu'un corps inanimé, ſi toutes ſes parties ne ſe prêtoient du ſecours l'une à l'autre ; & ſi chacune, contente de ſes fonctions, ne concouroit à former une eſpece d'unité ſous l'empire des Loix qui doivent leur être communes ?

Le Roi eſt le chef de ce Corps dont je parle : il doit travailler à ſa conſervation, le maintenir dans ſes droits, & chacun des Membres qui le compoſent, dans leur liberté naturelle ; il doit confondre les vices par la juſtice, mériter notre amour par la clémence, & nous animer par ſes bons exemples à la pratique des vertus.

Le Sénat eſt comme le buſte & le tronc

de ce Corps; il en renferme les parties les plus nobles. Ferme & impénétrable, il doit les défendre & les garantir, parer les coups qu'on leur porte; &, pour achever une comparaiſon qu'on me pardonnera ſans doute, il faut qu'il ménage la liberté comme un ſouffle précieux, qui périroit du moment qu'on s'aviſeroit de le contraindre.

Les Miniſtres ſont le cœur qui donne du mouvement au Corps; ils ſont le centre où toutes les affaires doivent aboutir & revenir ſans ceſſe par une eſpece de circulation. Leur amour pour la Patrie doit échauffer & ranimer tous les Membres; & il n'en eſt point qui doivent être plus vivement affectés de tout ce qui intéreſſe ſon repos ou ſa gloire.

Ceux qui compoſent l'Ordre Equeſtre ſont les bras de ce Corps. Eh! qu'auroit-il à craindre, ou que ne pourroit-il pas entreprendre, s'ils s'accordoient tous à lui prêter les ſecours dont ils ſont capables?

Le Peuple, enfin, je le conſidere comme les pieds de ce Corps: ce Peuple tout pauvre, tout miſérable qu'il eſt, en eſt véritablement l'appui; c'eſt ſur lui que porte cette machine immenſe. Eh! plaiſe au Ciel qu'il puiſſe toujours ſuffire à la porter!

Ce n'eſt que du concours mutuel de tous les divers états de la République, que dépend ſa force & ſon pouvoir; & ce n'eſt que

l'Ordre civil & politique qui, étant l'ame de ce Corps, peut les réunir, en réprimant les passions qui les portent à faire schisme entre eux, & qui tendent toujours à les faire subsister séparément, & aux dépens les uns des autres.

Trois choses sont nécessaires pour le maintien de cet Ordre: comme nous ne pouvons mieux le considérer que sous l'idée d'une ame qui regle & anime l'Etat, il doit avoir les trois facultés qui sont propres à notre ame; la volonté, la mémoire & l'entendement. Cette idée paroîtra singuliere, mais elle renferme un grand fond de vérité.

Je voudrois d'abord que chacun fût persuadé que, s'il ne peut avoir ce qu'il veut, il doit ne pas vouloir ce qu'il n'a pas. La diversité des opinions ne sauroit avoir de suites dangereuses dans un Etat où les Sujets se disputent l'honneur de l'obéissance, & se piquent d'une aveugle soumission aux ordres du Souverain. L'autorité suprême arrête la fougue des esprits; & si elle n'empêche pas le contrariété des sentiments, elle les empêche du moins de se produire: tout plie sous la volonté d'un Monarque; & son empire assure l'ordre, bien-loin de le troubler.

Il n'en est pas de même dans un Etat Républicain: autant de Sujets, autant de volontés différentes. L'amour même de la re-

gle y met la confuſion. Ce ne ſont pas toujours les aigreurs, les animoſités, les jalouſies, qui font contraſter les opinions : les intérêts communs, le goût du devoir, le zele, l'honneur, la vertu, les partagent. Ces ſentiments, ſi louables d'ailleurs, ſe modifient en tant de manieres, ſelon la variété des idées, ou pour mieux dire, ſelon la diverſité des humeurs, qu'ils ne peuvent ſe concilier, & qu'une République tombe preſque néceſſairement dans l'Anarchie, tout y devenant arbitraire, juſqu'aux Loix mêmes qui doivent régler les mœurs.

Comment remédier à ce déſordre, ſi l'on ne détruit cette foule de volontés qui ſe heurtent ſans ceſſe ? il faut abſolument qu'elles ſe réuniſſent dans un ſeul principe, qui leur inſpire les mêmes vues & les mêmes motifs. Il faut que, comme tous les membres du corps humain ne reçoivent le mouvement que d'une ſeule ame, toutes ces volontés n'agiſſent que par le même eſprit.

Mais cet eſprit n'eſt pas cette liberté altiere qui nous conduit d'ordinaire, & qui nous conduit ſi mal. Qu'elle entre dans nos deſſeins, à la bonne heure; mais qu'elle n'y ait part qu'autant qu'ils ſont poſſibles & avantageux à l'Etat. C'eſt cette liberté qui autoriſe la contrariété de nos ſentiments. Trop ſouvent elle en eſt l'unique ſource : malheu-

reuſement, plus on veut la reſſerrer dans ſes bornes, moins il eſt aiſé de la contenir. C'eſt un torrent d'autant plus impétueux, qu'on lui oppoſe de plus fortes digues; & une fois débordé, il ne ceſſe de s'étendre : rien n'eſt plus contraire au bon ordre que cette liberté. Il n'eſt point de Loix qu'elle ne regarde comme une ſervitude ; & ſi elle les reçoit, ce n'eſt qu'en ſe réſervant le pouvoir de les enfreindre.

Ce n'eſt point là cet eſprit que je propoſe, & qui doit mettre dans nos volontés un rapport ſi parfait qu'elles n'en paroiſſent plus qu'une ſeule : il ne nous eſt pas permis de vouloir tout ce qu'il nous eſt libre de faire.

Quel moyen cependant de parvenir à cette conformité d'idées, à cette unité d'opinions d'où doit réſulter le maintien de l'ordre, & le bonheur d'un Etat Républicain? Rien ne ſeroit plus aiſé, ſi chacun y régloit ſa volonté ſur trois maximes générales.

1°. Un ſentiment ſecret, imprimé dans nos ames par les mains mêmes de la nature, pourroit preſque ſeul rapprocher nos eſprits & nos cœurs pour l'avantage de la Société dont nous ſommes Membres. Ce ſentiment exige de nous une entiere conformité de nos penſées avec la volonté de Dieu, ſeul Maître ſouverain de toutes les intelligences. Les vues, les deſſeins de cet Etre ſuprême doivent régler nos vues

vues & nos desseins; & si les idées de tous nos Citoyens étoient parfaitement d'accord avec cette Loi essentielle, immuable, universelle, ne le seroient-elles pas entr'elles? Et quelle diversité d'opinions y auroit-il dans notre Etat, & sur ce qui le regarde en général, & sur les intérêts réciproques de ceux qui le composent?

2°. Il est encore un point fixe où nous devons rapporter toutes nos pensées & toutes nos actions. En effet, s'il est un ordre d'idées éternelles qui doit diriger nos affections, il en est un autre formé par le consentement des hommes, auquel nous devons assujettir tous nos sentiments. L'un est indépendant de nos opinions & de nos goûts, & ne releve absolument que de la volonté de Dieu; l'autre est aussi immuable & nécessaire, parce qu'il est fondé sur les idées primitives de la raison, & qu'il est approuvé par tous ceux qui se trouvent réunis dans un même corps de Cité ou de République. C'est cet ordre qui nous maintient dans une exacte subordination, sans détruire notre égalité naturelle; & tout nous engage à l'observer : un sentiment naturel & intime d'humanité, l'amour que nous devons à nos freres, notre propre intérêt, le bien général de la Société où nous sommes obligés de vivre. Cet ordre met une barriere à la liberté sans la détruire, & la per-

fectionne au contraire, en l'empêchant de ſe perdre à force de s'égarer. Mais la liberté doit reſpecter cet ordre qui éclate dans les Loix de nos Peres, dans celles que nous nous ſommes données à nous-mêmes; le même principe qui nous a engagés à les établir, doit nous porter à nous y ſoumettre.

3°. Un plus preſſant motif doit réunir nos volontés; c'eſt un amour auſſi naturel que celui de nous-mêmes : cet amour, c'eſt l'amour de la Patrie. Il ne peut que nous inſpirer des ſentiments uniformes, ſi nous préférons toujours le bien public à nos avantages particuliers; ſi, libres de paſſions, & ſans aucun retour ſur nous-mêmes, nous n'avons en vue que le ſalut de l'Etat, & ſi nous ne varions tout au plus que ſur les moyens de rendre cet Etat heureux & tranquille.

Combien notre liberté nous ſeroit-elle ſalutaire, ſi nous n'avions tous qu'une ſeule & même volonté dans tout ce qui regarde le bien du Royaume! Il nous eſt poſſible d'en venir à cette heureuſe unité. Nos volontés particulieres n'ont beſoin que d'elles-mêmes, pour ne plus être en oppoſition avec celles de nos Concitoyens.

Les infirmités de nos corps ſubſiſtent malgré nous; nous n'avons rien dans nous-mêmes qui puiſſe les guérir; & les remedes extérieurs, bien-loin de les détruire, ne ſervent

ſouvent qu'à les empirer : il n'en eſt pas ainſi des maladies de l'eſprit ; elles dépendent de l'imagination : vouloir s'en défaire, c'eſt le plus ſûr moyen de ne plus les reſſentir.

Nous portons chacun dans nos cœurs le ſalut de la Patrie ; & dans la même ſource d'où viennent ſes maux, nous pouvons puiſer tout ce dont elle a beſoin pour le recouvrement ou pour le maintien de ſes forces. C'eſt la contrariété de nos volontés qui les détruit ; il ne tient qu'à nous de les rétablir par un concert de ſentiments qu'aucune paſſion ne démente.

La volonté peut agir dans l'homme en trois manieres : elle peut ne ſe propoſer que de mauvais deſſeins ; & alors la liberté qui l'y détermine eſt pernicieuſe. Elle peut vouloir ce qui n'eſt pas poſſible ; & dans ce cas la liberté eſt inutile, puiſqu'elle ne peut point l'exécuter. Elle peut ſe porter au bien ; & en cela ſeule la liberté eſt avantageuſe, puiſqu'elle aide à ſatisfaire de juſtes deſirs.

C'eſt auſſi l'unique uſage que nous devons faire de notre liberté ; & telle doit être ſon union avec nos volontés, que celles-ci ne s'en ſervent que pour le bonheur de l'Etat, qu'il leur importe de maintenir, & que la liberté ne ſe prête à nos volontés, que pour augmenter ce bonheur, qui doit rehauſſer ſa propre gloire. Eh ! combien plus eſtimerions-nous

la liberté, ſi elle ne ſervoit déſormais qu'à l'avantage de la Nation, puiſque nous en faiſons même un ſi grand cas, malgré la confuſion & les déſordres qu'elle y fait naître !

La mémoire eſt la ſeconde partie du bon ordre, comme elle eſt la ſeconde faculté de l'ame ; & certes, ne ſeroit-ce pas en vain qu'on s'appliqueroit à établir la Police dans un Etat, ſi on ne s'y rappelloit tous les événements malheureux qu'il a eu à eſſuyer dans des temps de licence ? Un Pilote ne perd jamais le ſouvenir des écueils qu'il a évités, afin de pouvoir les éviter encore. Nous devons d'ailleurs nous rendre préſents les exemples de nos Peres ; quels modeles à ſuivre ! que nous ſerions eſtimables, ſi nous les ſuivions, & ſi nous imitions leur zele pour la gloire de la Nation ! Voyoit-on de leur temps la diſcorde régner dans les Conſeils, dans les Tribunaux, dans les familles ; les rangs ſe régler par la naiſſance plus que par le mérite ; les dignités proſtituées aux richeſſes plutôt qu'à la vertu ; une licence effrénée ſecouer le joug de l'autorité ; tous les goûts ne tendre qu'au luxe, tous les ſentiments à la volupté, tous les talents à l'ambition ; les brigues, les cabales s'élever, ſe ſoutenir par l'amour du gain, & l'Etat immolé à des intérêts ſordides ?

Nos Peres n'avoient en vue que le bien de la Patrie : ils ne connoiſſoient d'autres moyens

de la rendre heureuſe, que de l'aimer plus qu'eux-mêmes. Ce tendre amour, ils le tranſmettoient à leurs enfants. Ils auroient voulu l'empreindre même juſques dans la maſſe de leur ſang. Citoyens d'un même Etat, ils ſe regardoient comme membres d'une même famille. Les avantages publics, ils les reſſentoient plus que les leurs propres, & leur joye n'étoit jamais plus ſenſible que lorſque chacun y avoit part. Dans les revers, il ſe ſoutenoient par leur courage, & l'Etat trouvoit toujours des reſſources dans leur ſobriété, dans leur ſimplicité, dans leur économie. On pourroit compter parmi eux, ainſi que chez les Romains, des Fabricius qui rejettoient l'or des Jugurtha; des Cordus & des Décius, prêts à ſe dévouer à la mort pour le ſalut de la Patrie.

Il nous importe de nous remettre ſouvent ſous les yeux la probité de ces grands hommes, à moins que, ne rougiſſant plus de nos vices, nous ne méritions même pas de ſavoir qu'il y a eu autrefois parmi nous des hommes ſi vertueux.

Mais comme ils penſoient à inſtruire leur poſtérité, nous devons nous occuper de celle qui doit nous ſuivre. Portons notre vue juſques dans les ſiecles à venir. Si, malgré les grands exemples que nous avons reçus, nous ſommes ſi fort déchus de la vertu de nos Peres, quels pourront être nos deſcendants, ſi

nous ne leur laiſſons que nos déréglements pour modeles? Nous arrêtons le progrès de la gloire de nos Ancêtres, nous en empêchons l'utile propagation. Ils ne connoiſſoient point leur propre vertu, parce qu'ils ignoroient qu'il y eût des vices; & nos Deſcendants, par un effet contraire, ne connoiſſant que nos vices, croiront peut-être qu'il n'y eut jamais parmi nous aucune vertu.

Attentifs à épurer nos cœurs pour régler leur conduite, nous devons penſer auſſi à ce que nous nous devons à nous-mêmes; nous rappeller ſans ceſſe les obligations de notre naiſſance, les devoirs de notre condition; &, au contraire, oublier, s'il ſe peut, nos préjugés, nos goûts, nos plaiſirs, les ſtratagêmes de notre ambition, les ſoupleſſes de notre avarice, tous ces uſages dont nous ſommes ſi préoccupés, & que toutes les Nations de l'Europe ont abandonnés, comme devenus contraires à la grande ſcience du Gouvernement. Utiles autrefois, ils ne peuvent aujourd'hui que précipiter notre ruine.

La troiſieme faculté de l'ame, c'eſt l'entendement, c'eſt la raiſon; & cette raiſon, cet entendement, ſont indiſpenſablement néceſſaires pour maintenir l'ordre dans un Etat. Sans cela on ne doit y attendre que de la négligence & du relâchement.

C'eſt parce que la raiſon ne préſide pas à

nos Conseils, qu'on y voit si rarement ce discernement juste, qui, après avoir balancé les avantages & les inconvénients de divers partis, choisit toujours le meilleur; &, l'ayant saisi avec une vue ferme, sait mettre à profit tous les événements qui peuvent aider à ses succès.

D'où vient que nos Armées, quelque nombreuses, quelque formidables qu'elles soient, ne sont presque plus propres à aucune action d'éclat? C'est que le désordre en a banni la discipline, que le bon sens & la raison y rappellent en vain.

D'où vient que nos Tribunaux les plus augustes sont si peu respectés? C'est que l'ignorance, la faveur, le caprice s'ingerent d'y dicter les Arrêts, que la justice & la raison devroient y prononcer.

D'où vient enfin le défaut d'économie dans nos Finances, notre lâcheté & notre paresse dans tout ce qui concerne le service de l'Etat? C'est que nous agissons toujours confusément, sans raison & sans principes. Où il n'y a point d'ordre, il n'y a ni raison ni jugement, & le défaut de ces deux qualités entraîne nécessairement la confusion & le trouble.

Cependant rien n'est plus nécessaire que l'ordre dans un Gouvernement. Les Rois les plus absolus y sont assujettis eux-mêmes; la Monarchie porte en soi un frein contre un despotisme trop étendu. Il est aujourd'hui en-

tre les Rois & les Peuples un accord formé par les mœurs & l'usage, qui tempere les Loix, de maniere que le Sujet plein de confiance est toujours prêt à obéir, & que le Souverain, par intérêt ou par crainte, n'ose abuser des droits de sa puissance : & si les Rois eux-mêmes sont sujets à des Loix qui répriment leur ambition, & qui assurent la liberté publique, un Etat comme le nôtre n'a-t-il besoin d'aucun contrepoids, qui balance l'autorité des Particuliers, & l'empêche de dégénérer en une licence ouverte?

Tout est extrême où l'ordre n'est pas. C'est ainsi que les vertus dégénerent en vices ; la valeur outrée en témérité, une magnificence excessive en prodigalité, une justice trop vétilleuse en cruauté, la clémence en foiblesse, la candeur en simplicité, la prudence en fourberie, l'amour de la gloire en orgueil, la piété même en superstition : l'homme le plus parfait cesse de l'être, dès qu'il ne l'est point avec sagesse & raison.

Mais, sans parler des sentiments de l'ame, lorsqu'ils sortent de l'ordre prescrit, qu'est-ce qu'un homme dont l'extérieur même n'est point conforme à cet ordre? De quel œil est-il regardé dans la Société, quand ses manieres n'ont rien de conforme à sa naissance, à sa profession, à ses dignités, à son âge? Peut-on approuver un air militaire dans un Ma-

giſtrat, un air de Magiſtrat dans un homme d'Epée, un air auſtere & compoſé dans un jeune-homme, un air de jeune-homme dans un vieillard? L'ordre condamne cet aſſortiment bizarre; & ce même ordre, que nous aimons juſques dans les moindres procédés, n'aura-t-il point lieu dans un Etat dont lui ſeul peut réunir touter les parties, & les faire concourir toutes enſemble au bonheur de la Société?

Conſidérons l'Univers & l'ordre admirable qui y regne: quelle régularité dans le cours majeſtueux des étoiles fixes, malgré la rapidité des tourbillons qui les entraînent; dans la route circulaire des planetes, qui, ne gardant preſque jamais une diſtance égale entr'elles, obſervent pourtant toujours un mouvement périodique & réglé dans la ſucceſſion invariable des ſaiſons; dans le concours des éléments, dans les productions de la terre! Toute la Nature ſe perpétue par cette ordonnance merveilleuſe. La moindre plante nous la prouve, nous la fait ſentir; l'inſtinct même des animaux nous l'annonce. Un ordre ſecret, au défaut de la raiſon, les fait veiller à leur conſervation, & à la propagation de leur eſpece; & l'Auteur de cet ordre ſi admirable n'en exige-t-il aucun parmi les hommes & dans le gouvernement des Etats?

Il prétend en bannir la violence & l'injuſ-

tice, & les préſerver de tous les ravages des paſſions; il veut que, ſous la protection des Loix, tout y ſoit tranquille; les Laboureurs dans les campagnes, les Artiſans dans les Villes, les Nobles dans leurs Terres, les Magiſtrats dans leurs fonctions, les Légiſlateurs dans leurs droits, les Rois dans l'exercice du pouvoir qui leur eſt propre; & qu'enfin, les Grands & les Petits, les Riches & les Pauvres ſe rapprochent tous pour le bien public, malgré l'inégalité des conditions qui les ſéparent.

Telle eſt l'indiſpenſable néceſſité d'une Police exacte. Je n'entre dans aucun détail ſur la maniere de l'établir. Dans le triſte état où eſt notre République, il ſeroit fort inutile d'y penſer; mais ſi elle prenoit la forme que je ſouhaite, le train ordinaire des affaires donneroit ſucceſſivement occaſion aux réglements néceſſaires pour y mettre un ordre raiſonnable & conſtant. Les Royaumes voiſins pourront nous fournir, à cet égard, des maximes & des méthodes aiſées. Nous voyons ce que de ſages Loix produiſent, non-ſeulement dans ceux où une autorité ſuprême contraint d'obéir, mais dans ceux mêmes où la liberté s'accorde avec elle.

Tâchons ſeulement de nous convaincre que le déſordre n'eſt point de l'eſſence de la liberté, comme nous le penſons; que cette

même liberté ne peut nous être avantageuse qu'autant qu'elle sera soumise aux Loix ; & que sans Loix, sans ordre, sans police, il n'y auroit point d'Etat plus bizarre, plus vicieux, plus tyrannique même que le nôtre ; puisqu'au milieu des orages d'une liberté tumultueuse, nous deviendrions Sujets & esclaves d'autant de Maîtres qu'il y auroit de passions qui la feroient agir ; & qu'au défaut des Loix, aucun de nous ne seroit assez puissant pour réprimer la fureur de ces passions aigres, ni en droit de s'emparer du Gouvernement pour le sauver d'une perte certaine.

L'ÉLECTION DES ROIS.

SI jamais notre République peut se flatter de jouir d'une entiere & pleine autorité, c'est, sans contredit, durant l'interregne. Personne n'ignore qu'elle domine ses Rois, par le droit qu'elle s'est réservé de se gouverner elle-même, & de se faire obéir dans toute l'étendue de son Empire : ici elle fait plus, elle choisit ses Rois. Rien ne la releve tant que ce pouvoir, & rien ne mérite aussi plus d'attention de sa part, pour se conserver toujours un aussi grand privilege.

Il est vrai cependant, & une longue expé-

rience nous l'apprend, que l'interregne, ce temps ſi glorieux pour elle, eſt celui préciſément où elle court plus de dangers. Il en eſt d'elle, en ces moments, comme d'un homme qui, dans l'accès d'une fievre violente, paroît avoir une force extrême, & qui retombe dans un excès de foibleſſe dès qu'il commence à être moins agité. L'autorité de la République n'eſt alors qu'une eſpece de fermentation, un tranſport qui paſſe, & qui la laiſſe dans une défaillance d'autant plus grande, qu'elle a fait plus d'efforts pour ſe donner un air de puiſſance & de majeſté.

Qu'il me ſoit permis de rappeller ici une circonſtance ſinguliere d'une des Elections de nos Rois. Elle nous repréſente naïvement ce qui s'eſt paſſé depuis dans toutes celles qui l'ont ſuivie.

L'Hiſtoire nous apprend que nos Ancêtres, embarraſſés dans leur choix, érigerent une colomne & y ſuſpendirent le Sceptre. Il devoit être le prix de la légéreté & de la vîteſſe de celui des Compétiteurs qui arriveroit le premier à ce terme. Leſzek parſema la lice de pointes de fer cachées ſous le ſable; &, s'étant ménagé un chemin où il pouvoit marcher ſans crainte, il laiſſa fort loin derriere lui tous ceux qui auroient pu le prévenir dans ſa courſe. Il n'appartenoit qu'à un ſiecle barbare de ſe décider de la ſorte ſur le mérite

des Rois; mais cette méthode ſi étrange ſe renouvelle encore tous les jours parmi nous. Sitôt que l'interregne eſt proclamé, la République, ſi j'oſe parler ainſi, arbore ſa Couronne, l'expoſe à l'ambition de tous ceux qui peuvent y aſpirer, & leur permet d'employer tous les détours, tous les moyens dont ils peuvent s'aviſer pour l'acquérir. Mais à quels malheurs ne s'expoſe-t-elle pas elle-même, par une conduite ſi oppoſée à ſa gloire & à ſes intérêts! Si jamais elle doit périr, ce qu'à Dieu ne plaiſe, ce ne peut être que par la maniere dont elle choiſit ſes Rois, par tous les ſtratagêmes qu'elle permet à chacun des Concurrents qui cherchent à gagner ſes ſuffrages.

Quels moyens les Miniſtres des Puiſſances étrangeres ne mettent-ils point en uſage pour nous ſéduire? Les uns recommandent leurs Princes, par leur haute naiſſance, par la ſucceſſion des Rois dont ils ſont iſſus; & nous nous laiſſons prendre à cet éclat, comme s'il devoit ſervir néceſſairement à illuſtrer notre Couronne. Nous nous imaginons de tels Princes propres à régner, & nous ne penſons point, qu'accoutumés à faire tout plier ſous leurs volontés, vaſtes & impétueux dans leurs deſſeins, hardis & violents dans leurs entrepriſes, ils tenteront d'enfreindre nos Loix, & d'établir ſur nous un pouvoir deſpotique.

Ceux-ci font valoir les grandes richesses de leurs Maîtres; & nous ne faisons point attention que ces Maîtres peuvent les employer à nous corrompre, à soutenir des intérêts opposés à ceux de l'Etat, à étouffer dans nos cœurs jusqu'aux plaintes & aux murmures; triste & derniere ressource d'une liberté qui réclame des droits qu'elle est sur le point de perdre. Peut-être même notre cupidité nous fait supposer nos avantages particuliers dans cette affluence de biens qui nous éblouit, & nous couronnons la fortune dans la seule vue d'avoir part à ses faveurs.

Il en est qui nous étalent la puissance de leurs Princes, leurs vastes Etats, leurs Armées nombreuses, leurs grandes alliances; &, au milieu de tant de sujets de craindre une oppression presqu'infaillible, nous nous flattons au contraire que tant de moyens de soutenir la République ne peuvent servir qu'à sa défense & à sa sûreté.

Nous donnons ainsi dans tous les pieges qu'on nous tend, comme si nous ne savions point qu'il ne nous convient nullement de déférer notre Trône ni à un Prince hautain qui voudroit régner souverainement, ni à un Prince riche qui nous asserviroit par ses profusions, ni à un Prince puissant qui se joueroit de nos privileges. Nous pouvons nous passer de tant de qualités éminentes, de tant d'éclat & de

grandeur. Nous ne devons ſouhaiter dans nos Rois que des vertus & du mérite.

Leur élection dépend de nous; & quand on a la liberté de choiſir, ne doit-on pas s'étudier à ne prendre uniquement que ce qui eſt plus convenable & plus utile? Ainſi, ne jettons jamais les yeux ſur un Achab, qui s'empare injuſtement du bien de ſes Sujets; ſur un Salomon, qui ſe laiſſe corrompre par les femmes; ſur un Roboam, qui ne meſure ſon ambition qu'à ſes forces; ſur un Jéroboam, qui, par ſes mauvais exemples, fait prévariquer toute ſa Nation; ſur un Nabuchodonoſor enfin, qui pouſſe ſon orgueil juſqu'à vouloir s'égaler à Dieu même.

Cherchons celui qui pourroit dire avec Job : *Si adversùm me terra clamat, & cum ipsâ ſulci ejus deflent,... ſi animam agricolarum ejus afflixi.* Cherchons celui qui ſaura unir l'éclat de la Majeſté avec l'humilité chrétienne; obéir à Dieu & à ſa conſcience en commandant aux autres; allier les maximes de la Politique avec les Loix de la Religion; qui, ſûr de dominer par les reſſources de ſon génie, ou plutôt par la force de la raiſon, ne craindra point d'aſſocier ſes Sujets à l'autorité qu'il en a reçue; qui, adroit à émouvoir leurs paſſions, plus habile encore à les modérer, affectera de ſe laiſſer emporter par leurs opinions, plutôt que de leur inſpi-

rer les ſiennes, & fera regarder comme le fruit de leur propre ambition, ce qui ne ſera que l'effet de ſon autorité & de ſa politique; qui, ſachant adoucir leur fierté ſans l'effaroucher, ſe piquera d'être plus habile à leur inſpirer de la ſoumiſſion aux Loix, que la Conſtitution de l'Etat n'eſt capable de les y rendre indociles; qui, n'ayant cependant avec eux qu'un même intérêt, montrera encore plus d'amour pour eux, qu'ils n'en ont eux-mêmes pour la Patrie; qui ſe fera un gage de leur fidélité, de la gloire qu'il leur fera acquérir ſous ſes ordres; qui, toujours prêt à tempérer la rigueur de la Juſtice par la clémence, ne punira ni ne pardonnera qu'à propos; qui, ne ſe refuſant ni au péril des combats, ni aux fatigues des campagnes, fera la guerre, & la conduira lui-même; ou mieux encore, qui ſaura l'éviter ſans avilir ſa dignité, ni commettre les droits de la République; qui ne ſe repoſera point ſur des Miniſtres indolents ou intéreſſés du gouvernement de ſes Etats; & qui, ne ſe refuſant à aucune ſorte de travail, ne comptera, parmi ſes jours, que ceux qu'il aura ſignalés pour le bien de ſon Royaume; qui, toujours grand dans l'une & l'autre fortune, montrera autant de modération dans les bons ſuccès, que de fermeté dans les diſgraces; qui s'étudiera à devenir maître de ſoi-même, pour l'être

plus sûrement des autres; celui enfin qui aimera la vérité, qui déteſtera la flatterie, qui ſera en même-temps & la terreur des ennemis & l'amour de ſes Peuples, & qui régnera plus par ſes bons exemples que par la force des Loix.

Conſidérons que Dieu donne des Rois, les uns par indignation & avec colere, les autres par un ſentiment de tendreſſe & de faveur; les uns par un motif de punition, les autres pour récompenſe. Ceux-là ſont les inſtruments de ſa vengeance; ceux-ci les Miniſtres de ſes bontés. Il nous préſente les uns & les autres; c'eſt à nous à choiſir. Si nous ne conſultons que nos intérêts perſonnels, nos goûts, nos penchants, nos haines, nos caprices, nous riſquons d'avoir un Roi funeſte à l'Etat, un de ces Rois que Dieu briſe dans ſa fureur. Si, au contraire, nous n'avons en vue que le bien de la Religion, & le bonheur de la Patrie, Dieu dans ſa miſéricorde nous en donnera un dont nous ſerons obligés de lui rendre graces.

Pour ne pas nous tromper dans un choix ſi important, nous devons examiner mûrement & à loiſir tous les Candidats qui ſe préſentent; ne nous déterminer qu'en faveur de celui qui l'emporte ſur tous les autres par l'éclat de ſes vertus; & ne pas nous aſſembler, comme nous faiſons ordinairement, dans l'in-

tention de vendre nos ſuffrages à celui d'entr'eux qui les payera le mieux, & preſque toujours à un Sujet qu'on ne connoît que ſur des relations incertaines; encore moins devons-nous nous laiſſer entraîner à ces tourbillons orageux que les intrigues, les paſſions, les cabales ne forment que trop ſouvent dans l'Etat; mais plutôt fermes dans nos ſentiments, s'ils ſont véritablement juſtes, & faiſant nous-mêmes comme un tourbillon à part, attirons à nous, s'il ſe peut, autant d'autres tourbillons ſéparés que nous pourrons en envelopper dans le nôtre.

Certainement nous devons eſtimer plus que nous ne faiſons cette précieuſe prérogative de notre liberté qui nous rend les Electeurs de nos Rois, & qui d'Electeurs peut nous rendre Rois nous-mêmes. L'exemple des autres Peuples qui ont perdu un privilege ſi flatteur, doit nous le faire ménager avec un ſoin extrême, de peur qu'en voulant faire un nouveau Roi, nous ne perdions un ancien Royaume. Car enfin, nous ne ſaurions raiſonnablement nous aſſurer de la perpétuité de notre Gouvernement ſur la foi de ce proverbe qui dit, que les Rois ſont mortels, mais que les Républiques ſont immortelles. La nôtre peut changer, & il eſt à craindre qu'elle ne ſoit pas long-temps la même, ſi nous n'éliſons nos Rois avec plus de déſin-

téressement, de précaution & de sagesse. Entrons dans un plus grand détail de ce qui se passe dans nos interregnes.

A la premiere nouvelle qui se répand dans l'Europe de la vacance de notre Trône, il n'est presque point de Prince que l'ambition ne porte à le rechercher, ou pour lui-même, ou pour quelque Prince de sa Maison. De là cette foule de partis qui s'élevent parmi nous: ainsi, lorsque nous devrions être le plus unis, on nous divise, & nous nous trouvons tout d'un coup séparés en autant de factions, qu'il se présente de Sujets qui cherchent à gagner nos suffrages. Eh! comment pourrions-nous agir de concert dans cette diversité d'intérêts qu'il nous plaît d'épouser, dans cette variété de sentiments où nous jettent, comme malgré nous, les différentes manœuvres dont on se sert pour nous séduire?

Véritablement alors nous cessons d'être Polonois; nous nous laissons asservir par des Etrangers, dont nous ne rougissons pas de devenir les créatures. Ainsi notre Champ électoral devient un espece de Champ de guerre, dans lequel des hommes, la plupart mercénaires, se déchirent les uns les autres pour la gloire du Chef qu'ils veulent se donner.

Avec une pareille conduite, comment pourrions-nous nous flatter de l'union nécessaire pour parvenir à l'élection d'un Roi sans la

moindre oppoſition, &, comme nous diſons communément : *Nemine contradicente?* Auſſi ne voit-on parmi nous que des ſciſſions dangereuſes, & ce monſtre à deux têtes, je veux dire l'élection de deux Rois, d'où viennent enſuite les guerres civiles dans leſquelles le pere pourſuit ſon fils ; & les fils méconnoiſſent leurs peres.

Il s'agit néanmoins d'un concert unanime de toutes nos voix pour élire un Roi. J'avoue qu'il n'eſt rien de plus difficile que cet accord, dans une multitude auſſi grande que celle qui doit concourir à cette importante déciſion.

Telle eſt la nature de l'homme ; il aime mieux décider bruſquement que prudemment. Ce n'eſt pour l'ordinaire ni la raiſon, ni le bon ſens, ni l'équité qui le conduiſent. Jouet éternel de ſes caprices, il ne reſſemble ni aux autres, ni à lui-même ; & à conſidérer chacun des hommes ſéparément, on croiroit voir autant d'eſpeces différentes.

Trouve-t-on aiſément deux perſonnes d'une même opinion ſur les choſes même les plus décidées par le goût, par les préjugés, par le ſentiment ? Par exemple, rien n'eſt plus terrible que la mort ; cependant ſi les uns n'y penſent qu'avec frayeur, il en eſt qui la regardent avec indifférence ; quelques-uns l'enviſagent même avec ſérénité. Cicéron la re-

doutoit & cherchoit à l'éviter; Caton la rechercha & ſe la procura avec joye; Socrate ne la craignoit ni ne la deſiroit.

Nous ne donnons le prix aux choſes qu'autant que nous en ſommes plus ou moins affectés; & aucun de nous n'en étant preſque jamais frappé de la même maniere, par la diverſe diſpoſition du cœur, de l'eſprit, des paſſions, des ſens mêmes qui nous les préſentent, il n'eſt pas poſſible qu'elles n'excitent en nous des idées abſolument différentes; & par conſéquent des ſentiments tout oppoſés. Ainſi les uns ſe réjouiſſent de ce qui afflige les autres; & ce qui fait l'avantage de ceux-ci, cauſe la ruine de ceux-là.

Eh! doit-on être étonné de voir parmi les hommes tant de caracteres ſi peu reſſemblants, puiſque ces mêmes hommes ont chacun, dans leur caractere propre, une diverſité ſi marquée, qu'on ſeroit preſque fondé à ne ſuppoſer en eux aucun principe de raiſon, & à les croire même, ſi j'oſe le dire, au-deſſous des bêtes, qui ont du moins un inſtinct qui ne varie jamais?

Rien ne dégrade plus l'eſprit de l'homme que ſa bizarrerie & ſa légéreté; & il ſe flatteroit en vain, s'il croyoit ſon eſprit capable d'ennoblir une ſi honteuſe inconſtance. Auroit-on jamais cru que Néron, au ſortir des mains de deux hommes auſſi diſtingués par la

févérité de leurs mœurs que Burrhus & Séneque, & qui, dans les commencements de fon regne, obligé de figner une fentence de mort, prononça ces belles paroles : *Plût à Dieu que je ne fuffe point écrire!* auroit-on cru que ce Prince pût devenir un tyran déteftable, le meurtrier de fes Gouverneurs, de fa Femme, de fa Mere, le fléau de l'Empire, & l'horreur de l'Humanité?

Tant d'exemples nous montrent le dérangement perpétuel, la variation éternelle de nos idées, & l'oppofition qui fe trouve tous les jours entre nos fentiments & ceux des autres. Que j'ai eu tort de m'arrêter fi long-temps à le prouver! Sans doute l'union des fuffrages, fi néceffaire dans l'élection de nos Rois, n'eft pas aifée ; mais il eft des moyens de la procurer.

J'en ai propofé pour les Congrès publics, & je puis me flatter d'avoir démontré, que, fans donner atteinte à la liberté d'oppofition, & fans altérer la Loi de *Nemine contradicente*, les matieres de l'Etat pouvoient être traitées fans que la Diete fût en danger d'être rompue J'ai dit en effet, que l'on y abandonneroit entiérement toutes les prétentions qui feroient contredites, tandis que les autres, dont on feroit convenu, continueroient d'avoir lieu; mais ce moyen ne peut être d'aucun ufage dans les Congrès pour l'élection d'un

Roi; car si l'on pouvoit former une opposition contre chaque Candidat, il n'y en auroit jamais aucun qui pût être élu d'un consentement unanime.

Il ne suffit donc pas de vouloir élire un bon Roi par un choix libre; il faut encore faire en sorte que cette liberté d'élection ne soit pas un empêchement insurmontable à pouvoir en élire un.

Mais je suppose le succès le plus heureux par un parfait accord de suffrages; de quel avantage nous sera ce choix, s'il ne tombe sur un Roi qui puisse nous gouverner dans l'esprit qui nous est propre? & un Prince étranger pourra-t-il s'accommoder à nos mœurs, à notre génie? Un Roi, qui, dans les Etats où il sera né, aura sucé les principes d'un despotisme toujours prêt à étouffer la voix de la nature & les moindres ressentiments de la liberté; ce Roi souffrira-t-il de n'avoir rien à nous commander que ce que nous lui aurons dicté nous-mêmes, & de ne pouvoir nous contraindre à rien de ce que nous aurons bien voulu qu'il nous commande? Aura-t-il pour la Patrie ce véritable amour, qui manque même à la plupart d'entre nous, quand l'intérêt public se trouve en opposition avec nos intérêts propres? Pourra-t-il s'assujettir à nos Loix, qu'il ne connoît point, qu'il n'aime point, qu'il estime contraires à son honneur

& à ſa gloire? Eh! comment pourrons-nous dépoſer dans ſon cœur ou nos deſirs ou nos plaintes, s'il ignore notre langue, & que nous ne puiſſions lui confier nos ſecrets que par le miniſtere d'un Interprete pris au hazard & ſouvent infidele?

Il n'eſt rien ſans doute de plus ignominieux pour la Nation, & qui la déshonore davantage, que le choix d'un Roi étranger, comme ſi elle n'avoit aucun Sujet digne de la Couronne; (*) mais d'ailleurs eſt-il rien qui

(*) Durant l'eſpace de huit ſiecles, la Pologne n'a eu que des Rois nés dans ſon ſein; elle ne conſentit d'avoir des Etrangers pour maîtres, qu'à la mort de Caſimir, ſurnommé le Grand, en 1370. Cette révolution, qui dérogeoit à une Coutume auſſi ancienne que la Monarchie même, devoit néceſſairement en ébranler les fondements. Auſſi les diviſions & les troubles, qui accompagnerent le regne de Louis de Hongrie, neveu & Succeſſeur de Caſimir, apprirent pour la premiere fois aux Polonois, que rien ne leur convient moins que des Souverains dont les mœurs & l'éducation n'ont aucun rapport à leurs préjugés & à leurs uſages. Tout autre Peuple, profitant de ſes malheurs, n'eût plus voulu dès-lors ſe ſoumettre qu'à des Princes élevés dans ſes maximes, inſtruits de ſes intérêts, engagés par leur qualité de Citoyens à le gouverner avec ſageſſe. On vit pourtant les Polonois dans la ſuite ſe chercher des Rois en Lithuanie, en France, en Tranſylvanie, en Suede & en Allemagne. Rarement

qui répugne davantage au bon ſens, que de ſe confier au gouvernement d'un Prince que l'on ne connoît que ſur le rapport de ſes Miniſtres, intéreſſés à nous éblouir par un faux éclat de ſon mérite ? Quelque averſion que nous ayions pour les uſages étrangers, inſenſiblement, ſous une domination étrangere, nous pourrions devenir nous-mêmes Etrangers dans notre propre Patrie.

Les Egyptiens étoient ſi attachés au culte de leurs Dieux, qu'ils faiſoient la guerre à leurs voiſins pour les obliger à n'en point reconnoître d'autres. Les ſentiments de ce Peuple devroient nous ſervir de leçons, & nous engager du moins à préférer à toutes Idoles étrangeres, les Divinités que nous honorons dans nos climats; je veux dire, à ne pas chercher, dans des Pays étrangers, des Princes

---

rement ſont-ils venus à bout d'étouffer dans leur cœur cette jalouſie d'autorité, qui, les faiſant croire égaux en mérite, comme en naiſſance, les empêche de déférer leur Trône à des Sujets de leur Nation. Du moins des calamités, trop ſouvent éprouvées, devroient-elles enfin les engager à ne plus prendre des Souverains que dans une Maiſon déja choiſie, & qui, ceſſant de leur être étrangere, ne leur offriroit plus que des Princes, enfants de la Patrie, & par cela même plus ſenſibles à leurs beſoins, plus propres & plus portés à les défendre. *Hiſt. gén. de Pol. Tom.* 3, *p.* 182, 183.

que nous connoiſſons à peine, pour les mettre ſur un Trône qui n'eſt dû légitimement qu'aux vertus qui nous ſont propres, & qui ont pris naiſſance parmi nous.

Car enfin, pour achever de faire ſentir combien peu il nous convient de prendre nos Rois ailleurs que dans notre Patrie même, pouvons-nous douter qu'un Roi étranger ne ſacrifie les intérêts de la République à ceux de ſa Maiſon, ſur-tout lorſqu'il verra qu'il ne lui eſt pas poſſible de tranſmettre la Couronne à ſa Poſtérité ? Car ne nous flattons point, ce ſera toujours là ſon principal point de vue; & aucun Prince étranger ne ménagera notre liberté, qu'autant qu'il eſpérera pouvoir faire de notre Royaume un patrimoine à ſes enfants.

Or, comme la République ne peut ſe promettre aucun avantage de ces Princes, & qu'au contraire elle ne peut en attendre que des déſordres & des malheurs, nous devrions donc, par une Loi expreſſe, les exclure à perpétuité; ne fût-ce même que, parce qu'ordinairement n'étant pas contents de nous donner, mais nous vendant aux Princes, nous les mettons en droit d'en agir avec nous comme des Maîtres ſouverains, comme des propriétaires qui nous ont acquis, & qui nous ont payé la ſuprême autorité dont ils prétendent faire uſage.

Je n'ignore point que la préférence qu'on donne parmi nous à un Etranger ſur un Piaſte, vient ordinairement de la néceſſité où l'on croit être de réprimer l'ambition de nos Citoyens. Cette idée mérite quelques réflexions. En effet, comme il eſt permis à chacun d'eux d'aſpirer à la Couronne, il pourroit arriver que dans nos Elections on verroit autant de Candidats que d'Electeurs; & le moyen alors de faire un choix avec cette union de ſentiments qui doit le rendre légitime?

Cependant, le bon ordre une fois établi dans la forme des élections, en ſorte que perſonne ne pût parvenir au Trône, ni par préſents, ni par intrigues, il eſt certain que l'émulation des Citoyens, pour le mériter, ne porteroit aucun préjudice à l'Etat, & lui feroit au contraire avantageuſe. Quelles vertus ne chercheroit-on pas à acquérir? Quels ſervices ne rendroit-on pas à la République? Par quelles actions d'éclat n'eſſayeroit-on pas de ſe diſtinguer, pour mériter un concert de ſuffrages qui toucheroit peut-être plus que la gloire du Trône?

Dirai-je auſſi qu'un Roi Polonois ſe laiſſeroit plus aiſément lier par les *pacta-conventa*, ſeroit plus fidele à les obſerver, & ne cherchant point à établir ſa gloire & ſa fortune hors de la Patrie, ne s'occuperoit qu'à

ſe rendre heureux par la proſpérité de l'Etat? Du moins n'apporteroit-il point parmi nous un eſprit de gouvernement & des mœurs différentes des nôtres; ce qui énerve inſenſiblement les Loix & la Police, & ne tend précisément qu'à détruire entiérement la liberté.

Il ne ſuffit pourtant pas d'avoir démontré ce qu'un choix heureux doit produire dans nos élections; il reſte à traiter en détail la maniere dont on doit procéder à ce choix, & y maintenir la liberté des ſuffrages.

Déja je ne crains point de dire qu'il n'y a aucune ſorte de liberté dans la maniere ordinaire dont ſe font les élections de nos Rois: elle ne ſubſiſte, cette liberté, que dans notre imagination, qui ſe plaît à ſe faire illuſion à elle-même.

1°. Il n'eſt pas humainement poſſible que tant de ſuffrages ſe réuniſſent tous ſur un même ſujet; cependant le point eſſentiel de l'élection, c'eſt qu'elle ſe faſſe ſans aucune oppoſition, *Nemine contradicente*; on ne peut donc abſolument y parvenir qu'en forçant le *Liberum veto.* Mais en agiſſant ainſi, quelle eſt l'élection qu'on peut appeller véritablement libre? quelle eſt celle qu'on peut dire juſte, équitable, parfaite en tous ſes points? Qu'on m'en montre une ſeule contre laquelle il n'y ait eu des proteſtations; & ces proteſtations ont-elles jamais eu aucun effet que

lorſqu'elles ont été ſoutenues par la violence ? Il faut l'avouer : c'eſt un ancien abus que le peu d'égards qu'on a dans les élections pour le *Liberum veto* ; mais ſi l'on continue ainſi, il tombera bientôt dans un ſi grand mépris, que, dans tous les autres Congrès, le plus fort parti l'emportera toujours ſur le plus foible.

2°. Il n'eſt preſqu'aucun de nous qui ne ſoit perſuadé que le Candidat auquel il deſtine ſa voix ſera élu, & qui ne ſoit réſolu de ne conſentir jamais qu'un autre ſoit mis à ſa place : mais lorſqu'un autre Candidat l'emporte par l'effort d'une cabale ſupérieure, que deviennent les voix de ceux qui lui étoient oppoſés ? Ces voix libres n'ont aucun effet, & ne jouiſſent pas même de l'égalité, puiſque celles-là triomphent, & que celles-ci ſuccombent ſous le poids qui les anéantit.

3°. Il en eſt qui s'imaginent que le Candidat auquel ils s'oppoſent ne pourra jamais être élu ; c'eſt une nouvelle illuſion qu'on ſe fait : il eſt vrai qu'à la rigueur, cela devroit être ainſi ; mais par quelle heureuſe combinaiſon peut-on faire en ſorte que l'oppoſition de mon confrere contre mon Candidat ait autant de force que l'oppoſition que je forme contre le ſien ? Cet accord eſt-il aiſé ? N'eſt-il pas même impoſſible ? Il s'enſuit donc qu'on ne peut parvenir à élire un Roi, ſans violer la Loi ; & cette Loi une fois violée, n'eſt-ce

pas une chimere de ſuppoſer une libre élection, dans le cas que le Candidat que je ne veux point ſoit élu, & lorſque celui que je propoſois n'a pas le bonheur de monter ſur le Trône ?

Il n'y a donc abſolument qu'un ſeul cas qui puiſſe rendre une élection libre; c'eſt lorſque toutes les voix concourent au choix d'un Sujet agréable à toute la Nation : mais eſt-il naturel d'eſpérer un concert ſi parfait, & de fonder le bonheur d'un Etat ſur un événement qu'on doit moins ſe promettre de la ſageſſe du Citoyen, que du caprice du hazard & de la fortune?

Ainſi notre liberté dans les élections ne ſubſiſte proprement que dans la volonté que nous avons de la conſerver; mais elle périt en effet par la volonté même que nous avons de la maintenir contre les oppoſitions qui la détruiſent.

Pour remédier à tous les inconvénients qui réſultent de la méthode uſitée dans nos élections, & qui nous mettent dans le cas, ou de ne pouvoir jamais élire un Roi ſelon toute la rigueur de la Loi & dans tous les droits de la liberté, ou de ne parvenir à l'élire qu'en bleſſant un peu la liberté & en dérogeant à la Loi, nous devons ſans doute chercher les moyens d'éviter ces deux extrémités dangereuſes.

On les éviteroit ſans doute, ſi chacun dans cette rencontre avoit un ſuffrage libre & non impoſant. Je m'explique; un ſuffrage impoſant, c'eſt lorſque l'un d'entre nous ne veut point ſe déſiſter du choix qu'il a fait du Candidat que les autres Citoyens, en vertu de la liberté dont ils prétendent jouir comme lui, ne veulent ni accepter, ni reconnoître; & un ſuffrage libre, eſt un ſuffrage impartial, au-deſſus de tout intérêt, de tout préjugé, de tout reſpect humain, qui ne tend qu'au bien de l'Etat, & que rien n'eſt capable de corrompre: mais ce ſuffrage doit avoir le même poids que tous les autres, à cauſe de l'égalité de pouvoir & de naiſſance, & par l'intérêt de la Patrie qui eſt commun à tous, en ſorte que la voix d'un Citoyen puiſſant n'ait pas plus de force & d'autorité que celle du plus foible.

Cela poſé, on peut eſpérer de l'union & de la liberté dans les élections, ſi l'on veut bien agréer l'arrangement que je propoſe. Le voici:

L'interregne étant proclamé, il me paroît inutile de donner le temps aux factions de ſe former. Il eſt juſte néanmoins d'examiner les Sujets qui ſollicitent la Couronne; mais il ne faut pas bien du temps pour les connoître.

Leur réputation diſpenſe de cette recherche, & on ſait aſſez quel eſt leur caractere,

avant même que ceux qui ſont chargés de nous les recommander, prennent le ſoin de nous en inſtruire. Si nous ne cherchons point nos Rois hors la République, il nous eſt encore plus aiſé de ſavoir s'ils nous conviennent; & quelle qu'ait toujours été leur politique à ne nous montrer que leurs vertus, il n'eſt preſque pas poſſible, s'ils ont quelques défauts, que pluſieurs d'entre nous n'ayent percé le voile qui les cache. Ainſi, au-lieu de la Diete de convocation qui précede la Diete d'élection, & où l'on jette déja les ſemences de déſunion que les divers partis ſe préparent à faire germer dans la ſuite, je voudrois que le Primat convoquât d'abord les Diétines des Palatinats pour l'élection des Candidats qui auroient droit d'aſpirer à la Couronne, afin que ceux-là ſeulement puſſent y prétendre dont le mérite ſeroit reconnu par les ſuffrages de tout le Corps de la Nobleſſe.

Ces Diétines devroient être indiquées au même jour dans tout le Royaume, pour ne pas donner le temps aux Prétendants de les troubler l'une après l'autre, ni aux Diétines de concerter entr'elles leurs ſentiments, ou de ne les apprendre que pour leur oppoſer des ſentiments contraires. Elles ne devroient durer qu'un jour. C'en ſeroit aſſez pour recueillir les ſuffrages.

Mais ces ſuffrages devroient ſe donner ſe-

crétement & par écrit : cette méthode étant ſeule capable de faire opiner avec une entiere liberté, de bannir de l'Aſſemblée la crainte, le reſpect, la faveur; la conſcience agiroit ſeule & ſans contrainte : ce qui ne ſe peut que difficilement, lorſque l'on opine à découvert, parce qu'alors l'intérêt, ou d'autres conſidérations, l'emportent preſque toujours ſur l'honneur & ſur la juſtice.

Ces ſuffrages par écrit ſeroient dépoſés entre les mains du Maréchal de la Diétine, en préſence du Sénateur & de quatre Aſſiſtants de la Nobleſſe. Le Maréchal les liroit à haute voix, afin que chacun pût ſavoir au juſte, & le nombre des Candidats, & la quantité de voix que chacun d'eux auroit eue.

On pourroit employer le lendemain de la Diétine à élire les Nonces pour la Diete d'élection; & il faudroit, en conſidération d'un acte auſſi ſolemnel que celui où il s'agit de donner un Chef à la République, ajouter huit nouveaux Nonces aux huit qui ſe trouveroient déja cette année en fonction. Le Palatinat pourroit donner les inſtructions à ces nouveaux Nonces; elles rouleroient ſur les circonſtances de l'élection où ils auroient ordre de ſe rendre.

Mais comme j'ai propoſé dans le Chapitre de la forme des Conſeils, que chaque Province auroit en tout temps deux Palatins, l'un

résidant auprès du Roi, l'autre séjournant dans la Province, il conviendroit que tous les deux assistassent à l'élection, afin que le Roi fût élu en plein Sénat. La Diétine heureusement terminée, le Maréchal qui y auroit présidé se rendroit avec le Sénateur de la Province au lieu marqué pour l'élection; il commenceroit par remettre entre les mains du Primat une liste exacte des suffrages de son Palatinat, signée de sa propre main, de celle du Sénateur & de celle de quatre Assistants de la Noblesse, & où ils auroient même chacun apposé leur sceau.

De cette maniere, le Primat ayant recueilli par écrit les suffrages de tous les Palatinats, les présenteroit à l'Assemblée; & en présence du Sénat, des Ministres d'Etat & des Nonces, il réduiroit tous les Sujets proposés à quatre seulement, qui seroient déclarés Candidats, & tous les autres n'auroient plus le droit de prétendre à la Couronne. En effet, le Primat ne pourroit rien faire à son gré. Il ne proclameroit Candidats que les quatre Sujets qui auroient eu le plus de voix dans les Provinces. Dès ce moment, ces quatre désignés seroient obligés de s'éloigner du champ Electoral, qu'ils pourroient troubler par leurs intrigues.

Je voudrois cependant que l'élection ne se fît point en pleine campagne, où les voix

de la Nobleſſe ſont confondues avec celles du Peuple. Ce Congrès devroit ſe tenir dans le lieu conſacré pour les Dietes.

Le Primat commenceroit par y propoſer celui des quatre Candidats qui auroit eu le plus de ſuffrages. Il demanderoit le conſentement de toute l'Aſſemblée; s'il l'obtenoit, ce Candidat ſe trouveroit élu avec toutes les formalités que nos Loix exigent. Mais ſi quelque Nonce s'oppoſoit à ce choix, le Primat procéderoit conſécutivement à la nomination des trois autres; & ſi par malheur chacun de ces Candidats rencontroit le même obſtacle à ſon élection, & qu'on ne pût trouver aucun moyen de lui concilier, par une douce perſuaſion, ceux qui lui ſeroient contraires; s'il n'étoit pas poſſible d'en choiſir un, *nemine contradicente*, il reſteroit une reſſource à cet inconvénient.

Ce ſeroit de procéder à l'élection d'un de ces quatre Candidats à la pluralité des voix, ſelon l'uſage de la République de Veniſe: on donneroit ſon ſuffrage avec des balottes de deux diverſes couleurs: la blanche ſeroit pour marquer le choix, la noire marqueroit l'excluſion; & celui qui auroit le plus de balottes blanches ſeroit ſur le champ proclamé Roi. On pourroit par cette méthode trouver plus aiſément l'unanimité, parce que ceux qui contrediſoient, & qui ſe faiſoient peut-

être une fauſſe honte de rétracter leur parole, ſe rendroient plus aiſément aux deſirs communs de la Nation, dès qu'ils n'auroient plus d'autres témoins de leur changement que leur conſcience.

Dans la diſtribution des balottes, on pourroit en remettre une à chaque Nonce, deux à chaque Sénateur, & trois au Primat, qui s'en ſerviroit, en cas d'égalité de ſuffrages, pour déterminer plus aiſément l'élection. De cette ſorte il n'y auroit jamais de diviſion dans le Royaume par la triſte nomination de deux Rois.

Au reſte, cette pluralité de voix que je propoſe, ne doit allarmer aucun de mes Concitoyens. Je prétends qu'elle n'ait lieu qu'au défaut de l'union générale des Nonces, & je ne la produis même ici que comme un moyen preſque infaillible d'en venir plus ſûrement à cette union; Voici en effet comme je raiſonne.

Je ſuppoſe que, le Primat ayant nommé un des quatre Candidats, la plus grande partie de l'Aſſemblée donne les mains à ſon élection. Qu'un petit nombre refuſe d'y conſentir, que feront ces derniers lorſqu'ils verront que leur oppoſition peut bien fermer le chemin du Trône au Candidat qu'ils n'aiment point, mais qu'elle ne peut point l'ouvrir à celui qu'ils protégent? Ils ne peuvent ignorer les ſenti-

ments contraires qui ne manqueront point d'éclater avec plus de force & de vivacité, dès que le Primat se verra forcé de proposer le Sujet qu'ils desirent. Ils prévoyent qu'alors il faudra recourir à la pluralité des suffrages pour décider entre les deux Concurrents ; mais comme, par la disposition du plus grand nombre, ils jugent aussi que celui qu'ils rejettent sera élu, ils doivent nécessairement, s'ils n'aiment à s'aveugler eux-mêmes, se désister d'une opposition dont ils ne peuvent espérer aucun fruit, & qui peut leur apporter du dommage ; car enfin, ce Candidat qu'ils ne veulent point, deviendra leur maître par la pluralité des voix. Eh ! voudront-ils encourir son indignation, & se rendre à jamais indignes de ses graces?

Il est donc vrai que, si cette pluralité de voix étoit convenue & établie dans le Royaume comme une ressource à l'union qui doit se trouver dans l'élection de nos Rois, elle aideroit elle-même à cette union si nécessaire, & que presque jamais on n'auroit besoin de recourir à ce remede jusqu'à présent inconnu parmi nous, & dans le fond presque contraire à nos usages.

Les opposants verroient par-là l'inutilité de leurs efforts contre le penchant général de l'Assemblée, dont ils ne pourroient plus arrêter l'activité, & ils se feroient un mérite

auprès d'elle de leur coopération à ſes ſuffrages; & auprès du nouveau Maître, des nouveaux ſentiments qu'ils prendroient pour lui.

Il faut donc donner cours parmi nous à ce moyen unique de procurer l'union dans nos élections, de les rendre légitimes, d'y éviter l'inconvénient de n'avoir point de Roi, dans le cas que l'on ne pourroit s'accorder ſur le choix d'aucun Candidat; &, pour en avoir un, de forcer la liberté des oppoſitions par une puiſſance qui leur ſoit ſupérieure. Quels avantages la République ne trouveroit-elle pas dans l'arrangement que j'ai propoſé pour l'élection des Candidats par les Diétines des Provinces, & pour l'élection des Rois à la Diete générale de l'Etat?

Il eſt conſtant que le droit que nous avons d'élire nos Rois eſt un de nos plus grands privileges. Pourquoi donc quelqu'un de nous en ſeroit-il privé? Il y en a cependant qui n'en jouiſſent point, lorſque l'élection ſe fait par les Nonces à la maniere ordinaire des grandes Dietes, à moins d'un cas extraordinaire, lorſqu'elle ſe fait par l'arriere-ban.

Sans répéter ici ce que j'ai dit ailleurs ſur les inconvénients des arriere-bans, je me contente de rappeller ce qui s'eſt paſſé à l'élection du Roi Auguſte ſecond. On y vit ſon parti & celui du Prince de Conti rangés en bataille, & prêts à s'égorger les uns les au-

tres. On en feroit venu aux mains, fi Dieu n'eût détourné ce malheur par un effet de fa Providence. Cet exemple fuffit pour nous apprendre à ne plus nous expofer à de fi grands dangers, & à nous en tenir à la forme ordinaire d'élire nos Rois par une Affemblée en Diete. Mais ce ne font pas les feuls Nonces qui doivent jouir de cette prérogative ; il eft jufte que chaque Noble y ait part dans la Diétine de fa Province, en donnant fon fuffrage au Candidat qu'il lui plaît de nommer.

Si l'on m'objecte ici que le privilege du Nonce fera donc plus grand dans l'élection d'un Roi, que celui d'un Gentilhomme dans le choix d'un Candidat, je répondrai que ces deux privileges font fi bien compenfés par le partage que j'en fais, que l'un n'a rien au-deffus de l'autre. Il eft vrai que le Noble, qui refte dans fa Province, n'aura point de part à l'élection du Roi, puifqu'il ne concourt qu'à celle des Candidats ; mais auffi le Nonce n'aura le droit d'élire pour Roi que celui qui aura été fait Candidat par le Gentilhomme. La faculté du Nonce paroît même plus limitée que celle du Noble ; car enfin celui-ci peut choifir indifféremment tel Sujet qu'il veut, & il peut même efpérer de voir la Couronne déférée à celui qu'il a défigné pour la porter.

Un autre avantage de la nouvelle forme

d'élection que je propoſe, c'eſt qu'elle eſt préciſément la même que nos Loix ont établie pour nos Congrès généraux, où l'on ne peut rien décider que ce qui a été traité auparavant par la Nobleſſe dans ſes Diétines. Ainſi, dans une affaire auſſi importante que l'élection d'un Roi, la République n'en doit proclamer aucun déciſivement, qu'elle ne l'ait pris dans le nombre des Candidats qui lui ſeront propoſés par l'Ordre Equeſtre; c'eſt de cet Ordre, en effet, que doivent venir originairement & nos Conſeils & nos Statuts, & tous les Décrets, quels qu'ils ſoient, qu'on croit utiles au bien & à la ſûreté de la Patrie.

J'ai déja inſinué, & je prétends de nouveau, que la pluralité des voix eſt un des grands avantages de mon projet. Je ſais que la plupart de nos Polonois refuſeront de l'admettre; mais je ne l'admets moi-même qu'autant qu'il ſera abſolument néceſſaire de s'en ſervir au défaut d'un accord unanime; d'ailleurs, qu'on parcourt nos Annales, & qu'on me cite une ſeule de nos élections qui n'ait été faite à la pluralité des ſuffrages. En eſt-il aucune où l'on ait vu un accord ſi parfait, que tout l'Etat ait paru n'avoir qu'un même ſentiment, un même cœur, une même ame? Quelle eſt celle où il n'y ait eu autant de partis que de Concurrents? Et le plus fort de

ces partis ne l'a-t-il pas toujours emporté ſur les autres? Or, qu'eſt-ce qu'une force de parti, ſinon une pluralité de voix, ſouvent armées, auxquelles les plus foibles ſont obligés de céder, ſans pouvoir faire uſage de la liberté, ſans pouvoir même en appeller à ſes privileges?

S'il eſt donc vrai que cette pluralité de voix a toujours été tolérée parmi nous, ſans égard à notre indépendance & à la validité des élections; ſi nous la ſouffrons même à préſent par la fauſſe idée que nous nous faiſons qu'elle ne choque en rien nos privileges, pourquoi nous ferions-nous un ſcrupule de l'autoriſer, afin que ce qui ſe fait abuſivement, ſe faſſe avec regle & meſure, & avec l'approbation de la Loi; & afin même que cette pluralité qui étouffe & détruit le *Liberum veto*, lequel fait naître la diſcorde, la nourrit, la fomente, produiſe au contraire un concert général, & dans l'impoſſibilité preſqu'invincible de rendre une élection légitime, ſupplée tout d'un coup & ſans violer nos privileges, à tout ce qui peut manquer à ſa validité?

Je dis, ſans violer nos privileges; car alors il n'eſt aucun de nous qui ne fît uſage de ſa voix, parce qu'il n'en eſt point qui ne la donnât & qui n'eût part à l'élection de nos Rois, ſans qu'aucun parti, aucune diviſion,

aucun trouble, aucune Puiſſance pût l'en empêcher.

Sur-tout alors les ſuffrages ne ſeroient ni marchandés ni achetés : car quel eſt le Concurrent qui voudroit riſquer ſes dons, dans l'incertitude ſi celui qu'il croiroit avoir gagné lui ſeroit toujours fidele, & s'il ne ſe démentiroit point dans un ſcrutin ſecret où il ſeroit tenté de n'écouter que la voix de la Patrie ?

Toute opinion deviendroit impartiale, & toute élection ſeroit légitime, puiſqu'elle ne ſeroit traverſée par aucune contradiction ; chaque oppoſant ayant la ſatisfaction, en refuſant ſon ſuffrage, d'en diſpoſer ſelon ſon bon plaiſir, & ne ſe croyant point lézé dans la liberté de ſon opinion, quoiqu'il vît exclus du Trône celui qu'il auroit voulu y élever.

Je vais plus loin, & je dis qu'une telle élection, avec la liberté & la légitimité, auroit encore toute la ſûreté poſſible. On n'y verroit plus de factions, ni par conſéquent ces troubles qui ébranlent l'État, ces déſordres que ſouvent des ſiecles entiers ne peuvent appaiſer, & qui rendent le gouvernement ſi difficile au nouveau Roi, qu'il ne lui eſt pas poſſible de tirer de ſes talents tout le fruit qu'il auroit droit d'en attendre.

Eh ! alors quels ſeroient & les talents & les vertus de nos Rois, s'ils n'étoient élus

que ſuivant la méthode que j'ai preſcrite? N'aurions-nous pas lieu d'eſpérer que ceux qui monteroient ſur le Trône, en ſeroient les plus dignes, puiſqu'ils ne le devroient qu'à la droiture de nos ſentiments, à notre amour, à notre eſtime? Ce ne ſeroit plus le plus riche, le plus généreux qui auroit le plus d'eſpérance d'y parvenir en corrompant les Electeurs par ſes largeſſes. Le plus puiſſant ne ſe flatteroit point d'y monter par la force, & les plus ruſés Politiques chercheroient en vain à nous ſéduire par cet air de popularité qui cache ſouvent l'ambition la plus démeſurée.

Rien ne ſeroit ſans doute plus avantageux que la forme d'élection que j'ai propoſée; mais puis-je me flatter qu'on daigne l'agréer? Non, ſans doute: la diverſité des intérêts, les paſſions, les préjugés, l'habitude, une fauſſe délicateſſe de liberté, & je ne ſais quel triſte penchant à s'oppoſer ſans ceſſe au bien public, ne permettront jamais qu'on l'adopte.

Au premier deſir qu'on remarqueroit en nous d'établir un ordre qui nous rendroit plus puiſſants, en nous rendant plus unis & plus tranquilles, quels moyens nos voiſins ne mettroient-ils pas en uſage pour nous détourner de ce projet; eux qui n'ayant rien à craindre de nous, ne ſe repoſent que ſur nos diſſenſions de la ſûreté de leurs frontieres, & ſont

toujours assurés de troubler nos Assemblées, suivant leurs intérêts, tant que subsistera la Constitution présente de notre Royaume? Ceux mêmes de nos Citoyens qui se plaisent dans le désordre, & qui cherchent leur fortune, ou dans la faveur de la Cour, ou dans l'oppression des Peuples, approuveront-ils que le seul mérite donne le poids à nos élections? Ces perturbateurs du repos public, qui ne peuvent trouver leur bonheur que dans le trouble, souffriront-ils un réglement qui n'a pour objet que la tranquillité de la Patrie? Ceux qui, dominés par l'amour-propre, ne trouvent du bon sens & de la justesse que dans leurs sentiments; ceux qui, n'ayant aucune expérience, condamnent tout ce qu'ils ne connoissent point; ceux qui se croyent des génies supérieurs en politique, & qui s'égarent dans leurs rafinements; ceux qui, par zele même pour la Patrie, croyent que tout ce qui est nouveau doit être dangereux, semblables à peu près à des hommes qui, accoutumés à vivre dans les ténebres, ne pourroient supporter l'éclat du jour : toutes ces sortes de génies se révolteront contre ma méthode, & s'efforceront de la décrier.

Mais rien n'est capable d'étouffer en moi le desir que j'ai de servir ma Patrie. Peut-être trouvera-t-elle un jour elle-même des expédients plus salutaires pour son soutien, pour sa

ſûreté, pour ſa gloire ; je lui expoſe toujours mes idées, je lui montre mon zele. Peut-on m'empêcher de le faire éclater ? m'ôter le droit d'opiner & de dire avec liberté tout ce que je crois lui être avantageux & utile ?

Cependant, j'ai appris à reſpecter les contradictions. Je leur abandonne mon travail. Il peut du moins ſervir à exciter quelque génie ou plus éclairé, ou plus profond, à le rendre plus parfait.

Je ne prétends pas que l'on convienne de tous les moyens que j'ai propoſés pour régler le Gouvernement ; mais du moins, il eſt impoſſible de ne pas convenir de ſes défauts, & de la néceſſité de le réformer pour le rendre plus heureux & plus tranquille. Je vais ramaſſer ici ces défauts, & je prie chaque bon Citoyen de s'étudier à les corriger, autant pour ſon propre bien, que pour l'avantage de la Patrie.

1°.

Mauvais uſage des biens de l'Egliſe, qui ſont le patrimoine des pauvres.

2°.

Abus du pouvoir des Rois, à qui il eſt trop aiſé de faire le mal, & trop difficile de faire le bien.

3°.

Dangereux partage de l'autorité de la République en plusieurs Jurisdictions, qui ne peuvent ni établir de nouvelles Loix, ni faire exécuter les anciennes.

4°.

Pouvoir excessif des Ministres d'Etat en certains cas, toujours insuffisant pour le bien de la République.

5°.

Défauts de pouvoir & de prérogatives dans le Sénat pour l'utilité du bien public.

6°.

La liberté anéantie par les moyens qu'elle prend pour se soutenir.

7°.

Les talents naturels des Citoyens étouffés par le désordre général, & par la nature même des diverses professions où l'on ne peut s'avancer par le mérite.

8°.

Les crimes d'Etat tolérés & impunis.

9°.

Desirs aveugles d'embrasser des professions incompatibles, dont la distinction est essentielle dans un Etat.

10°.

Instabilité des Assemblées publiques, qui rend inutiles tous les Conseils.

11°.

Pouvoir mal-entendu de la rupture des Dietes.

12°.

Impuissance de la République à se perpétuer & se régénérer soi-même dans la création de ses Magistrats.

13°.

Inutilité des Conseils, par leur peu de durée, autant que par la forme qu'on y observe.

14°.

Guerre offensive, préjudiciable à toute République.

15°.

Insuffisance de nos forces par rapport à l'étendue du Royaume, & à la puissance de nos voisins.

16°.

Indigence du tréſor public.

17°.

Changement annuel des Juges dans les Tribunaux : incapacité de ces Juges.

18°.

Rareté de l'argent, faute de commerce.

19°.

Oppreſſion & eſclavage du Peuple.

20°.

Défaut d'ordre & de police dans chaque partie du Gouvernement.

21°.

Forme impraticable de l'élection ordinaire de nos Rois.

Voilà, à peu près, les défauts à corriger dans notre Gouvernement. Ils font en même-temps comme le ſommaire de tout cet Ouvrage; & je les ai ramaſſés à deſſein, afin que quiconque voudra les examiner, puiſſe voir d'un coup d'œil la foibleſſe de nos Loix, & la fauſſeté de nos Maximes, l'inſtabilité de notre

notre République, & les dangers qui menacent notre liberté.

Je laiſſe à des meilleurs politiques le ſoin de remédier à ces abus. Il en eſt ſans doute qui entreprendront de les réformer, s'ils connoiſſent une fois les vrais beſoins de l'Etat, & s'ils s'apperçoivent qu'il eſt temps que la chere Patrie, ſi long-temps agitée par le combat entre la Majeſté & la Liberté, trouve enfin ſa ſûreté dans la protection de ſes Rois, & ſa conſervation dans le zele unanime de ſes Peuples. Ils établiront ſans doute cette heureuſe harmonie des Etats de la Nation, qui ſeule peut rendre ſa proſpérité durable; ce juſte équilibre des Juriſdictions des Magiſtrats, qui renforcera ſon autorité. Ils s'étudieront à ſubordonner les intérêts particuliers aux intérêts publics. Ils feront en ſorte qu'elle ne ſoit plus expoſée à la rapine de ſes ennemis & aux diſcuſſions de ſes Sujets, & que tout concoure à ſon bonheur avec une émulation exempte d'envie, avec un zele ſans confuſion, avec une ſubordination ſans trouble, avec un juſte diſcernement ſans prévention, & avec une regle ſi bien établie, que rien ne ſoit capable de la déranger. Enfin, pour faire une analyſe exacte de tout ce que j'ai dit, qu'il me ſoit permis en finiſſant, de faire ici trois réflexions, pour nous réveiller de notre aſſoupiſſement ſur les maux auxquels

nous ne ſommes inſenſibles que par notre habitude à les ſouffrir.

La premiere, c'eſt que toutes les Sociétés des Peuples ne s'étant formées que par la vertu & par la valeur, & ne s'étant ſoutenues que par la juſtice, par l'union, par le bon ordre, elles ſe détruiſent néceſſairement par le luxe, par le déſordre, par la dépravation des mœurs. Cette vérité doit nous faire ſentir avec douleur que notre République a preſque déja atteint le triſte période de ſa décadence.

Car enfin, ou notre Nation, par un privilege particulier, & qui n'eſt propre qu'à elle ſeule, ne peut point ſe reſſentir des contrecoups des paſſions & des foibleſſes humaines, & peut conſéquemment ſe paſſer de tout ce qui doit les contenir; ou, ſi elle avoue qu'elle n'a rien au-deſſus des autres Etats, & que ſon Gouvernement n'étant pas capable de corriger les méchants, il n'eſt que trop capable au contraire de gâter les bons; il eſt hors de doute que nous devons nous appliquer de toutes nos forces à frayer, par de ſages établiſſements, un chemin à une noble ambition, pour qu'on puiſſe acquérir les emplois & les dignités de la République, non par la faveur ou par la violence, mais par un mérite vrai & ſolide, à qui ſeul appartiennent les honneurs & les diſtinctions.

Il eſt hors de doute, que nous devons arrêter cette inſatiable cupidité qui nous domine, l'empêcher de s'étendre aux dépens du prochain, & de chercher à ſe ſatisfaire aux dépens du Public. Il eſt hors de doute que, par des réglements ſages & bien obſervés, nous devons fournir à chacun des moyens honnêtes de s'avancer & de faire fortune; mais qu'aucun d'entre nous ne doit mettre ſon bonheur ou ſa gloire que dans la gloire & le bonheur de l'Etat, ni ſe croire jamais grand, heureux & tranquille, qu'autant que le Royaume jouira pleinement de tous les avantages qui doivent contribuer à ſa proſpérité.

La ſeconde réflexion regarde la liberté. Examinons ce qui a rendu Monarchiques les autres Etats Républicains. N'eſt-ce pas l'excès de cette même liberté, & le manque d'une attention continuelle à reſter dans les bornes qu'une prudence auſtere lui preſcrit? Un bon Politique ne doit pas imiter un ſoldat valeureux, qui, voyant ſon camarade tomber à ſes côtés, ne ſe rebute point, & s'anime par ſa mort même à courir les mêmes dangers. Une pareille hardieſſe ne convient pas en un ſens dans un Etat; les exemples des Peuples déchus de leurs privileges, doivent nous engager à conſerver les nôtres; leur malheur doit nous inſpirer de la crainte, & la crainte une extrême circonſpection.

Pour tirer des fruits ſalutaires de la liberté, il faut l'empêcher de croître en branches ſuperflues ; autrement elle dégénéreroit & deviendroit ſauvage comme un arbre mal cultivé.

Mais ſi jusqu'à préſent, par un miracle de la Providence, nous avons conſervé notre liberté, ſongeons qu'il n'en eſt point qui ſoit plus ſujette à périr que la nôtre. Sa douceur excite des jaloux. La bonté de notre Pays anime continuellement l'envie des Conquérants. Le déſordre, plus que tout le reſte, la détruit. Si nous examinons nos forces, quels moyens avons-nous pour la défendre au dehors? Et ſi nous penſons à tout ce que nous avons à craindre au-dedans, qu'eſt-ce qui nous garantira des efforts de nos propres Rois, qui, regardant notre liberté comme un vrai joug pour eux, cherchent ſans ceſſe à s'élever ſur nos ruines, veulent aſſurer leur repos par nos troubles, leur grandeur par notre abaiſſement, leurs intérêts par nos diſſenſions, leur pouvoir par les défauts mêmes de notre République?

Concluons donc qu'il n'y a préciſément & abſolument qu'un bon ordre, une fois établi dans notre Royaume, qui puiſſe le mettre à l'abri de tout danger, & y maintenir cette précieuſe liberté qui en fait tout le prix & tout l'agrément.

Au reste, comme je n'ai plus rien à ajouter pour l'entiere construction de cet édifice, je n'ai plus qu'à y mettre l'inscription que j'ai vue jadis dans une de nos Villes sur une maison qu'on venoit de bâtir dans le plus fort de la derniere guerre de Suede : *In spem melioris ævi.* Il faut espérer que ce meilleur temps viendra à la fin, & que le Dieu tout-puissant voudra lui-même mettre la main à cet Ouvrage.



AVERTISSEMENT
SUR L'ENTRETIEN SUIVANT.

JE n'ai garde de m'attribuer l'Ouvrage que je donne ici au Public. A quelques termes près, déja ſurannés, je l'ai copié mot pour mot d'un Manuſcrit trouvé dans la Bibliotheque d'une des plus riches Abbayes d'Allemagne.

Ce Manuſcrit eſt de l'an 1630; j'en eus à peine parcouru quelques pages, que je fus étonné de voir tant de raiſon & de bon ſens parmi des Peuples que j'euſſe cru barbares à cauſe ſeulement de l'intervalle immenſe qui les ſépare de nous.

Rien n'eſt plus capable d'humilier notre orgueil que les grands principes de gouvernement qu'ils ſe ſont faits, & qui doivent les rendre naturellement les plus heureux des hommes. On apperçoit chez eux une ſageſſe ſans oſtentation, une ſujétion ſans contrainte, de l'opulence ſans faſte, de la probité ſans foibleſſe, & pour tout dire en un mot, une vertu auſſi conſtante que la proſpérité qu'elle fait naître, & qu'elle entretient parmi eux.

Qu'il eſt triſte que le bonheur humain ne ſe rencontre qu'en des Pays inconnus, & qui nous ſont inacceſſibles!

ENTRETIEN

D'un Européan avec un Insulaire du Royaume de Dumocala.

J'AUROIS bien du regret d'avoir entrepris le voyage des Indes, dans lequel j'ai essuyé bien des dangers, si je n'en avois rapporté une satisfaction qui peut seule me dédommager de toutes mes peines : elle consiste dans des connoissances utiles, & qui peuvent être aussi agréables au Public, qu'elles me l'ont été à moi-même.

Je laisse à d'autres Voyageurs marins l'usage ordinaire de raconter les aventures d'une longue & pénible navigation ; il me suffit de dire qu'ayant été surpris à la hauteur de cinquante-deux degrés quatorze minutes de latitude Australe, par un vent Sud-Est si violent, que nous ne pûmes jamais nous remettre sur la route, notre vaisseau fut jetté sur des Côtes inconnues jusqu'alors à tous nos Mariniers. Ayant touché contre un rocher, ce vaisseau s'ouvrit de toutes parts, &, selon toute apparence, je fus le seul qui eut le bonheur d'échapper au naufrage. Après avoir long-temps lutté contre les flots, je gagnai

heureusement la terre; sans beaucoup me reposer, j'avançai dans le Pays. Découvrant peu après un Village assez bien bâti, je m'y rendis, dans l'espérance d'y trouver du secours. Je vis bientôt les Habitants, rassemblés autour de moi, examiner avec étonnement mon air & ma figure. Leur extrême attention me fit comprendre que leur Isle étoit naturellement inaccessible aux Etrangers. Ils me questionnoient tous ensemble: je ne pouvois leur répondre que par des signes, que le besoin où j'étois rendoit bien éloquents; ils suffisoient du moins pour leur faire entendre que je venois d'un Pays fort éloigné, que j'avois fait naufrage, & que je leur demandois du secours & la grace de me recevoir. Ils me parurent touchés de mon malheur; & pendant qu'avec un air de compassion & de bonté, ils sembloient s'exhorter mutuellement à me rendre service, le plus considérable de la troupe s'avança, me prit par la main & me mena dans sa maison, où je fus traité avec toute sorte d'humanité, rien ne me manquant de tout ce qui pouvoit contribuer à rétablir ma santé & à me délasser de mes fatigues.

J'y restai un mois. Le Village étoit dans une exposition agréable; l'air en étoit pur & serein; j'y remarquai avec plaisir une police des plus exactes; & à voir l'union qui régnoit

parmi ſes Habitants, je les aurois crus tous de la même famille. Deux choſes ſur-tout me ſurprirent & m'édifierent en même-temps; c'étoient deux bâtiments, dont l'un ſervoit de magaſin à bled; on le rempliſſoit tous les ans de la récolte d'un terrein deſtiné uniquement à cet uſage. Ce terrein appartenoit à la Communauté; elle étoit obligée de le cultiver avec ſoin, & l'on ne touchoit au magaſin que dans le cas d'une extrême diſette : alors on partageoit ce précieux dépôt ſuivant le beſoin actuel de chaque famille. L'autre bâtiment étoit un Hôpital entretenu aux fraix de chaque Habitant; il ne ſervoit que pour les pauvres du lieu, lorſqu'on les ſavoit hors d'état de gagner leur vie par le travail, ou de ſe procurer la ſanté dans leurs maladies.

J'admirai ces deux établiſſements; l'un préſervoit de la famine, l'autre empêchoit la mendicité, & par conſéquent le libertinage & la fainéantiſe. Ils coûtoient peu à la Communauté, & les avantages qui en revenoient, compenſoient au-delà ce qu'elle devoit fournir tous les ans à proportion des biens & des facultés de chacun de ceux dont elle étoit compoſée. J'étois devenu dans ce Pays un objet ſi extraordinaire, que l'ordre vint de me conduire à la Capitale où le Roi faiſoit ſa réſidence. Je vis dans toute ma route des terres extrêmement bien cultivées; un air

d'abondance régnoit en tous lieux; la joye & la sérénité étoient peintes sur tous les visages. Je remarquois par-tout de la franchise & de l'humanité, &, en général, un ordre & un arrangement qui décéloient la sagesse d'un gouvernement éclairé & toujours constant dans ses maximes.

Après un voyage de trois semaines j'arrivai à la Capitale : c'étoit une Ville immense dont les rues étoient propres, larges & bien percées; l'air y paroissoit aussi sain qu'à la campagne ; les maisons des Particuliers étoient commodément bâties; aucune n'avoit ces dehors superbes que l'orgueil des richesses affecte parmi nous, & qui ne servent qu'à exciter l'indignation ou la jalousie. La pompe & la magnificence étoient réservées pour les édifices publics, qui, dans un goût d'Architecture différent du nôtre, & peut-être plus simple & plus noble en même-temps, marquoient la grandeur du génie qui les avoit entrepris.

L'un de ces édifices avoit été construit pour servir d'Ecole ou d'Académie aux jeunes gens du Pays, de quelque condition qu'ils fussent : des Maîtres dans toutes sortes d'Arts & de Sciences y étoient entretenus; & ceux des Ecoliers, qui n'avoient pas les moyens de fournir à leur pension, y étoient élevés avec autant de soin que ceux qui étoient en état

d'y ſatisfaire. Cette penſion néanmoins étoit ſi modique, qu'il étoit peu de familles qui ne puſſent la payer. Dans cette Ecole on n'enſeignoit point de Langues étrangeres; on n'y cultivoit que les Sciences & les Arts qui pouvoient être utiles à l'Etat; auſſi n'en ſortoit-il que des Citoyens capables de le ſervir avec honneur, des Artiſtes parfaitement inſtruits dans la profeſſion qu'ils avoient embraſſée. On ne voyoit dans le Royaume, ni des perſonnes incapables d'exercer leurs emplois ou leurs métiers, ni des gens inutiles à la Société par leur inaction & leur indolence. L'accoutumance au travail le faiſoit aimer; & comme chacun n'avoit été élevé que dans le talent qui lui étoit propre, il n'en étoit point qui ne l'exerçât avec plaiſir. La vocation aux emplois ne dépendoit point de la volonté des parents : c'étoit le goût qui en décidoit; & que ne peut point le goût, quand c'eſt la Nature qui le donne?

Un autre de ces Bâtiments publics étoit une eſpece d'Hôpital, où ceux qui avoient ſervi l'Etat, ſoit dans le militaire, ou dans le civil, & à qui le grand âge ne permettoit plus une application ſuivie, étoient non-ſeulement entretenus aux dépens du Roi, mais récompenſés par des penſions proportionnées à leurs mérites. Leurs beſoins étoient une preuve de leur déſintéreſſement, & leur déſin-

téreſſement ajoutoit à l'obligation où l'on étoit de reconnoître leurs ſervices.

Le troiſieme jour de mon arrivée, on me préſenta à un homme vénérable; il me parut une eſpece de Brachmane, qui joignoit à l'étude & à l'adminiſtration des Loix, des fonctions ſacerdotales. J'apperçus en lui une extrême envie de s'expliquer avec moi; il me fit un accueil affable, & prononçant des mots que je n'entendois point, & qu'on eût dit qu'il eſſayoit de me faire entendre, il me remit entre les mains d'un de ſes Officiers, en lui recommandant d'avoir ſoin de moi, & de s'appliquer au plutôt à m'enſeigner leur idiome. La maniere dont cet Officier s'y prit, eut des ſuccès plus prompts qu'il ne l'eſpéroit; mais il faut tout dire auſſi, il n'eſt point de Langue plus aiſée que celle de ces Peuples; outre qu'elle eſt ſimple & ſans ornements, elle a peu de mots, & ces mots ne varient point par des inflexions ou des terminaiſons différentes. Je la ſus paſſablement au bout de trois mois, du moins ſus-je dès-lors en état de m'expliquer avec le Brachmane, & de comprendre à peu près ce qu'il voudroit m'apprendre du ſort qui m'attendoit dans ſon Pays.

Après bien des civilités, dont le détail ſeroit fort inutile, la premiere queſtion qu'il me fit, fut ſi, depuis que je lui avois été pré-

ſenté, j'avois fait quelqu'obſervation ſur leur gouvernement & ſur leurs uſages. Je lui dis que j'avois été ſi occupé, ſuivant ſes ordres, à l'étude de la Langue, qu'il ne m'étoit pas poſſible de répondre à ce qu'il me demandoit.

Puiſque cela eſt ainſi, reprit-il, je veux avoir le plaiſir de vous inſtruire moi-même; je vais commencer par vous mener au Temple où nous adorons le Dieu Créateur du Ciel & de la Terre. A ces mots, je compris que je n'étois point dans un Pays Idolâtre, & je ne pus m'empêcher d'en marquer une eſpece d'étonnement, qui parut offenſer le Brachmane; il m'en demanda le ſujet. Le voici, lui dis-je tout naturellement; c'eſt que je ne puis m'imaginer ce qui a pu donner la connoiſſance du vrai Dieu à une Nation comme la vôtre, que je vois ſéparée de toutes celles où il s'eſt plu à ſe manifeſter. Quoi donc! repartit le Brachmane, pour connoître ce ſouverain Maître, ne ſuffit-il pas d'avoir de la raiſon & du bon ſens?

Nous entrâmes dans le Temple. Tout y étoit grand & majeſtueux, & les ornements les plus ſimples y ſervoient à marquer quelque attribut de la Divinité. Le Brachmane, ſaiſi d'un reſpect que je partageois avec lui, me dit, après quelques moments de recueillement & de ſilence : Le lieu que vous voyez eſt celui où nous venons tous les jours ren-

dre nos hommages à la Divinité, suivant le culte que nous prescrit la Religion de nos Peres.

Il se préparoit à me détailler ce culte, lorsque, l'interrompant avec une vivacité de zele qu'on jugea sans doute indiscret, je lui dis qu'il ne lui manquoit que de connoître la seule façon dont Dieu veut être honoré par ses créatures. S'il en est une autre, reprit-il, qui soit la seule véritable, je suis prêt à l'adopter; mais qui pourra m'en garantir la certitude?

Il n'y a pas bien long-temps, continua-t-il, qu'un des Sacrificateurs de votre Loi, je ne sais par quel moyen, pénétra dans notre Isle pour y prêcher & enseigner les Rits que vous professez. La singularité de ce spectacle rendit nos Peuples attentifs à ses discours, quoiqu'ils le comprissent à peine. Cet homme, toujours suivi d'une foule de curieux, qu'il prenoit peut-être pour autant de Sectateurs de sa doctrine, parcourut notre Pays avec liberté, jusqu'au moment que, parvenu dans un de nos cantons occupé par des Sauvages, il fut massacré cruellement.

Je fus fâché de n'avoir pas eu l'occasion de m'entretenir avec lui; tout ce que j'ai pu savoir de ses dogmes, ce n'a été que par le récit de ceux qui l'avoient écouté. S'il faut en croire à leur rapport, votre Religion a de

quoi frapper par l'antiquité de ſon origine, que vous faites remonter juſqu'à la création du Monde, par la ſuite & la continuité de ſes progrès, par la pureté, par la rigueur, par l'utilité, par la néceſſité même de ſa morale. Mais que penſer des myſteres qu'elle renferme? Ne pouvant les comprendre, ni m'aſſurer de leur vérité, autrement que ſur la foi d'un inconnu, qui vraiſemblablement ne les comprenoit pas lui-même, je ceſſai de les examiner, & crus devoir m'en tenir à ma Religion, qui ne m'offre rien que je ne puiſſe entendre, & rien en même-temps qu'il ne me ſoit poſſible de pratiquer.

Une ouverture de cœur ſi naïve ſur la dignité de ma Religion, m'inſpira un deſir extrême d'étendre plus loin les connoiſſances du Brachmane; mais peu fait à dogmatiſer, & auſſi peu connu de lui que le Miſſionnaire dont il m'avoit parlé, je crus devoir renoncer à lui inculquer des vérités que Dieu ſeul pouvoit lui perſuader par l'efficace de ſa grace.

Je me déſiſtai d'autant plus aiſément de mon deſſein, que je ne vis rien dans ſes ſentiments qui fût contraire aux nôtres. Il ne ſuivoit que la raiſon; &, par un rapport que peu de gens reconnoiſſent, la raiſon elle ſeule lui avoit appris la plupart des grandes vérités que la Foi nous enſeigne.

C'eſt la raiſon, me diſoit-il, qui m'a fait

comprendre que l'Univers n'ayant pu ſe former de lui-même, il n'y a qu'un Dieu qui l'ait pu tirer du néant, & lui donner l'ordre & l'arrangement avec le mouvement & la vie. Créature de ce Dieu, je reconnois ſon empire, & j'étudie ſes volontés; ſa Providence eſt une preuve de ſa ſageſſe, & ſa ſageſſe un engagement à la ſainteté. Je ſens que, pour lui plaire, je dois éviter le vice & pratiquer la vertu; que ſa juſtice doit récompenſer le bien, & punir le mal; & qu'Eternel comme il eſt, ſes récompenſes ou ſes châtiments doivent durer autant que lui-même.

Cette éternité qui m'attend, je la crois fondée ſur l'immortalité de mon ame; ſortie des mains de Dieu pour animer mon corps, je ſens qu'elle ne ſauroit périr avec le corps qu'elle anime. Ce qui ſert à me convaincre de cette vérité, ajouta-t-il, c'eſt que le corps peut être mutilé ſans que l'ame éprouve aucune diminution dans ſa ſubſtance. Invulnérable & toujours entiere, elle ſurvit aux démembrements de la matiere qui l'enveloppe, & dont elle differe eſſentiellement par ſa ſpiritualité.

Cet argument, qui ne paſſeroit pas pour bien convaincant dans nos Ecoles, ſuffiſoit pour lui prouver ce que tant de Philoſophes ont oſé nier; ainſi je vis avec plaiſir que la force ou l'étendue de génie nuit plus qu'elle ne ſert à faire ſentir des vérités que la raiſon

ſait perſuader par les arguments les plus naïfs & les plus ſimples.

Le Brachmane, plein de l'idée qui l'occupoit, ne tariſſoit point ſur la grandeur & l'excellence des attributs du premier Etre. Il reconnoiſſoit ſon exiſtence dans les moindres productions; c'eſt un Etre, me diſoit-il, dont le temps ne ſauroit meſurer la durée, dont la plus vaſte étendue ne peut renfermer l'immenſité, dont aucun eſprit ne ſera jamais capable de concevoir la puiſſance. Ouvrages de ſes mains, nous lui devons notre amour, & nous ne pouvons mieux le lui témoigner qu'en nous aimant mutuellement les uns les autres. C'eſt-là le grand précepte de notre Loi; & c'eſt auſſi ce qui fait que l'union & la paix regnent dans nos Etats, & que nos Souverains, les plus puiſſants & les plus diſtingués de nos freres, nous traitent avec autant de bonté que nous avons de confiance en la pureté des motifs qui les engagent à nous commander en Maîtres.

L'idée que le Brachmane me rappelloit de cet amour du Prochain, qui fait l'eſſence de notre Evangile, me porta à lui dire ſur le champ que ſes principes de Religion ne différoient preſque point des nôtres. Si cela eſt ainſi, me dit-il, d'où viennent donc parmi vous les révoltes des Peuples contre leurs Souverains, le peu d'égards des Souverains

pour leurs Peuples? D'où viennent les dissentions qui vous divisent, les procès qui vous désolent, les meurtres, les assassinats, les carnages, qui sont les traits les plus frappants de vos histoires, comme s'il importoit à votre gloire d'en transmettre le souvenir à la postérité?

Ne soyez point surpris, continua-t-il, de me voir si bien instruit de vos mœurs & de vos usages. Dans ma jeunesse il me tomba entre les mains un de vos Livres, que je fis traduire par un esclave Européan, qu'un événement pareil au vôtre avoit amené dans ce Pays. Ce Livre étoit une de vos histoires générales, où étoient rapportés les établissements, les révolutions, la décadence, les Loix, les Coutumes, les diverses Religions de vos Etats. Je voulois m'instruire, je le lus avec avidité; & bientôt après j'en fis rapport au Roi mon Maître, qui m'ordonna d'en faire un extrait. Les principes de gouvernement qu'il y trouva, lui déplurent presque tous; mais, comme un heureux génie sait profiter du mal même, il ne laissa pas d'y puiser des projets utiles, qu'il a depuis exécutés dans ses Etats. Pour moi j'avouerai naturellement que peu s'en fallut que ce Livre ne pervertît en moi tous les sentiments dans lesquels j'avois été élevé, & que j'ai le bonheur de conserver encore. J'y vis de grandes maximes de

Religion, mais qui n'influoient ni dans le gouvernement des Royaumes, ni dans la conduite des Sujets, à moins que les Princes & les Particuliers n'en eussent besoin; les uns pour colorer leurs injustices, les autres pour déguiser la corruption de leurs mœurs.

Quel contraste, me disois-je, entre ces Pays & le nôtre! Ici la Religion est le plus ferme appui de l'autorité souveraine; c'est par elle que nos Rois, s'estimant l'image de la Divinité, se font un devoir de punir le crime, de protéger l'innocence, de récompenser la vertu, & que chacun de nous, voyant leur pouvoir émané de Dieu même, se fait une gloire de leur obéir, jusqu'à sacrifier sa vie & ses biens dans les occasions mêmes où il ne s'agit que de l'honneur de leur personne.

C'est par la Religion que s'est établie dans nos Etats cette harmonie heureuse, qui fait que la jurisdiction temporelle est toujours prête à soutenir les droits de la jurisdiction spirituelle; & que celle-ci, bien-loin de rien empiéter sur l'autre, s'applique à la maintenir dans toutes les prérogatives & tous les honneurs qui lui sont dus. Ces deux Etats, quoique séparés, s'aident & se respectent mutuellement; nul d'eux ne souffre aucune irrégularité dans les mœurs, aucune nouveauté dans les dogmes; & tous les deux concourent à l'envi à prévenir les schismes que le libertinage, source

ordinaire de l'impiété, pourroit faire éclore au mépris de la croyance commune.

Qu'aurois-je répondu à des reproches si vrais, & qu'on ne me faisoit sentir que par une opposition que je m'appercevois n'être que trop réelle?

J'assurai le Brachmane que j'étois édifié de ses sentiments, & lui remontrai seulement que telle étoit notre Religion, que ni l'incrédulité ni le libertinage n'avoient jamais pu en altérer la vérité. Je lui montrai qu'elle subsistoit dans toute sa pureté depuis le commencement des siecles; que nos Souverains se faisoient un devoir de la défendre, & tous les gens de bien de l'observer. Vous pourriez, lui dis-je, en juger vous-même, s'il y avoit quelque communication de votre Pays avec le nôtre.

A Dieu ne plaise, me dit le Brachmane en m'interrompant, que j'aille si loin pour m'éclaircir de ce que vous dites. Aucun de nous ne quitte son Pays, non pas même par l'amour du gain qui vous fait parcourir les mers les plus dangereuses. Nos Peuples, s'estimant assez riches du produit de leurs terres, & du fruit de leur travail, restent tranquillement attachés où la Providence les a fait naître; & s'ils commercent, ce n'est qu'avec les autres Peuples de notre Continent, pour les besoins mutuels que nous avons les uns des autres.

Deux raisons sur-tout nous empêchent de

nous étendre au-delà; la premiere, c'eſt que les peines que vous vous donnez pour acquérir des richeſſes, qui, vous faiſant vivre dans l'abondance, puiſſent en même-temps, par des Charges brillantes, vous mettre au-deſſus de vos Concitoyens; ces peines nous déſhonoreroient & nous ſeroient même inutiles. On eſtime plus chez nous un manant avec du mérite, que tout autre homme, quel qu'il puiſſe être, qui n'a ni talents ni vertus. Auſſi toute notre ambition, c'eſt d'être, chacun dans notre état, ce que nous devons être. Nul éclat étranger ne nous frappe. Nous cherchons l'homme dans le fond de ſon cœur, & nous n'en jugeons ni par des richeſſes, ni par des dignités qui, par elles-mêmes incapables d'épurer les ſentiments, ne ſervent d'ordinaire qu'à les corrompre.

Une autre raiſon, ajouta-t-il, nous retient chez nous; c'eſt la ſituation de notre Iſle. Environnée d'écueils de toutes parts, il nous eſt auſſi difficile d'en ſortir, qu'il l'eſt aux Etrangers d'y prendre terre. Peut-être ſans cela moins ſages & plus ambitieux que nous ne ſommes, & livrés comme vous à la folle ardeur de nous enrichir, nous irions affronter les mers; &, chargés de tréſors dont nous pourrions nous paſſer, nous rapporterions dans nos climats tous les maux qu'enfante parmi vous l'amour des richeſſes.

Il eſt vrai, lui dis-je, que nos mœurs, moins ſimples & moins pures que les vôtres, ne ſont pas tout-à-fait exemptes du blâme que vous leur donnez : mais vous devez ſavoir auſſi que c'eſt par les défauts mêmes que vous nous reprochez, que nos Royaumes fleuriſſent, & qu'ils ſe ſoutiennent dans un haut degré d'opulence & de grandeur.

Je connois vos Royaumes, repliqua le Brachmane, & je n'ignore point vos proſpérités, s'il faut appeller ainſi le vain éclat qui vous fait juger vos Etats ſi ſupérieurs au nôtre. Je me rappelle à préſent bien des détails que j'aurois cru éteints dans ma mémoire, & que je dois au Livre de l'Hiſtoire univerſelle dont je vous ai parlé. Vos Gouvernements ſont de deux ſortes; les uns Monarchiques, les autres Républicains.

Dans ceux-ci regne la liberté, eſpece d'idole ſemblable à ces figures inanimées qu'adorent nos Sauvages, qui n'ont pas le pouvoir de les rendre heureux. Il n'eſt pas poſſible, en effet, que, dans un Etat où perſonne ne peut être forcé d'obéir, chacun ne s'arroge le droit de commander; & quel ordre peut régner dans cette confuſion de pouvoirs dont aucun ne peut ſe ſoutenir, s'il ne contraint à céder tous ceux qui le combattent? Quelle uniformité de vues & de ſentiments pourra-t-on eſpérer dans une Nation où cha-

cun se fait un mérite de l'indépendance ; & où cette indépendance, toujours impunie, ne fait valoir la raison que par l'orgueil, quand elle fait tant que de la défendre, & ne peut supporter qu'on la défende, quand on veut la forcer à l'adopter !

De pareils inconvénients ne se trouvent point dans l'Etat Monarchique. Je le crois plus propre à contenir l'impérieuse vanité des hommes, & bien plus capable de fixer leur inconstance & leur légéreté ; c'est proprement dans un pareil Etat qu'on jouit tranquillement & sûrement de cette précieuse liberté, qui, dans ceux dont je viens de parler, n'est qu'une source de révolutions malheureuses ; cette liberté se fait sentir, sur-tout sous un Prince qui est persuadé que sa gloire & son bonheur ne dépendent que de ses vertus & de l'amour de ses Peuples. Tel est celui qui nous gouverne, ajouta le Brachmane. Comme il ne distingue point ses intérêts d'avec les nôtres, il voudroit aussi que tous ses biens fussent à nous. Il croit n'en jouir que lorsqu'il les donne ; & il en jouit, en effet, par notre reconnoissance, toujours prête à faire remonter dans ses mains ce qu'elles ont répandu dans les nôtres.

Cet exemple est rare parmi vous, continua le Brachmane : le grand objet de la plupart de vos Rois est d'écraser leurs Sujets

pour s'en faire de nouveaux au-delà de leur Empire. Malheur aux Princes voisins qu'ils connoissent moins forts qu'ils ne le sont eux-mêmes ! Et comment......

Ce portrait hideux me révolta si fort, que je ne craignis point de l'interrompre ; je voulus défendre la gloire de nos Souverains. Il en est, lui dis-je, qui, plein de valeur, ne font pourtant la guerre que pour réduire leurs ennemis à la paix, & qui, toujours constants dans ce dessein, ne cessent de leur offrir la paix au milieu même de leurs triomphes. Dans leurs Conseils, ils n'écoutent ni leur ressentiment, ni leur ambition, ni leurs forces, ni leur pouvoir, ni leur gloire même ; ils n'y ont en vue que le bien de leurs Sujets & l'intérêt de leur Couronne, que leurs Sujets eux-mêmes préferent souvent à leur propre bien. Amis de ces Sujets, ils les regardent plutôt comme des soutiens de leur puissance, que comme des hommes soumis à leurs Loix : leurs Loix elles-mêmes sont les anciennes Loix de l'Etat, ou fondées sur les premieres Loix de la Monarchie, dont ils ne peuvent ni ne veulent jamais s'écarter.

Je ne dis point, ajoutai-je, qu'il n'y ait dans nos Contrées de mauvais Souverains, & que, dans celles mêmes où regnent les meilleurs Princes, il n'arrive des cas où la politique les force à s'écarter de leur devoir,

&

& souvent même à permettre un mal dans l'espérance d'un bien qu'on peut s'en promettre.

C'est là où je vous attends, repartit vivement le Brachmane : je n'ignore pas à quel point vous êtes tous épris de ce que vous appellez politique ; c'est votre grande science, c'est l'unique ressort de vos actions, & le mobile sur-tout de votre ambition & de votre avarice. Quiconque n'a point de mérite parmi vous, doit être tenté d'y avoir recours, ou pour s'ouvrir un chemin aux honneurs, ou pour s'en frayer un à la fortune. Ainsi vous vous êtes fait un art de ne paroître jamais tels que vous êtes, pour séduire ceux qui auroient intérêt de vous approfondir. Tel honnête homme même dans vos climats prendra le parti de démentir ses sentiments de probité, pour complaire aux passions d'un homme sans honneur qui peut lui procurer quelque avantage.

Ce n'est que par des voyes obliques que vous allez à vos fins ; aucun de vous ne marche à découvert, s'il ne veut s'exposer à se perdre : mais en bannissant la bonne foi de vos sociétés, vous en avez anéanti la douceur & la confiance ; & tel est votre malheur, que vous ne pouvez plus distinguer le vice ni la vertu, la vérité ni le mensonge, & que la suspicion où vous êtes sans cesse que chacun

cherche à tromper, acheve d'anéantir parmi vous jusqu'aux moindres restes de candeur & de franchise.

Ce mal affreux qui s'est glissé dans vos Sociétés, & que vous fomentez lors même que vous en déplorez les suites, je le vois répandu parmi vos Souverains; ils s'imaginent tous devoir apprendre à dissimuler, pour savoir régner avec plus d'éclat & de gloire.

Je vis bien que mon Brachmane, en me parlant ainsi, n'étoit rien moins que politique, & je lui souhaitai en moi-même un peu moins de cette simplicité de mœurs, & de cette naïveté dont il s'imaginoit qu'il ne restoit plus de traces dans nos Contrées.

Je suis surpris, lui dis-je, qu'ayant lu nos Histoires, vous n'y ayiez point remarqué de ces traits merveilleux qui ont souvent étonné l'Univers, de ces événements soudains & imprévus, de ces bouleversements d'Etat, qui, ménagés long-temps dans le silence, ont dévoilé tout d'un coup la vaste & profonde politique qui en avoit conçu le dessein. Permettez-moi, luirepliquai-je encore, de vous faire remarquer que vous ne distinguez pas assez la prudence de la ruse, la sincérité de l'indiscrétion, la réserve de la fourberie, l'adresse de la fausseté, l'habileté de l'artifice.

Je ne connois rien à toutes ces distinctions, repartit le Brachmane; les vertus & les vices

ne me paroiſſent pas ſi près les uns des autres, qu'on puiſſe les confondre aiſément; & c'eſt peut-être vous-même qui les confondez en voulant marquer ſi préciſément les bornes qui les ſéparent. Le peu d'intervalle que vous montrez des uns aux autres, me fait voir du moins combien on riſque de le franchir par la facilité qu'on y trouve.

Quoi qu'il en ſoit, me dit-il encore, pourriez-vous bien me définir plus particuliérement cette politique à laquelle vous prodiguez tant d'éloges, & qui vous paroît le ſeul mobile des plus grands événements? Mais comment donner une idée juſte d'une choſe qu'on ne peut ſaiſir, lors même qu'on s'étudie le plus à la connoître, & qui, formée dans le ſilence & le ſecret, ne ſeroit plus ce qu'elle eſt, du moment qu'elle viendroit à ſe produire? Cette politique, d'ailleurs ſi peu conforme aux maximes de votre Religion, a-t-elle des regles ſûres, des principes certains, des Loix invariables? ne change-t-elle pas ſelon les temps, les lieux, les circonſtances? n'eſt-elle point ſujette à ſe tromper, & ne dépend-elle pas beaucoup moins du génie qui la conduit, que du hazard qui trop ſouvent s'oppoſe à ſes efforts, & renverſe en un moment toutes ſes manœuvres?

A mon avis, continua le Brachmane, & mon ſentiment eſt ſans doute celui de tous les

Sages de la terre : à mon avis, la meilleure politique dans le gouvernement des Etats, ainſi que dans la conduite de la vie, eſt celle de n'en avoir aucune, & de ne ſe ſervir en tout ce que l'on fait, que des moyens que le bon ſens preſcrit, & que la raiſon autoriſe.

Entre cette politique & la vôtre, il y a préciſément la même différence qu'entre le bon eſprit & le bel eſprit : celui-ci, plus brillant que ſolide, dédaigne de marcher dans les routes communes, & s'égare d'ordinaire dans celles qu'il ſe fait ; celui-là, dans un chemin plus battu, le ſuit uniment, & ne perdant jamais de vue le terme où il doit arriver, cherche ſeulement à écarter de ſes pas tout ce qui pourroit l'empêcher d'y atteindre.

Telle eſt la politique que je fonde uniquement ſur la prudence & ſur la droiture ; c'eſt à la prudence à connoître, à prévoir ce qui peut faire échouer ou réuſſir un projet utile ; & c'eſt à la droiture à ne le former que ſur ce qui eſt juſte, & dans les regles les plus exactes de l'équité.

De cette façon, ma politique n'exige ni les ténebres dont la vôtre s'enveloppe, ni les faux-fuyants, ni les preſtiges que vous lui ſuppoſez pour réuſſir. Infiniment plus aiſée, elle n'en eſt auſſi que plus ſûre. Ainſi tel homme parvient infailliblement dans le monde, qui, cultivant ſes talents avec ſoin, modeſte & ré-

glé dans ses mœurs, ami des gens vertueux, & leur émule, cherche à servir sa Patrie, & sans intrigues ni cabales, n'ambitionne d'autre gloire que celle de la bien servir. Ainsi, tout Souverain qui sait se faire respecter de ses ennemis par sa bonne foi plus que par sa valeur & sa puissance, & se faire aimer de ses Sujets autant par son amour pour la justice que par sa bonté, ne peut manquer de réussir dans tout ce qu'il lui plaira d'entreprendre, sans qu'il ait besoin d'avoir recours à ces maneges obscurs & à ces raffinements incertains qui sont l'essence & la honte de votre politique.

Je viens, sans y penser, continua le Brachmane, de vous dévoiler le systême de notre Gouvernement; ce systême a deux objets, l'un au-dehors, l'autre au-dedans du Royaume.

A l'égard du premier, nos Souverains, & sur-tout le Prince qui nous gouverne aujourd'hui, se sont toujours appliqués à mériter, par la fidélité la plus exacte à leurs paroles, la confiance de leurs voisins: à cette fidélité, qui vient d'une droiture inflexible, ils ont joint un désintéressement des plus parfaits, persuadés qu'on risque ordinairement, & qu'on mérite en effet de perdre ce qu'on possede, en voulant injustement acquérir ce que l'on n'a pas.

Quand au second objet, l'ordre se maintient dans notre Royaume par l'application

de nos Souverains à plier de force ou de gré, ſous le joug des Loix, quels que ce ſoient de leurs Sujets qui veulent s'y ſouſtraire. Au reſte, ces Loix ſont en petit nombre; & c'eſt auſſi ce qui prouve la bonne conſtitution de notre Etat. Où les Loix ne ceſſent de croître, il faut que les déſordres ayent crû auſſi. Peut-être vos Souverains ſont-ils tous les jours obligés d'en faire de nouvelles; ſi cela eſt, j'en accuſe votre politique, & j'en fais moins de cas que jamais. Il faudroit donc, lui dis-je, ſelon votre ſyſtême, qu'un Prince né valeureux, paſsât ſa vie dans une obſcure lâcheté, & qu'il immolât ſon agrandiſſement & ſa réputation à de vains égards pour des voiſins qu'il rendroit peut-être plus heureux en les ſoumettant à ſon Empire.

Je reconnois là de nouveau votre injuſte politique, me dit le Brachmane: parce qu'un Souverain aura du courage, devra-t-il ne meſurer ſon pouvoir que par la force & le ſuccès de ſes armes? D'ailleurs, ce courage, ſur lequel vous fondez ſes droits, eſt une paſſion plutôt qu'une vertu, ou du moins une qualité ſi commune dans les Armées, & juſques dans les bois parmi les animaux, qu'un Prince peut bien, ſans intéreſſer ſon honneur, n'en point faire uſage.

Mais n'eſt-ce précisément que dans un champ de bataille qu'il doit le montrer ce

courage? & ne peut-il l'employer qu'à commettre des injuſtices? Tout le monde le croit ainſi, & j'oſe dire que tout le monde ſe trompe. Il eſt des occaſions où il peut l'étaler avec plus de fruit, & même avec plus de gloire.

Ne lùi en faut-il point pour réſiſter preſque à tout moment aux flatteuſes inſinuations de ſes Courtiſans, qui d'ordinaire ne ſont jaloux de ſon eſtime, qu'autant qu'elle peut leur ſervir à mériter ſes faveurs? Ne lui en faut-il point pour ſuivre ſans relâche un deſſein heureuſement conçu, pour ſupporter les chagrins d'une entrepriſe manquée; pour faire reſpecter les Loix ſans offenſer ſa juſtice, ni déroger à ſa bonté; pour ne pas ſe laiſſer enivrer au faſte de la grandeur; ou, ce qui eſt peut-être plus mal aiſé, pour en ſoutenir le poids, malgré l'habitude qui en dérobe les charmes, & n'en laiſſe ſentir que les peines & les dégoûts?

Quel courage ne faut-il pas pour réprimer ſes paſſions dans un poſte où il eſt auſſi aiſé de les ſatisfaire, que difficile de s'en garantir? Ce ſont là les ennemis qu'un Souverain doit combattre, & qu'il lui eſt plus glorieux de vaincre que des Peuples dont ordinairement la défaite eſt plutôt due au hazard des batailles, qu'à la valeur qui s'eſt flattée de les ſubjuguer.

Je ne dis pourtant pas, ajouta le Brachmane, qu'un Prince ne doive avoir cette ſorte de courage que vous eſtimez tant; mais il ne doit s'en ſervir que lorſque ſon honneur, le bien de ſes Etats & la juſtice l'exigent; que lorſqu'il eſt obligé de préférer la guerre, toute douteuſe qu'elle eſt dans ſes ſuccès, aux tranquilles douceurs d'une paix dont le bonheur n'eſt jamais équivoque.

Il alloit continuer, quand je pris la liberté de lui repréſenter que l'Iſle où nous étions étant iſolée, il n'étoit pas étonnant qu'on n'y connût point cette politique ſage & éclairée, dont la principale attention doit être de ſe garantir de toute attaque de la part des Princes voiſins, & de profiter de l'occaſion de les ſurprendre, plutôt que de ſe mettre aux riſques d'en être ſurpris. Vous vous trompez, reprit-il : notre Iſle eſt iſolée, il eſt vrai; mais elle eſt immenſe: nous n'en poſſédons que la principale partie, & nous avons des voiſins qui devroient naturellement être d'autant plus jaloux de notre puiſſance, qu'il n'eſt aucun d'eux qui puiſſe l'égaler : peu redoutables chacun par eux-mêmes, ils pourroient le devenir par leur union; mais notre ſyſtême nous met à l'abri de leurs inſultes. Par notre bonne foi, nous avons gagné leur confiance, & ils ont tant de preuves de notre déſintéreſſement, qu'ils nous croyent du moins auſſi portés à

ménager leur repos, qu'ils le devroient être eux-mêmes.

Moins tranquilles entr'eux, parce qu'ils ſe méfient les uns des autres, ils s'attaquent preſque toujours; & leurs guerres ſont d'autant plus cruelles, qu'elles deviennent plus opiniâtres par l'égalité de forces qui balance leurs ſuccès.

Il n'eſt que l'aſcendant que nous donne ſur eux l'opinion qu'ils ont de notre ſageſſe, qui puiſſe mettre fin à leurs malheurs. Ils prennent notre Souverain pour arbitre de leurs querelles; & notre Souverain, d'ailleurs aſſez puiſſant pour leur faire accepter la paix, trouve plus de gloire à la leur donner, qu'il n'en auroit à profiter de leur épuiſement pour étendre à leurs dépens les bornes de ſon Empire.

C'eſt là une eſpece de Monarchie univerſelle, d'autant mieux fondée, que ceux-là même qu'elle ſubjugue en effet, ſont plus empreſſés de s'y ſoumettre, que les Peuples qu'ils gouvernent ne le ſont d'obéir à leurs Loix.

De là vient auſſi que, pour la maintenir comme ils le ſouhaitent, nos troupes ſont toujours prêtes à marcher où leurs beſoins les appellent; mais ces troupes, contre l'uſage ordinaire de celles de vos Pays, n'étant deſtinées à faire la guerre que pour la terminer, ne ſoulevent point contre nous des Nations qui trouvent leur avantage dans notre

ſupériorité; & qui, prêtes à ſe confédérer pour la détruire, ſi nous voulions en abuſer, cherchent au contraire à la maintenir, parce que réellement nous ne nous occupons qu'à la leur rendre utile.

Comparez donc à préſent, ajouta le Brachmane, votre politique avec la nôtre, & voyez laquelle eſt plus eſtimable, plus ſûre, plus utile en effet, ou celle qu'on ne peut éviter de ſuſpecter, parce qu'elle n'a jamais de ſuccès qu'autant qu'elle s'applique à ne point paroître, ou celle qui, ſe montrant à découcouvert, devient parmi les Nations un principe de liaiſon & d'amitié, plutôt qu'un motif de méfiance & de crainte.

Il eſt toujours vrai de dire, lui repliquai-je, que, ſi votre politique vous procure d'un côté de ſi grands avantages, elle vous oblige de l'autre à des dépenſes que ces mêmes avantages ont bien de la peine à compenſer. De quelle charge en effet ne doit pas être à vos Peuples l'entretien des troupes que vous vous contentez de donner en ſpectacle, & qui, preſque toujours oiſives, ne combattent jamais pour vos propres intérêts? Rien ne nous eſt moins onéreux, repartit le Brachmane; ce qui nous afflige, c'eſt la néceſſité où l'on n'eſt que trop ſouvent de les employer: voici cependant quelle eſt notre économie.

Si nous ne retranchons jamais rien des

fommes néceffaires à l'entretien de notre Armée, nous ne laiffons pas de diminuer bien fouvent le nombre de nos foldats; & c'eft dans le temps que la férénité commence à régner chez les Peuples voifins, & qu'elle paroît durable; alors nous ne confervons fur pied que la moitié de nos troupes; & l'autre moitié eft envoyée dans les campagnes, où fes travaux lui tiennent lieu de paye, en attendant qu'on la rappelle aux armes, qu'elle n'a quittées que pour un temps. Les Officiers qui commandoient ces troupes font renvoyés de même, & jouiffent de la demi-paye, autant pour épargner la honte de déroger à leur profeffion par la néceffité de vivre, que pour les retenir dans le fervice auquel ils fe font rendu néceffaires par la longue expérience qui les y a formés.

Je ne vous comprends point, lui dis-je; je vois de l'économie d'un côté, & je n'en vois point de l'autre. Vous ceffez de donner aux troupes, & vous ne difcontinuez point de fouler vos Sujets. Que devient donc le refte de l'argent que vos foldats confumoient avant leur réforme, & qu'on ne ceffe de lever fur vous, comme auffi néceffaire que fi l'Armée fubfiftoit en entier? Le laiffe-t-on oifif dans le tréfor du Prince, ou le Prince l'employe-t-il à d'autres ufages qu'à ceux auxquels il eft deftiné?

Ni l'un ni l'autre, me dit le Brachmane; cet argent, toujours exactement porté dans la caiſſe militaire, eſt remis à des Villes marchandes, qui, le faiſant circuler dans le commerce, l'employent à leur profit, & en augmentent le fonds par l'intérêt qu'elles en payent. Cet intérêt fixé à trois pour cent, & qui en aucun temps ne hauſſe ni ne baiſſe, n'eſt pas ſi fort, qu'il puiſſe abſorber le gain de l'induſtrie qui le paye, ni ſi foible, qu'il ne ſoit utile aux vues qui le font exiger. Ainſi, tant que la paix ſubſiſte dans notre Iſle, les ſommes deſtinées à la guerre qui doit l'y rappeller, augmentent inſenſiblement.

Dans ce cas de guerre, les divers capitaux, confiés aux Villes qui en répondent, rentrent tout d'un coup dans les coffres d'où ils étoient ſortis; les légions émancipées reviennent chacune ſous leurs drapeaux avec les Officiers congédiés qui les y ramenent; & ſans que l'on ſoit obligé de lever de nouveaux Régiments, trop foibles à l'égard des vieux Corps qu'on a eu ſoin de conſerver, ſans même qu'il ſoit beſoin de mettre de nouvelles contributions ſur le Peuple, ou de contracter des dettes toujours onéreuſes à l'Etat, nous nous trouvons prêts ſur le champ d'en impoſer par nos armes à qui que ce ſoit d'entre les Princes de notre Iſle, qui veut troubler le repos de ſes voiſins.

Voyez donc à préſent, continua le Brachmane, ſi les impôts, que nous payons pour l'entretien de nos troupes, doivent nous être auſſi à charge que vous le penſez; & s'il n'eſt pas vrai que, dans le ſyſtême de vos Gouvernements, une année de vos guerres vous coûte plus cher que ne feroient dix années des nôtres, ſi nous étions obligés de les continuer ſi long-temps.

Je vous l'ai déja dit, & je le répete encore, ajouta-t-il, nous ne prenons point les armes pour conquérir des Places, des Provinces, des Etats; & vous concevez bien qu'une guerre eſt bientôt finie, quand on ne s'y propoſe d'autre avantage que de la finir au plutôt. Auſſi les taxes qu'on exige de nous, pour être en état de la faire, une fois payées, on ne nous demande rien de nouveau pour la ſoutenir; & ces taxes auxquelles on s'attend tous les ans, & ſur leſquelles par conſéquent chacun a ſoin de régler ſes autres dépenſes, ſont en effet ſi modiques, ſoit par elles-mêmes, ſoit par leur exacte proportion avec les facultés des contribuables, ſoit par les reſſources qu'on a d'en augmenter le produit à la faveur du commerce des Villes à qui on les rend en quelque ſorte preſqu'auſſi-tôt qu'elles les ont fournies, qu'il n'eſt aucun de nous qui ne les donne avec joye, d'autant plus qu'il les regarde comme le gage de ſon repos & de ſon bonheur.

Au reſte, dit-il encore, pour ne vous laiſſer rien ignorer de ce qui concerne nos troupes & nos armées, je dois vous obſerver qu'on n'y achete point l'honneur de ſervir le Prince ; que la faveur n'y donne point les graces, & qu'elles n'y ſont dues qu'à l'ancienneté du ſervice qui ſuppoſe toujours, ſinon l'ardeur & la force d'une jeuneſſe hardie & bouillante, du moins plus de juſteſſe dans les projets, plus de ſang froid dans les dangers, plus d'habitude à commander, plus de deſir à bien faire. De cette ſorte on n'entend dans nos camps ni plaintes, ni murmures; chaque Officier, content du poſte qu'il occupe, attend ſans inquiétude l'avancement qui ne peut lui manquer; & jamais il n'eſt contraint, dans des combats ſinguliers, d'expoſer ſa vie, ou pour faire expier à un autre le bonheur d'une ſupériorité dont il eſt jaloux, ou pour ſe ſoutenir lui-même contre l'envie de ſes ſemblables dans un grade qui les met au-deſſous de lui.

J'ajouterai que nos troupes répandues dans les diverſes Provinces, y campent tous les ans pour les maintenir dans l'exercice des armes; & que, pour ne pas doubler inutilement les emplois, elles n'ont alors, ni en aucun autre temps, d'autres Inſpecteurs que les Généraux mêmes qui les commandent, qui, chacun dans leur département, les con-

noissent mieux, & qui ont aussi en effet plus d'intérêt de les connoître.

La désertion, si commune dans vos Etats, nous l'évitons par un moyen presqu'infaillible.

Nous donnons à nos soldats un sou par jour au-delà de leur paye ordinaire; mais ce sou, nous le retenons pour en faire une masse, qu'on leur remet à l'expiration de leur engagement comme une récompense de leur service. Cet engagement, pour le dire en passant, ne se prolonge jamais au-delà de son terme; & l'on est aussi exact à licencier un soldat, quel qu'il puisse être, qui a fait son temps, qu'à lui rendre compte du dépôt qu'on lui a réservé, & qu'il a droit de prétendre. Ne croyez pas que ce dépôt périsse avec lui, s'il vient à périr lui-même: en ce cas, on le remet à sa famille; & cette destination, toujours immanquable, est encore un motif à nos soldats de ne pas abandonner les drapeaux sous lesquels ils sont obligés de combattre.

Pour remplir le nombre de ceux qu'on n'a plus droit d'y retenir, s'ils n'y veulent rester d'eux-mêmes, (car souvent l'habitude au service leur en fait une nécessité) on a des recrues toutes prêtes, que nos Provinces sont obligées de fournir, & qui n'en sont que mieux choisies, parce qu'elles ne sont point à la

charge des Officiers. Ceux qui les commandent n'ont d'autre peine que de les exercer, d'en fournir les Régiments auxquels elles sont destinées; &, à mesure qu'ils les livrent, d'en exiger d'autres pour les instruire, & les tenir également en réserve pour le besoin. Ces Compagnies, tant qu'elles restent en l'état & sur le pied de Milices, ne font point de service où elles sont; mais il est rare que, pour l'adresse & la valeur, on puisse les distinguer des anciens Corps, dès qu'elles y sont incorporées.

Il ne restoit au Brachmane qu'à m'expliquer la Tactique dont on usoit dans son Pays, & que je m'imaginois bien devoir être aussi différente de la nôtre, qu'étoient différents de nos usages ceux qu'il venoit de me détailler; mais, soit qu'il ne fût pas versé sur cette matiere, soit qu'il crût inutile, dans une premiere entrevue, de s'étendre sur autre chose que sur les Loix générales de sa Nation, pour m'en faire connoître la politique, il tomba tout d'un coup, & je ne sais comment, sur la maniere dont on y administroit les Finances; & ce sujet me parut à moi-même trop intéressant pour n'y pas donner une attention particuliere.

L'ordre établi dans nos Finances, me dit-il, consiste principalement en trois choses. La premiere, à les régler proportionnément & sans injustice; la seconde, à les recevoir sans

altération & ſans mécompte; la troiſieme, à les ménager de maniere que la dépenſe n'en excede jamais le produit.

Quant au premier article, il eſt vrai de dire que nos Souverains, dans les contributions qu'ils nous impoſent, uſent à-peu-près d'autant d'économie qu'un Particulier, qui, n'ayant que ſes terres pour ſubſiſter, les cultive ſans négligence, n'a garde de les épuiſer par trop d'avidité, &, dans la crainte de manquer du néceſſaire, ſe prive ſouvent du ſuperflu. Toutes nos Provinces ſont impoſées, & juſqu'aux moindres de nos Diſtricts; mais il n'en eſt point qui ne le ſoit dans une juſte proportion de la qualité de ſon terroir, de l'induſtrie qu'on y exerce, des biens dont on y jouit. Aucune ne l'eſt au-delà de ſes facultés; il n'en eſt même point qui le ſoit autant que ſes facultés le permettent. Il eſt juſte, en effet, & il eſt même utile qu'il reſte toujours une certaine aiſance parmi les Sujets qui ſont l'unique ſource des revenus du Prince. S'ils doivent porter le joug, il ne faut point auſſi que le joug les écraſe; & il eſt plus ſéant & plus glorieux à celui qui le leur impoſe, qu'ils le portent avec plaiſir, qu'avec dégoût & répugnance. C'eſt un grand revenu pour un Prince, que l'amour de ſes Sujets.

Le ſecond article n'eſt pas moins important que le premier. On leve nos contribu-

tions ſans le miniſtere d'aucun de ces Receveurs, de ces Tréſoriers, de ces Officiers, gens toujours auſſi affamés qu'inutiles, qui ne ſavent puiſer dans les ſources que pour les étancher; & qui, ſous prétexte d'enrichir le Prince, ne l'oppriment pas moins par leurs rapines, que les Peuples qu'ils ruinent par leurs vexations.

Plus attentif au troiſieme article qu'à tous les autres, nous nous appliquons à ſavoir exactement à quoi peuvent monter tous les ans nos dépenſes publiques; nous mettons enſuite en réſerve les ſommes qu'on doit y employer, & nous ne touchons à ce dépôt que pour ſatisfaire, ſelon les beſoins, à la deſtination qui en a été faite. Le Roi lui-même s'eſt fait une loi de cette ſage deſtination, & croit que rien ne lui appartient, ou pour l'entretien de ſa maiſon, ou pour ſes plaiſirs, ou pour ſes largeſſes, que ce qui reſte au-delà de ces fonds abſolument néceſſaires pour le bien & l'intérêt de ſon Etat.

Le plaiſir que je goûtois aux diſcours du Brachmane, & dont il ne pouvoit manquer de s'appercevoir, (car je n'oſois plus l'interrompre comme j'avois fait tant de fois) ce plaiſir l'engagea, ſans doute, pour achever de me donner une notion préciſe de la politique de ſon Pays, à me parler encore de la façon dont on y adminiſtroit la Juſtice.

N'étant non plus poſſible que par-tout ailleurs, me dit-il, que notre Souverain puiſſe l'exercer lui-même, il y a commis des gens habiles qui la rendent gratuitement. Avant lui, nos charges de Magiſtrature étoient à l'encan, pour ainſi dire, & ceux-là ſeuls en paroiſſoient les plus dignes, qui avoient plus d'argent pour les acheter. Les talents qui, par une déplorable fatalité, ne ſont jamais plus grands que dans l'indigence, comme ſi l'indigence, qui a le don d'évertuer le génie, pouvoit ſeule les faire acquérir, les talents ne parvenoient preſque jamais à ces charges; & ce qui eſt plus malheureux encore, le droit d'exercer la juſtice n'entraînoit que trop ſouvent l'uſage de la vendre pour ſe dédommager de ce qu'elle avoit coûté.

Ce déſordre qui portoit la corruption dans les Jugements, & qui ne laiſſoit pas d'éclater malgré la chicane qu'on n'avoit, ce ſemble, inventée que pour en couvrir l'iniquité, ce déſordre n'exiſte plus dans nos Tribunaux. Les places en ont été miſes au concours, & le mérite ſeul peut y prétendre. Ce ne ſont plus les plaideurs qui payent leurs Juges, c'eſt le Souverain qui les gage & les entretient; mais en même-temps ſa vigilance les éclaire, ſa ſageſſe les récompenſe ou les punit, & ſon autorité borne leur pouvoir pour empêcher qu'ils n'en abuſent. Leur nombre même eſt

fixé dans chaque Tribunal, notre Prince ayant reconnu que la multitude des Juges ne ſert qu'à mettre de la confuſion dans les opinions, & prolonger des affaires dont le retardement eſt preſque toujours auſſi préjudiciable à ceux qui ont droit de les ſoutenir, qu'à ceux qui n'ont aucune raiſon de les pourſuivre.

Il n'étoit pas poſſible, continua le Brachmane, que l'ordre, étant établi dans toutes les parties de notre Gouvernement, ne le fût auſſi dans tous les détails qui concernent les biens & la fortune de nos Peuples.

Vous n'ignorez pas, me dit-il encore, que l'adminiſtration générale d'un Etat roule eſſentiellement ſur quatre chefs principaux, qui ſont la Guerre, la Finance, la Juſtice & la Police. Semblables en quelque ſorte aux quatre éléments qui ſont dans la Nature, & qui l'entretiennent par leur accord; ces quatre chefs bien ordonnés, & dans un rapport exact les uns avec les autres, ſoutiennent un Royaume, & lui donnent autant de vigueur & de force que d'éclat & de majeſté.

Dans cette perſuaſion, nous avons établi dans chacune de nos Provinces une eſpece de Régence, compoſée de quatre perſonnes de la Province même, dont la prudence égale la vertu, qui joignent à l'habileté l'amour du travail, & qui ajoutent à toutes ces qualités

un tendre amour pour la Patrie. Ces quatre perſonnes forment un Conſeil, auquel préſide un Intendant, homme de confiance, dont la fonction eſt d'y maintenir l'ordre & d'obſerver que rien ne s'y paſſe contre les intérêts du Prince & de l'Etat.

Chacun de ces Conſeillers (car c'eſt ainſi qu'on les appelle) a ſon département à part. L'un a ſoin de ce qui concerne le Militaire de la Province; l'autre a l'inſpection ſur la Finance ; celui-là veille ſur l'adminiſtration de la Juſtice, & le dernier doit s'informer exactement de tout ce qui regarde la Police.

Leur travail, utile en lui-même, ne le ſeroit pourtant pas aſſez, s'il ne répondoit à un centre commun qui les dirigeât au bien général du Royaume. Delà vient auſſi que ces Conſeillers relevent de quatre Miniſtres qui ne quittent jamais la perſonne du Roi, & qui ont chacun la direction générale d'un des quatre Départements dont nous avons parlé : ces Miniſtres compoſent le Conſeil ſuprême du Souverain.

C'eſt à eux que les Conſeillers envoyent réguliérement, du fond de chaque Province, les Mémoires qu'ils ont dreſſés ſur ce qui ſe paſſe, qui a rapport à leur inſpection; & ſur ces Mémoires dont les Miniſtres font des détails, auxquels ils joignent leur avis, & qu'ils préſentent au Prince, le Conſeil décide &

fait expédier fur le champ les ordres néceffaires. Ainfi le Roi peut voir tous les jours, fans la moindre confufion, l'état actuel de fon Royaume, remédier aux abus qui s'y gliffent prefque au moment qu'on y apperçoit; & ce qui eft plus heureux encore, éviter le défordre qu'entraîne la multitude des affaires, quand la pareffe les laiffe accumuler.

Surpris d'un ordre fi merveilleux, & dont jamais je n'euffe pu me former une idée, je rompis enfin le filence, & demandai au Brachmane comment il avoit été poffible à fon Souverain d'en former le projet, & fur-tout d'exécuter celui qu'il avoit mis dans fes Finances. Je ne doutois pas, en effet, qu'il n'eût dû y trouver bien des obftacles de la part d'une foule de fes Sujets intéreffés, comme partout ailleurs, à faire leur fortune aux dépens du Prince qu'ils ont l'honneur de fervir.

Un Roi, me répondit-il, qui veut le bien de fes Sujets, n'a qu'à le vouloir bien fermement pour le leur procurer, malgré les oppofitions qu'il y trouve. Pour ce qui eft de fes Miniftres, jamais il n'eut rien à craindre de l'avarice ou de l'ambition que vous fuppofez dans les perfonnes de cet état.

Parmi les grands talents que nous admirons dans notre Maître, il en eft un que j'eftime le plus néceffaire aux Princes, & qui peut-être pourroit lui feul leur tenir lieu de

tous les autres : c'eſt le diſcernement des eſprits. Notre Maître connoît les hommes, & ne ſe trompe point dans le choix qu'il en fait; ſemblable en cela à un Artiſte habile, qui, moins guidé par l'expérience que par ſon génie, diſtingue parfaitement les inſtruments les plus propres à réuſſir dans ſon art. Les Miniſtres qui partagent aujourd'hui ſa confiance, la méritent par leurs vertus; & ils n'en jouiroient pas, s'il s'en étoit trouvé dans l'Etat qui en fuſſent plus dignes. L'union n'a jamais ceſſé de régner entr'eux, parce qu'ils ont tous à cœur le bien de la Patrie; & leur travail, toujours aſſidu, quoique toujours pénible, fait la gloire & la proſpérité du regne ſous lequel nous vivons.

Je n'ajouterai plus rien, me dit le Brachmane, pour vous prouver que notre politique eſt fort au-deſſus de la vôtre, par la ſageſſe & la ſimplicité des maximes qu'elle a établies parmi nous. Vous avez vu que nos troupes ſont moins entretenues pour nous défendre que pour nous procurer la paix. Vous nous avez vu rechercher cette paix au-dehors par notre déſintéreſſement & notre bonne foi, & nous l'aſſurer au-dedans par tous les moyens que peut fournir la politique la plus exacte. En faut-il davantage?

Non vraiment, lui repliquai-je, en l'interrompant avec une eſpece de honte & de dé-

pit, je reconnois d'excellentes choſes dans vos principes; mais, à quelque choſe près, notre politique n'eſt point ſi différente de la vôtre.

Si cela eſt, reprit encore le Brachmane, pourquoi n'en faites-vous pas le même uſage que nous? pourquoi ne levez-vous des troupes que lorſque vous devez les mettre en campagne, & qu'au-lieu de prévenir l'ennemi, vous lui laiſſez prendre des avantages que vous auriez dû le réduire à vous diſputer, & qui demandent plus d'effort pour les lui arracher, qu'il ne vous en eût fallu d'abord pour le repouſſer & le battre?

Pourquoi, dans l'exaction de vos impôts, arrachez-vous, pour ainſi parler, l'arbre avec les racines, & réduiſez-vous à l'extrême miſere des Peuples dont vous prétendez tirer encore de nouveaux ſubſides pour les beſoins de l'Etat?

Pourquoi les épuiſez-vous dans l'attente d'un Jugement que le bon droit réclame, & que vous ne rendez qu'en faveur de l'injuſtice, qui, ayant ſujet de le craindre, prend enfin le parti de l'acheter?

Pourquoi votre Police varie-t-elle ſelon le rang & la condition des Sujets, & pourſuit-elle les colombes, tandis qu'elle épargne les vautours?

Pourquoi enfin tous ces voiles épais dont vous

vous couvrez votre politique? Je vous ai mis la nôtre à découvert, & j'aurois peut-être trop de sujets de gémir sur le malheur de vos Peuples, si vous pouviez me montrer tous les ressorts de celle que l'on fait dans vos Pays.

Ces ressorts, que vous croyez si souverains, n'ont point entr'eux cette heureuse harmonie qui, par une espece de chaîne & de rapports que peu de gens connoissent, fait conspirer au même dessein & ramene au même terme les différentes parties d'un tout. Ces ressorts ne sont presque jamais les mêmes, & c'est ce qui en montre plus clairement la foiblesse & l'inutilité. Ceux que nous employons dans les divers détails du Gouvernement, & qu'il eût été trop long d'exposer à vos yeux, n'empruntent leur force que des grands principes de politique que je vous ai développés, & qui, toujours invariables, ne manquent jamais de produire un bon effet. Vous avez des loix & des maximes, il est vrai; mais l'on diroit qu'elles se sont éteintes en vieillissant. Vous vous en faites tous les jours au hazard, & seulement pour des fins particulieres; vous en changez selon les occurrences; l'occasion seule vous instruit. Vous négligez des fondements qui s'écroulent, & vous vous contentez de réparer des murs qui vont man-

quer d'appui. Faut-il s'étonner que les efforts mêmes que vous faites pour réparer les breches de vos Gouvernements, ne servent presque toujours qu'à hâter le moment de leur ruine ?

En me disant ces mots, le Brachmane me tendit la main, comme s'il n'espéroit plus de me revoir ; & il ajouta ces paroles : Adieu, cher Etranger ; que la vertu soit toujours dans votre cœur, & la sincérité sur vos levres !



RÉPONSE
A LA LETTRE D'UN AMI.

AUTRE AVIS
DE L'ÉDITEUR.

Ayant fait part de la Brochure précédente à un de mes Amis, j'en ai reçu une Lettre qui contient des obſervations fort ſages, mais qui m'ont donné occaſion de lui faire la réponſe que je joins ici. Je cherche à y donner un plus grand jour aux idées contenues dans la Rélation du Voyageur Européan, & à les montrer auſſi aiſées dans la pratique, qu'elles paroiſſent utiles dans la ſpéculation. Il eſt peut-être avantageux qu'on m'ait fourni un moyen d'ajouter de nouvelles remarques à celles qui m'avoient paru aſſez développées par le ſeul récit hiſtorique de l'Ouvrage que j'ai cru devoir donner au Public.

RÉPONSE

À LA LETTRE D'UN AMI.

VOus m'avez fait plaiſir, Monſieur, de me communiquer vos remarques ſur *l'entretien d'un Européan avec un Inſulaire.* Je vois par le jugement que vous en portez, que vous ne regardez pas cet Ouvrage comme fort utile, parce que vous croyez qu'il n'eſt guères poſſible de mettre en exécution le plan de l'Auteur. Vous ne l'enviſagez peut-être que comme l'amuſement d'un Philoſophe, ou comme la production d'un génie oiſif, tout au plus comme un de ces Romans politiques dont Platon a donné l'idée.

Pour moi, je n'en penſe pas tout-à-fait de même; j'apperçois d'utiles vérités ſous un récit qui paroît fabuleux, & il me prend envie de réaliſer ici ce qui vous ſemble chimérique.

En effet, de quoi eſt-il queſtion dans cet Ouvrage? quel en eſt l'objet? On ſe propoſe de développer les vrais principes d'un bon Gouvernement. Je conviens, ſi vous voulez, que le voyage de l'Européan & ſon entretien avec l'Inſulaire, n'eſt qu'une pure fiction; mais, à la faveur de cette fiction,

l'Auteur fait parler un Sage, qui, dégagé de tout préjugé, penſe avec juſteſſe, & s'exprime avec candeur. Comme il n'eſt éclairé que par les ſeules lumieres de la raiſon, il s'égare quelquefois; mais on peut ſuppléer à ſes idées, ajouter de nouvelles réflexions à ſes obſervations particulieres, les rectifier par des connoiſſances ſupérieures, étendre ſon ſyſtême ſur certains points, le corriger en d'autres, & par ce moyen y trouver de quoi s'inſtruire & en profiter.

Je conſidere d'abord la belle Police que notre Voyageur obſerve dans tous les lieux par où il paſſe; Police d'autant plus admirable qu'elle eſt plus efficace pour empêcher la miſere & bannir la mendicité.

On avoit ſoin, dit-il, de réſerver dans tous les Villages un certain terrein qui étoit cultivé par toute la Communauté, & dont la récolte ſervoit tous les ans à remplir un magaſin que l'on n'ouvroit qu'en des ſaiſons ſtériles, pour ſubvenir aux beſoins des habitants.

Sans doute, un pareil établiſſement étoit auſſi ancien que le Village même; car les champs une fois partagés entre les particuliers, il n'eût plus été poſſible d'en diſtraire le terrein qui devoit ſervir de reſſource au Public dans un temps d'indigence. Cet inconvénient ſe trouve parmi nous. Chaque arpent de terre a ſon propriétaire, & aucun

Payſan ne conſentiroit (quand même il s'agiroit du bien public) qu'on retranchât quelque choſe du terrein qui lui appartient, & qui d'ordinaire ſuffit à peine à l'entretien de ſa famille. Les Seigneurs des Terres pourroient eux ſeuls ſe deſſaiſir à cette fin d'une modique portion de leurs biens, & l'abandonner à la Communauté; mais qui pourroit les forcer à ce don? Et au point où le luxe eſt monté parmi les Seigneurs les plus riches, ne ſe croyent-ils pas pauvres dans le ſein de l'opulence?

Un moyen que j'imagine pourroit nous rendre auſſi heureux que les habitants de Dumocala; ce ſeroit d'engager chacun de ceux qui poſſedent des Terres dans un Diſtrict, de donner tous les ans la centieme partie de leur récolte, qui ſeroit miſe en réſerve dans un magaſin public pour les beſoins urgents de ce même Diſtrict. Une rétribution ſi modique ne ſeroit à charge à perſonne, & deviendroit néanmoins conſidérable par le grand nombre de ceux de qui on l'exigeroit. Le plus pauvre ne pourroit refuſer cette portion de grains, puiſqu'il la recouvreroit dans ſon beſoin, peut-être plus ſûrement que s'il l'eût gardée chez lui pour ſon uſage. Ce n'eſt pas même ſur ce centieme ſeul qu'il pourroit compter, il auroit part à celui des autres; & les grains qu'il auroit fournis dans

une année heureuse, sans presque s'en ressentir, il les recevroit avec usure lorsque la récolte viendroit à manquer ; mais, lorsqu'elle seroit abondante, le magasin public en seroit augmenté, & on multiplieroit sans peine les provisions nécessaires pour les années stériles.

Ce que je dis ici est si aisé à établir, que je ne puis comprendre comment chaque Communauté ne pense point à l'exécuter pour son propre intérêt. Qu'arrive-t-il, en effet ? S'il vient une année abondante, on en abuse en quelque sorte, on cherche au plutôt à se défaire de ce qu'on a recueilli ; on verse les bleds par-tout où l'on peut les mieux vendre ; les Chefs de la Communauté deviennent souvent eux-mêmes d'avides négocians de cette précieuse denrée ; & les greniers se trouvent vuides lorsque la terre vient à se ressentir du dérangement des saisons. Alors, ou la famine se répand dans les lieux mêmes où l'on auroit pu la prévenir, ou le prix excessif des grains fait augmenter celui de toutes les autres denrées : le Peuple souffre, tout un Royaume gémit : & combien n'en coûte-t-il pas pour ramener dans chaque Province une partie des bleds qui en étoient sortis ?

Souvent l'Etranger nous revend les nôtres mêmes au double de ce qu'il les avoit achetés ; ce n'est aussi qu'à ce dessein qu'il en avoit fait emplette : car telle est son industrie ; il

profite également de notre abondance & de notre disette. Il reçoit nos denrées à un prix modique; & par le prix qu'il met à ce qu'il nous en redonne, il trouve le secret de ne rien dépenser pour celles qu'il consume, & de s'enrichir à nos dépens par le moyen de celles qu'il ne peut consumer.

Je ne prétends pourtant pas qu'après une récolte abondante, il soit défendu à un propriétaire de conserver ses grains pour un temps où il pourroit en manquer; mais quels motifs engagent pour l'ordinaire à les mettre en réserve? on ne le sait que trop. De riches particuliers en amassent à vil prix, & ne les vendent qu'au temps d'une extrême disette, bien moins pour soulager les Peuples, que pour se prévaloir de leur misere, & s'enrichir aux dépens du Public.

A tous ces maux si connus & trop fréquents, je ne vois qu'un remede. C'est un magasin établi dans chaque Contrée, selon le projet que je viens de marquer.

Par ce moyen, malgré la diversité des saisons, les années seroient, pour ainsi dire, toujours les mêmes, & le bled seroit toujours au même prix.

Suivons notre Voyageur jusqu'à la Capitale. Ce qui, dès l'entrée, excita le plus son admiration, ce furent deux édifices publics, dont l'un étoit destiné à l'instruction de la jeu-

nesse, & l'autre à l'entretien des Sujets du Royaume, devenus par leur grand âge incapables de servir l'Etat.

Rien n'est plus sage que de pareils établissements. Tous les Citoyens doivent contribuer au bien de la Patrie; ils sont faits pour la servir, & il est autant de son intérêt de les en rendre capables, qu'il est de sa justice de pourvoir aux besoins de ceux qui se sont épuisés en la servant. L'attention qu'on a pour ceux-ci devient même un engagement à ceux-là de ne jamais lui refuser leurs services.

C'est dans cette vue que sont établis nos Colleges & nos Hôpitaux; mais il y a cette différence entre ce que nous pratiquons & ce qu'on a supposé dans le Dumocala; c'est que nos jeunes gens ne profitent guères dans nos Colleges, & que la plupart de nos Hôpitaux ne peuvent entretenir qu'un très-petit nombre d'indigents. Nous ne considérons pas que toutes les familles du Royaume forment comme une pépiniere d'arbrisseaux, dont aucun ne peut porter de bons fruits, s'il n'est transplanté dans un terroir qui convienne à son espece; & si, dans ce terroir même, il ne reçoit une culture proportionnée à la qualité de la seve qui doit le faire profiter. Nous envoyons indifféremment nos enfants dans des Ecoles où l'on ne donne à tous qu'une instruction commune : au-lieu d'étu-

dier leur génie & de le ſuivre, nous le forçons ; & pour des connoiſſances qu'ils n'acquerront jamais, nous étouffons en eux les talents que la Nature leur a donnés, & qu'ils pourroient perfectionner ſans peine. De-là, tant de mauvais Sujets dans l'Etat; la plupart, diſciples oiſifs dans les Colleges, en ſortent ſans avoir preſque rien appris ; & ne ſe doutant même pas de leurs diſpoſitions naturelles qui les auroient diſtingués ſi elles avoient été bien cultivées, ils ne ſervent qu'à faire nombre dans leur Patrie, lui deviennent à charge par leur inutilité, ou la déshonorent par leur libertinage.

Il ſeroit à ſouhaiter qu'il n'y eût dans chaque Province du Royaume qu'un ſeul College, où des Profeſſeurs habiles dans toutes les Sciences, & des Maîtres expérimentés dans tous les Arts, ſeroient gagés par l'Etat & obligés d'inſtruire la jeuneſſe. Leur premier ſoin ſeroit d'examiner l'inclination & la portée de chacun des Sujets qu'on leur préſenteroit; ils employeroient quelque temps à cet examen, &, durant cette eſpece de noviciat, on verroit percer les talents des jeunes éleves. Le talent une fois connu, on s'appliqueroit à le cultiver, & on ne riſqueroit jamais d'en employer aucun (ſi j'oſe parler ainſi) contre le gré de la Nature : les progrès dans les Sciences & les Arts en ſeroient plus rapides;

les fruits plus avantageux à la Société; les Maîtres moins excédés de peines inutiles; les divers emplois de l'Etat mieux remplis; &, contre l'usage de nos jours, les charges manqueroient plutôt aux Sujets, que les Sujets ne manqueroient aux charges. Ceux qui auroient brillé d'abord dans un poste médiocre, ne risqueroient point de perdre leur réputation dans un poste plus éminent; les talents ne feroient que se développer en parvenant successivement à des emplois qui leur seroient propres : &, comme le vrai mérite ne se connoît pas lui-même, & que la possession semble en affoiblir le sentiment, il ne seroit pas accompagné, dans ces Citoyens heureusement parvenus, de cette fastueuse & rebutante dureté, qui fait le plus grand supplice de tous ceux qui ont besoin de la protection des gens en place.

Je voudrois sur-tout qu'à force de s'appliquer aux Sciencces & de cultiver les Arts, on n'abondonnât pas le plus utile, le plus nécessaire, le plus essentiel de tous les Arts, je veux dire l'Agriculture. Il n'arrive en effet que trop souvent, qu'un jeune Paysan, détestant d'avance le travail où sa condition le destine, cherche à se procurer par l'étude un genre de vie plus aisé, & prend témérairement le parti de l'Eglise, ou sur l'exemple d'un Curé qu'un pareil desir a fait échapper

à une laborieuſe indigence, ou d'après les ſollicitations d'une famille qui croit trouver par-là une reſſource à ſa pauvreté, & peut-être auſſi une eſpece de diſtinction parmi les gens de ſa ſorte.

De pareilles vocations ſont contraires au bien de l'Etat. Ceux qui ont inſpection ſur les Dioceſes & les Provinces, devroient ne pas les ſouffrir.

Il n'eſt aujourd'hui, ſur-tout dans les Monaſteres, que trop d'ouvriers employés ſans talents & ſans vocation à la moiſſon de l'Evangile. Il faut des Laboureurs à nos champs dans la plupart des Villages; leur nombre ne répond point à la quantité des terreins qui en dépendent, & qu'il importe de défricher & de cultiver. La miſere & les maladies font tous les ans tant de ravages dans les campagnes, qu'on ne ſauroit trop prendre de meſures pour y retenir ceux que la Providence y a fait naître. Ce n'eſt point cette eſpece de gens qui courent d'eux-mêmes ſe dévouer au ſervice des Autels; ni, pour le dire en paſſant, cette foule de ſoldats que la miſere ou le libertinage fait ſortir de leurs chaumieres, qui peuvent contribuer à la richeſſe de l'Etat: elle ne peut nous venir que par les mains de ces hommes, ſi vils en apparence, mais ſi reſpectables en effet, à qui nous avons abandonné le ſoin de nos Terres, & qui, pour un

ſalaire qui les empêche tout au plus de mourir, font vivre tous les autres Sujets du Royaume. Fermons donc l'entrée de nos Colleges à ceux que la pareſſe ou la cupidité y amene, mais que leurs talents & nos beſoins appellent ailleurs, & encourageons l'Agriculture, comme la premiere ſource de la force & de l'opulence de la Nation. Je n'ai garde cependant de trop étendre la regle que je propoſe ici : il faut des Sujets à l'Egliſe, & des Soldats à l'Etat; mais il importe auſſi d'empêcher le dépeuplement des campagnes, & d'y retenir tous ceux qui n'en voudroient ſortir que pour s'exempter des peines attachées à l'état où le Ciel les a fait naître.

Ce qui regarde ici l'Egliſe, me rappelle ce que l'Auteur a dit touchant la Religion. Rien n'eſt plus raiſonnable que les ſentiments qu'il ſuppoſe dans le Brachmane ſur le culte de la Divinité, & ſur la ſpiritualité de l'ame. Ce Philoſophe, reconnoiſſant par les merveilles de la Nature & par l'harmonie qui regne dans l'Univers, l'exiſtence d'un premier Principe, & la ſageſſe de ſa Providence, en conclut la néceſſité de s'y ſoumettre, & l'obligation de l'honorer. Conſidérant enſuite qu'il eſt dans nous une intelligence, qui, ſupérieure à nos corps, préſide à leurs mouvements, & exerce des fonctions qui ne reſſemblent en rien à celles qui leur ſont propres, il tire, du ſentiment

qui les anime, de ſolides preuves de la ſpiritualité de l'ame. En effet, dans le repos même de la nuit, quand nos ſens ſont liés par le ſommeil, notre ame penſe, elle paſſe rapidement d'un ſujet à un autre, elle ſe tranſporte par ſes penſées de la Terre aux Cieux; ſommes-nous éveillés, elle ſe replie ſur elle-même, elle réfléchit ſur ſes propres idées, elle compare & délibere, elle raiſonne, elle ſe détermine : or, qu'on me donne une matiere autant ſubtile qu'on voudra, qu'on la partage, qu'on la diviſe, qu'on la multiplie, qu'on l'arrange, qu'on l'échauffe, qu'on la raffine tant qu'on voudra, qu'on lui donne telles formes, telles figures, telle chaleur, tels mouvements, telles couleurs qu'on voudra, on n'en tirera jamais une penſée, un doute, une délibération, un raiſonnement, une réſolution, un diſcours. Notre ame eſt donc une ſubſtance d'une nature bien diſtincte de la matiere, bien élevée au-deſſus de la matiere, & par conſéquent elle peut donc agir & ſubſiſter indépendamment de la matiere.

Voilà tout le fond de la Religion des Dumocaliens; ils adorent le Créateur, ils reſpectent ſa puiſſance, ils craignent ſa juſtice, ils ſont perſuadés qu'il y aura dans une autre vie des châtiments pour l'ingratitude, pour le menſonge, pour la calomnie, pour l'injuſtice, pour le parjure, & des récompenſes

pour la tempérance, pour la bienfaiſance, pour la probité, pour l'hoſpitalité. De-là naît parmi eux l'amour de l'ordre; l'amour de l'ordre inſpire la ſubordination aux Loix; la ſubordination aux Loix impoſe des devoirs; l'accompliſſement des devoirs fait le mérite des bons Citoyens; & du mérite des bons Citoyens, dépend la proſpérité de l'Etat. Voilà ce que les Brachmanes ne ceſſent de prêcher à Dumocala; ils enſeignent & recommandent ſur-tout la ſoumiſſion au Prince; le Prince & ſes Miniſtres reſpectent & protegent la Juriſdiction des Brachmanes; ces biens réciproques réuniſſent indiviſiblement les intérêts mutuels des deux Puiſſances, & aſſurent le repos de la Nation.

De tous ces principes différents, les Dumocaliens ont tiré des conſéquences juſtes, dont ils ne s'écartent point, & qui ſont devenues parmi eux les regles fondamentales d'un Gouvernement auſſi ſage que le peut être un Gouvernement qui n'a que la raiſon pour guide, & qui ne peut trouver dans la raiſon ſeule des remedes contre toutes les illuſions de l'erreur, & contre toute la contagion des vices. Heureux ſi, éclairés par les lumieres ſurnaturelles de la révélation, ils avoient, comme nous, une Religion toute divine, pour épurer leurs mœurs, pour ſanctifier leurs actions, pour perfectionner leur politique. Il eût été

à ſouhaiter que notre Voyageur eût inſtruit à ſon tour le Brachmane; mais peu fait à dogmatiſer, comme il le dit lui-même, & ne pouvant ſe flatter que le Brachmane eût en lui aſſez de confiance pour ſe laiſſer perſuader, n'ayant même que quelques jours à reſter dans ces Contrées inacceſſibles, il crut ſagement devoir ſe borner à prier intérieurement le Seigneur d'opérer par ſes graces ce qu'il n'oſoit préſumer de faire par ſes diſcours.

Une des choſes qui me frappe le plus dans la façon de penſer du Brachmane, c'eſt ſa répugnance pour tout commerce avec les Etrangers. Il ſe complaît à voir les Peuples de ſon Continent ignorer les mœurs & les uſages des autres Nations, & il attribue à cette ignorance la tranquillité dont ils jouiſſent.

Ce que penſe le Brachmane à cet égard, nos Peres le penſoient autrefois. L'amour du gain nous a conduits au-delà d'une infinité de mers qu'ils ne connoiſſoient ni ſe ſoucioient de connoître; & combien ces voyages, d'ailleurs ſi dangereux, n'ont-ils pas été funeſtes à toute l'Europe! L'or & l'argent, qu'on en a rapportés, ne nous ont-ils pas appauvris en quelque ſorte? Nos beſoins n'ont-ils pas augmenté avec nos richeſſes? & quelles richeſſes peuvent ſuffire à tous nos beſoins?

Tel de nos Aïeux, content du revenu de

ſes Terres, vivoit dans une honnête abondance, qui à préſent, éclipſé par les fils de ſes domeſtiques, ne paroîtroit auprès d'eux que ce que ceux-ci étoient à ſon égard; & tel de ces nouveaux parvenus, plus malheureux que ſes Peres, parce qu'il eſt plus riche, à réellement plus de peine à vivre dans ſon opulence, que ſes Peres n'en avoient à ſubſiſter dans leur médiocrité.

Nos Ancêtres trouvoient dans ce qui leur étoit ſimplement néceſſaire, une eſpece de ſuperflu; & nous, qui ne regardons ce ſuperflu que comme un ſimple néceſſaire, ne ſommes-nous pas effectivement moins riches qu'ils ne l'étoient? Ainſi l'accroiſſement des biens a porté l'indigence dans nos Contrées; ainſi les nouveaux Pays, que notre avarice intrépide a découverts, ſe ſont vengés de nos rapines par le luxe que leurs tréſors ont enfanté parmi nous; & combien d'autres maux ces tréſors inutiles n'ont-ils pas amenés avec eux!

Quelle différence entre la longue vie de nos Peres, & la courte durée de la nôrre; entre la force de leur tempérament raffermi par leur ſobriété, & la foibleſſe de nos corps épuiſés par notre intempérance & par notre molleſſe!

Quel contraſte entre nos mœurs & les leurs! Il eſt vrai qu'en tout temps les hom-

mes ont eu les mêmes passions, les mêmes desirs, les mêmes sentiments à peu près semblables; mais nos Ancêtres, moins vifs, moins légers, moins bizarres, moins avides de changement & de nouveautés, plus modérés & plus simples, ne raffinoient point comme nous sur les plaisirs, rougissoient de leurs foiblesses, ne faisoient pas trophée de leurs désordres; ils respectoient les droits de la Nature, les regles de la bienséance, les loix de l'honneur; ils ne soumettoient point comme nous les maximes de la Religion aux frivoles lueurs d'une raison corrompue par la volupté; ils ne prenoient pas un effronté pyrrhonisme pour de l'esprit, les graces de la mode & du caprice pour du mérite, & une politesse apprêtée pour l'unique devoir de la Société.

Je me représente ici la conduite des habitants de Dumocala, semblable à celle des Béotiens, chez qui se refugierent les dernieres vertus pratiquées dans Athenes, d'après les enseignements des Licurgue & des Solon. L'ignorance & la grossiéreté des Béotiens les préserverent de la contagion qui s'étoit répandue dans l'Attique; & c'est aussi à une pareille ignorance & à l'heureuse simplicité qui l'accompagne d'ordinaire, qu'on doit attribuer les vertus morales des Dumocaliens.

L'Auteur ajoute que l'extrême difficulté de pénétrer dans leur Isle, empêchoit leurs

mœurs de se corrompre : il fait entendre que, ne pouvant eux-mêmes franchir les mers qui leur servoient de barriere, il ne leur étoit pas possible d'échanger l'âpreté mâle & vigoureuse de leur caractere, contre cette futile délicatesse de génie, contre cette urbanité lâche & artificielle, qui, dans les autres Nations, énerve les sentiments plus qu'elle ne les adoucit, & les amollit plus qu'elle ne les humanise.

Il est bien certain, en effet, que les Peuples se gâtent mutuellement par le commerce qui les fait communiquer les uns avec les autres: nous pouvons en juger par notre liaison actuelle avec nos voisins. De ces Royaumes où nous sommes dans l'habitude de répandre la frivolité de nos modes, qu'avons-nous rapporté jusqu'à présent, que des problêmes hardis sur la Religion, des doutes bizarres sur les devoirs de l'homme, des paradoxes injurieux à l'autorité des Rois, un mépris indécent pour les bienséances, une funeste indifférence pour la Patrie, pour la Société, pour la vie même; qu'une Philosophie enfin, qui ne fait tout dépendre des seuls ressorts de la Nature, que parce qu'elle ne les connoît pas, & qui ne se vante de les connoître, que pour autoriser les passions, & leur permettre indifféremment tout ce qui peut les satisfaire.

Ce malheur, que je déplore, & qui s'ac-

croît tous les jours parmi nous, me porteroit presque à desirer que notre Royaume fût aussi inaccessible qu'on nous présente celui de Dumocala; il seroit du moins à souhaiter que des barrieres aussi impénétrables entourassent nos cœurs pour y fermer l'entrée aux passions, & nous mettre à l'abri de la funeste contagion des mauvais exemples : nous verrions se briser à nos pieds la fougue impétueuse des erreurs & des vices, & tous ces prestiges malheureux qui semblent ne se produire ailleurs que pour venir s'établir dans nos climats, y prendre un air de finesse & d'agrément, & refluer ensuite dans leur propre terrein avec plus de malignité qu'ils n'en avoient apporté dans le nôtre : peut-être de cette façon recouvrerions-nous l'aimable simplicité & la candeur naturelle de nos anciennes mœurs; & puisqu'effectivement, sans sortir de chez nous, nous trouvons tout ce qui peut nous suffire, qu'avons-nous besoin d'aller chercher ailleurs un superflu qui ne nous suffit jamais?

Je connois cependant les avantages du Commerce; &, bien-loin de le proscrire, je voudrois l'encourager: mais je voudrois aussi modérer en nous un ardent amour des richesses, & cette téméraire ambition qui sert à l'enflammer. Nous desirons sur toutes choses, & plus qu'aucun autre Peuple, des distinctions : rarement elles sont parmi nous le

partage du Citoyen pauvre qui n'a que du mérite & des vertus; l'homme riche, plus répandu, plus accrédité, plus capable de soutenir la prééminence des rangs, plus près de ceux qui les distribuent, ne manque presque jamais de les obtenir.

La vertu, quelqu'indigente qu'elle soit, peut percer aisément dans un Etat Républicain. Un pareil Etat n'étant fondé que sur un principe d'égalité, chaque Citoyen peut y aspirer aux mêmes avantages; & l'intérêt commun demande que celui-là les obtienne, qui peut servir la Partie plus utilement. Il n'en est pas de même, dans cet Etat Républicain, de la vertu qui se trouve au milieu de l'abondance : le riche choque & détruit l'égalité par ses richesses; & eût-il les plus rares talents, on craindroit qu'il ne les employât à grossir son opulence déja trop dangereuse par le pouvoir qui l'accompagne, & dont il est si difficile de ne pas abuser.

Ce n'est que dans les Monarchies que le mérite négligé par la Fortune, l'est presque toujours par le Gouvernement. Mais quelque grand que soit le malheur d'un Etat où l'on ne parvient d'ordinaire aux honneurs que par les richesses, on doit convenir néanmoins avec notre Auteur, de la préférence qu'il donne à l'Etat Monarchique sur l'Etat

Républicain; c'eſt en cela particuliérement qu'il paroît plus attentif à ſuivre ſon objet, qui n'eſt autre que de nous montrer tout ce qui peut faire le parfait bonheur des hommes.

Cicéron, tout Républicain qu'il étoit, & plus Républicain qu'aucun des Romains de ſon ſiecle, dit: Que la force d'un Peuple qui ſe gouverne lui-même, eſt à la vérité plus prompte, mais plus aveugle, parce que dans ſa fougue il ne connoît aucun des dangers où il s'expoſe. Un Chef, au contraire, ajoute-t-il, ſur qui roulent uniquement toutes les affaires, en craint les mauvais ſuccès; reſponſable de ſes entrepriſes, il les peſe au poids de la raiſon, il s'aide de ſon expérience & des conſeils d'autrui, & il n'abandonne rien au hazard de tout ce qu'il peut ſoumettre aux regles de la prudence.

On pourroit ajouter à l'idée de Cicéron, que le Peuple n'exécute preſque jamais qu'avec une extrême lenteur ce qu'il a réſolu avec tant de promptitude; & qu'un ſeul Chef, qui n'a qu'à commander pour être obéi, compenſe toujours, par la rapidité de l'exécution, le temps qu'il a mis à digérer un projet utile.

Il en eſt des Monarchies comme de ces machines dont la ſimplicité fait la perfection; plus de reſſorts & de mouvements paroîtroient

leur donner plus de jeu, & ne serviroient qu'à en diminuer la justesse & la force.

Joignons à cet avantage de l'Etat Monarchique, la liberté dont on y jouit, & que notre Auteur estime plus, avec raison, que celle dont on se flatte si fort dans les Républiques. Qu'est-ce, en effet, que celle-ci, qu'une indépendance outrée, qui, prétendant pouvoir faire tout ce qu'elle veut, trouve en opposition le même droit dans chaque Sujet de la Société dont il est membre? Or, ce pouvoir égal en tous, & que chacun peut envier à l'autre, & enchaîner en effet, ce pouvoir ne subsiste réellement en aucun, & mérite moins le nom de liberté, que celui d'oppression & de tyrannie.

La vraie liberté, c'est de pouvoir faire tout ce que les Loix permettent, & de ne pouvoir être contraint de faire ce qu'elles ne permettent point. C'est cette liberté qui fait la sûreté des Citoyens, & qui les empêche de se craindre les uns les autres; & c'est précisément celle qu'on goûte dans les Monarchies; c'est elle qui en affermit la constitution, & qui fait aussi la tranquillité du Prince qui les gouverne.

Qu'on ne pense pas, en effet, que la liberté d'un Souverain soit différente de celle de ses Peuples; il ne lui est pas permis de vouloir tout ce qu'il peut; il est obligé, com-

me eux, à ne vouloir que ce qu'il doit. Dans cette diſpoſition, il n'a rien à craindre de ſes Sujets, & ſes Sujets l'aiment plus qu'ils ne le craignent; exempt de toute inquiétude, il vit au milieu d'eux avec confiance; tout le bonheur qu'on reſſent dans l'Etat, on le lui attribue; toutes les punitions qu'il ordonne, on les met ſur le compte des Loix. Perſuadé que ce qui regle ſon pouvoir, l'affermit, il ne penſe jamais à l'étendre. L'autorité des Loix eſt le fondement de la ſienne; leur accompliſſement fait ſa ſûreté, il y trouve ſa gloire: gloire bien ſupérieure à celle que recherchent communément par les armes ces Princes qui, ſous les moindres prétextes de bienſéance ou d'utilité, & par le ſeul motif d'étendre leurs limites, ou de ſignaler leur valeur, ne reſpirent que la guerre. Véritablement cette eſpece de gloire peut augmenter leur puiſſance ou leur réputation; mais elle coûte trop cher à l'Humanité dont elle répand le ſang. Les Souverains ne ſont-ils donc les Chefs, les Protecteurs, les Peres des autres hommes, que pour les ſacrifier à leurs paſſions; & ne doivent-ils pas gémir de les y contraindre dans les occaſions mêmes où l'exige indiſpenſablement la conſervation de l'Etat?

C'eſt ici principalement que j'admire la ſage conduite des habitants de Dumocala; avec

avec des forces capables d'étendre leurs frontieres, ils ſe contentent de les défendre contre l'invaſion de leurs voiſins; leurs armées ne ſont toujours prêtes à faire la guerre, que pour l'éviter. Par cette ſituation impoſante, leur inaction devient réellemeut plus utile que ne pourroient l'être les combats les moins douteux, les conquêtes même les plus heureuſes.

Ce qui pourroit paroître onéreux dans cet Etat, c'eſt la dépenſe toujours la même pour l'entretien de l'Armée pendant la paix : temps heureux & ſi deſirable ailleurs, durant lequel un ſage Gouvernement cherche à ſe dédommager des dépenſes qu'il a faites pour la levée & pour l'entretien des troupes qu'il étoit obligé d'avoir ſur pied. Mais à Dumocala, quoique, en retranchant par la réforme la moitié des ſoldats, on ne diminue rien de la paye entiere de l'Armée, l'Etat n'en ſouffre aucun dommage, & n'en eſt même en quelque ſorte que plus heureux, puiſque la moitié de cette paye étant miſe dans le Commerce, rapporte tous les ans à la caiſſe militaire des intérêts qui en augmentent le fonds; qu'elle donne le moyen aux Négociants de faire à leur profit de plus grandes entrepriſes; & que, dans le cas d'une guerre imprévue, cette reſſource, rappellée auſſi-tôt, & ſans obſtacle, à ſa deſtination, diſpenſe de

mettre de nouveaux impôts ſur les Peuples.

Il eſt bien vrai, (& je n'en diſconviens pas,) que, rigoureuſement parlant, toutes les Troupes d'un Etat devroient être congédiées dès la ceſſation des troubles qui les ont fait raſſembler; mais la défiance que les Souverains ont les uns des autres, les contraint à ſe tenir toujours armés. Epuiſés par les fraix d'une guerre qu'ils étoient impatients de finir, ils continuent de s'épuiſer dans la crainte d'une autre qu'on peut leur ſuſciter; & ils donnent le nom de paix, à des efforts qui les ruinent. Ainſi, par les moyens mêmes qu'ils employent pour ne pas ſuccomber dans une guerre dont ils ne prévoyent encore ni le temps, ni les motifs, ils ſe mettent hors d'état d'en entreprendre ou d'en ſoutenir aucune.

Qu'arrive-t-il, en effet, après ce redoublement de dépenſes qu'ils auroient dû s'épargner? Au premier ſignal de guerre, ils achevent d'accabler leurs Sujets par de nouvelles taxes, qui, une fois établies, durent preſque toujours; & ces taxes étant difficiles ou trop longues à lever, & ſuffiſant à peine aux préparatifs d'une premiere campagne, dont dépend ordinairement le ſuccès de toutes les autres, il arrive que les Souverains ſont obligés d'hypothéquer leurs fonds, & de faire la guerre avec leur capital, dont le re-

couvrement n'eſt plus poſſible, même à la paix qui ſuit, puiſque celle-ci demande encore de nouveaux fraix, pour qu'ils ne ſoient pas ſurpris au temps d'une nouvelle guerre.

Je n'ignore point que, par le renvoi qui ſe fait alors du plus grand nombre de Troupes, un Etat ſe libere d'une partie des fraix qu'elles lui avoient cauſés; & cette épargne paroît quelque choſe de plus favorable que ce qu'on ſuppoſe dans Dumocala, où, malgré les réformes, l'Armée ſe paye toujours en entier: mais le renvoi des Troupes qui eſt en uſage chez nous, ne ſe fait qu'à proportion de celui qu'un pareil intérêt oblige de faire dans les Etats voiſins; & s'il en eſt qui, pour quelque motif que ce ſoit, ne congédient point leurs Troupes, ou n'en congédient pas aſſez, tous les autres, quelque ruinés qu'ils ſoient, ne ſont-ils pas contraints d'en faire de même?

Ce que je dis ici n'arrive que trop ſouvent, & tel eſt de nos jours la triſte ſituation de l'Europe. Soit que ce ſoit l'effet de la prudence, de la crainte, ou d'une vaine oſtentation, nos Princes, dans les temps mêmes les plus tranquilles, entretiennent plus de Troupes que n'en permettent leurs beſoins, & qu'il ne convient à leurs Finances; mais, s'il eſt néceſſaire d'avoir un ſi grand nombre de Troupes pendant la paix, & s'il

paroît injuste de faire toujours payer aux Sujets, ainsi qu'à Dumocala, l'entretien de celles mêmes qu'on a réformées, pourquoi nos Souverains ne prennent-ils pas ce fonds dans leurs trésors, où, en usant d'un peu plus d'économie, ils pourroient facilement les trouver? Que leur coûteroit-il d'y destiner tous les ans une somme plus ou moins grande, &, à l'exemple des Dumocaliens, de la mettre dans le Commerce, par le moyen duquel (comme un germe qui tire son accroissement de la terre à qui on le confie) elle augmenteroit insensiblement, & deviendroit aussi utile à ceux qui l'auroient fournie, qu'à ceux qui auroient eu soin de la faire profiter? Alors, quelque guerre qu'il survînt, on seroit en état de la soutenir, & les Peuples ne seroient point sujets à des impôts qui, par la maniere sur-tout dont on les perçoit, deviennent encore plus onéreux qu'ils ne le sont par euxm-êmes.

Ce n'est point aussi sans sujet que le Brachmane ne fait pas grand cas de la politique Européane, & qu'il nous donne une toute autre idée de celle dont on doit user dans la conduite générale d'un Etat. Effectivement, un des grands principes de la bonne politique est d'entretenir dans le plus juste équilibre les rapports qui se trouvent entre les Princes & les Sujets, & de faire en sorte que les

Sujets soient aussi persuadés de la justice & de la nécessité de ce qu'on leur commande, que les Princes doivent l'être du zele & de la promptitude des Sujets à leur obéir. Si cette harmonie, qui dans l'ordre moral a des Loix aussi immuables que celles du Monde physique, venoit à être détruite, le Gouvernement monarchique dégénéreroit en commandement arbitraire, & l'obéissance se tourneroit en servitude.

La vraie politique doit être fondée sur l'équité la plus scrupuleuse, sur l'intégrité la plus exacte, sur une assurance réciproque de protection & de service, sur un enchaînement inaltérable de secours mutuels entre les Princes & les Sujets. Non-seulement le devoir, mais l'intérêt particulier des uns & des autres l'exige, & le bonheur commun en dépend : en effet, pour ne parler ici que du Roi de Dumocala, qu'on se figure un Monarque qui aime ses Sujets, qui est assuré de leur cœur, qui se concilie leur estime, qui leur montre de la bonté, de l'équité, de la franchise, qui leur inspire de la confiance, & qui, sans le secours de tant de Traitants avides, fait lever de justes tributs avec une sage proportion.

Il n'a besoin, pour être respecté de ses voisins, que de l'amour qu'on lui porte, & de la seule idée qu'on a par-tout de sa probité qui fait toute sa politique. Ce Prince, avec sa seule

bonne foi, réussit toujours dans ses projets, plus promptement, plus aisément, plus sûrement qu'il ne feroit avec cette prétendue habileté, ces trames profondes & ces détours artificieux, que la méfiance Européane a inventés, & que souvent elle rend elle-même inutiles.

S'il fut jamais des finances bien administrées, c'est sans doute de la façon dont elles sont régies par les Dumocaliens. Il me semble voir le Roi de cette Isle, semblable au Soleil, qui n'attire des vapeurs de la terre que pour la rendre plus fertile en les lui renvoyant. N'est-il pas certain aussi que les richesses, qui font les revenus d'un Souverain, seroient bientôt taries, si, après être sorties des mains de ses Sujets, & montées vers lui comme d'elles-mêmes, & sans violence, elles ne retomboient aussi abondamment dans les mains de ces mêmes Sujets qui en sont la source? C'est par cette circulation, toujours proportionnée aux biens des Peuples & des Souverains, que la constitution d'un Etat reste plus constante, plus tranquille, & moins exposée à des révolutions.

Un Prince, qui n'a d'autre politique que celle dont je parle, ne sauroit éprouver des malheurs. Sans les connoître, sans songer même à les éviter, il les prévient autant par le bon usage de son autorité, par l'ordre qu'il met dans la perception de ses finances, par

ſon économie dans l'emploi de ſes revenus, par l'exacte diſcipline qu'il fait obſerver à ſes troupes, que par les regles inaltérables qu'il fait ſuivre dans l'adminiſtration de la Juſtice, qui, en même temps qu'elle aſſure l'honneur, les biens & la vie de ſes Sujets, les tient tous ſous le joug des Loix, c'eſt-à-dire, ſous le joug de la raiſon & de la Religion, d'où toutes les Loix ſont émanées.

C'eſt effectivement un des effets les plus heureux de la ſage politique de Dumocala; la juſtice s'y rend gratuitement, ſans ces lenteurs qui ne font qu'appauvrir ceux qui la réclament; ſans ces formalités que ceux-là ſeuls entendent, qui n'ont d'autres reſſources pour vivre que l'art de les multiplier; en un mot, ſans ces fraix, ces peines, ces dangers mêmes, trop ordinaires parmi nous, & qui font que le bon droit ne ſe montre qu'en tremblant devant des Magiſtrats prépoſés pour le défendre; & que l'injuſtice, au contraire, s'y préſente quelquefois avec un air de confiance, qui n'eſt que trop ſouvent le préſage du triomphe qu'elle y obtient. Véritablement, c'eſt une eſpece d'avantage dans un Gouvernement, que la Juſtice, chargée d'en bannir les déſordres, ſoit, par les fraix qu'elle occaſionne, & par les inconvénients qui l'accompagnent, une des premieres punitions de ces mêmes déſordres dont il importe d'arrêter le

cours. Soit que ce ſoit un effet de l'orgueil ou de la jalouſie, de la haine ou de la vengeance, les diſſenſions croiſſent tous les jours dans nos Villes. Les Citoyens y vivent ſans s'aimer, & il n'en eſt point qui, livré à lui-même, & dégagé du frein des Loix, ne voulût indiſtinctement attirer à lui ſeul tous les biens, tous les privileges, tous les honneurs dont les autres jouiſſent.

Ce qu'on ne peut faire impunément contre les Loix, on tâche de le faire de l'aveu des Loix mêmes. De-là cette foule de procès qu'on intente ſans ſujet, & qu'on n'eſpere que trop ſouvent de gagner ſans raiſon.

A ce mal trop commun, & ſi contraire à l'union & à la paix, quel remede peut-on apporter? Le Gouvernement ne ſauroit punir ce qu'il ne peut empêcher; dans ce cas, il doit du moins faire en ſorte que l'intérêt perſonnel réprime un abus qu'il condamne.

Je ne voudrois donc pas abſolument blâmer la coutume introduite dans les Tribunaux, d'acheter les conſeils des Juriſconſultes, & de payer leur travail : ce que je voudrois, ce ſeroit d'empêcher les Citoyens d'entamer des procès douteux, dans leſquels un Avocat leur promet quelquefois un ſuccès qu'il n'eſpere pas lui-même.

A ces Conſeillers mercenaires, & que je regarde comme une peſte, dont les ravages

ſont d'autant plus grands qu'aucun Prince ne ſonge à les arrêter, il faudroit que l'Etat ſubſtituât, à ſes fraix, un certain nombre de gens habiles & déſintéreſſés, qui, conſultés par les Parties, avant un premier éclat, leur expoſeroient naïvement & gratuitement l'injuſtice ou l'équité de leurs prétentions; & par les craintes ou les eſpérances qu'ils donneroient, les engageroient à renoncer à leur deſſein, ou les encourageroient à le ſuivre.

Cette eſpece de Tribunal ſeroit d'autant plus utile, qu'il feroit échouer la plupart des paſſions qui diviſent les hommes, & les détruiroit d'autant plus aiſément, que ces paſſions, encore naiſſantes, n'auroient pas eu le temps de prendre ce degré de chaleur qui les enflamme ordinairement au premier choc qu'elles reçoivent.

Je ſuppoſe qu'il ſeroit libre de conſulter les Juriſconſultes dont je parle, ou de porter tout d'un coup ſes demandes aux Tribunaux établis pour en décider ſouverainement: mais quel eſt le Citoyen qui, deſirant ne rien hazarder dans une affaire importante, négligeroit des avis émanés d'une prudence éclairée & dégagée de toute ſorte d'intérêt? Quel eſt auſſi le Citoyen qui, s'étant vu condamné par des hommes reſpectables, oſeroit recourir à un Juge ordinaire, (comme il le pourroit en effet) qui voudroit riſquer d'acheter

à grands fraix la honte & le chagrin de voir un ſage avis confirmé par un Arrêt irrévocable?

Au reſte, ſi je n'ai approuvé qu'avec quelque reſtriction la maniere dont la Juſtice eſt adminiſtrée dans Dumocala, il n'en eſt pas de même de la Police de cette Iſle.

Rien, à mon avis, n'eſt plus admirable, ni plus digne d'être imité dans toutes ſortes d'Etats, que les Conſeils particuliers des Provinces, qui ont une relation immédiate avec les Miniſtres qui compoſent le Conſeil du Roi. Nul moyen n'eſt plus ſûr pour entretenir l'ordre dans un Gouvernement, pour en expédier plus promptement les affaires, & pour les tirer des mains oiſeuſes d'une foule d'Officiers inutiles, qui, par leurs charges, ne font qu'en augmenter la confuſion.

Enfin, par tout ce que je viens d'expoſer, vous conviendrez, Monſieur, qu'il n'y a rien de chimérique dans les idées du Brachmane; qu'on remarque, au contraire, dans ce qui ſe pratique à Dumocala, un plan bien ſuivi; que dans ce plan ſe trouvent les principes d'une bonne politique, & les moyens qui en facilitent l'application à toutes les différentes branches d'un Gouvernement; & qu'enfin de ces principes & de ces moyens, réſulte la véritable grandeur d'un Prince, laquelle eſt toujours inſéparable du bonheur de ſes Sujets.

LE PHILOSOPHE CHRÉTIEN.

PREMIERE PARTIE.

QUAND on fait réflexion à ce que l'Histoire nous apprend des Philosophes Païens, on ne conçoit pas comment l'homme, n'ayant dans cette vie rien de plus à cœur que la satisfaction de ses goûts, de ses penchants, de ses passions, de ses desirs, ces Sages, néanmoins, faisoient consister le bonheur dans le mépris de tout ce qui pouvoit la leur procurer.

Etoit-ce folie, ou sagesse? Le problême est difficile à décider, à l'égard de gens qui n'avoient pas en vue le bonheur éternel, comme l'ont eu tant de pieux Solitaires qui, renonçant au monde, & vivant dans le mépris de ses douceurs & d'un bonheur passager & momentané, s'élevoient à l'espérance d'une vie éternellement heureuse.

On peut dire des anciens Philosophes que, s'ils étoient assez sages & assez éclairés pour douter qu'on pût trouver sur la terre le véritable bonheur, ils l'étoient bien peu de se

rendre malheureux ſans mérite & ſans eſpoir de récompenſe.

Le grand point ſeroit de ſe rendre heureux dans l'état où l'on ſe trouve placé par la Providence, vivant dans le monde, ſans donner dans ſes folies & ſes erreurs ; & de devenir Philoſophe Chrétien, ſans renoncer pour cela aux douceurs & aux charmes de la vie : comment peut-on parvenir à ce bonheur ? & comment doit-on en uſer ?

Si nous ne conſidérons que les apparences, nos idées confuſes, incertaines & flottantes diſtingueront à peine le bonheur d'avec le malheur. Souvent on croit très-heureux celui qui, au fond, ne mérite que de la compaſſion. Par exemple, celui qui ne connoît de contentement qu'à aſſouvir des goûts dépravés qui abregent ſes jours, n'eſt-il pas à plaindre ? Un furieux qui ne trouve de ſatisfaction qu'à exercer ſa rage, un tyran qui aime le ſang, un ſcélérat qui ſe plaît dans le crime, un inſenſé qui cherche le bonheur dans ſon déſeſpoir même, tous ceux enfin qui eſperent le trouver dans la paſſion dominante de leur caractere, ſont-ils heureux en effet ?

Je poſe pour premier principe de notre bonheur l'art d'éviter avec prudence les malheurs dans leſquels nous nous précipitons, même quelquefois volontairement, & de ſup-

porter patiemment ceux qui ſont inſéparables de l'Humanité & des accidents dont elle eſt comme aſſiégée.

L'attachement naturel que nous avons pour la vie, la rendroit délicieuſe, ſi l'inquiétude & la crainte de la perdre n'empoiſonnoient le plaiſir qu'on a d'en jouir.

Que faut-il faire pour en rendre agréable la jouiſſance, toute courte qu'elle eſt? L'appas trompeur des richeſſes ſemble d'abord préſenter un grand bonheur. Mais interrogez celui qui les a amaſſées avec tant de peine & de fatigues, il avouera qu'il reſte encore une difficulté & plus grande & plus inſupportable; celle de donner des bornes à ſa cupidité, & de ne pouvoir ſe ſatisfaire ſur des idées chimériques dont ſon imagination eſt ſi agréablement flattée, que ſes deſirs, rendus plus violents par les obſtacles, l'appauvriſſent au milieu de ſes biens; il n'en reconnoît plus d'autres que ceux qui lui manquent & qu'il ne peut avoir: ainſi l'indigent imagine que l'homme riche eſt fort heureux, & le riche eſt déſeſpéré d'en voir un autre jouir d'un prétendu bonheur qui lui manque.

Dans un autre tableau, je vois un Héros parvenu à une grande réputation; la gloire le précede, l'applaudiſſement le ſuit; mais l'orgueil l'accompagne, & peut-être il s'en faut peu que, dans ſon cœur qu'il nous ca-

che avec ſoin, l'élevation ne touche à la baſſeſſe. Malgré l'éclat qui l'environne, puis-je l'eſtimer heureux, & ſe le croit-il lui-même? Qu'importe qu'il ait remporté des victoires; elles lui ſont moins glorieuſes qu'il ne le croit, s'il ne s'eſt pas vaincu lui-même. Cité au Tribunal de l'inexorable Vérité, n'auroit-il rien à reprocher à ſa valeur même? N'a-t-elle pas été ſouvent ſa ſeule Loi? Ne s'eſt-il jamais fait un mérite d'une fureur meurtriere, d'un funeſte abus qui profite du ſang humain, qui calcule ſon prix & ſon rapport; & plus ſenſible au triſte honneur que ſes actions ont pu lui attirer, leur préfere-t-il l'utilité que ſa Patrie en a reçue?

Un autre jouit d'un excellent tempérament; il a un corps robuſte & une ſanté que rien n'altere. Je ne puis le voir ſans envie, ni regarder ſans compaſſion les infirmités qui ſont le partage de tant d'autres. Je crois qu'une ſanté ſi ferme le rend heureux; mais on me dit que le ſoin de la conſerver l'occupe tellement, qu'il paſſe ſa vie dans une inquiétude continuelle qui lui tient lieu de maladie. La crainte du moindre mal lui fait oublier qu'il ſe porte bien. Son tourment me fait juger qu'il y a un bonheur que l'on goûte ſans le ſentir & ſans le connoître.

Dans ce cas ſont encore ces gens qui proſperent, dont toutes les entrepriſes réuſſiſſent,

& aux desirs de qui rien ne se refuse. Sont-ils d'un caractere morne, d'un tempérament bilieux; rien de tout cela ne les touche, rien ne pourra les contenter. Il semble qu'ils seroient plus satisfaits, si, au lieu d'exciter l'envie, ils attiroient la compassion.

Il en est, au contraire, (car la variété des caracteres est infinie,) qui jouissent des plaisirs sans en être plus heureux. Tels sont ces gens livrés à toutes sortes de voluptés, mais qui tremblent d'en voir terminer la durée. Un plaisir accompagné de cette inquiétude, & qui n'est ni stable, ni permanent, ne fait-il pas le malheur de celui qui craint à tout moment de le perdre?

Le goût même est soumis au caprice de l'instabilité; il se lasse, il languit dans l'uniformité; son agrément est de changer; il trouve même souvent de l'ennui dans son inconstance: alors ce qui étoit un plaisir sensible & touchant, devient pour lui un supplice insupportable.

Combien en est-il que la moindre bagatelle ravit & transporte, comme des enfants, & qu'elle distrait de la recherche du vrai bonheur? Des ames froides & légeres ne tiennent à rien, & cedent à un souffle.

Il y en a encore qui s'estiment heureux, mais qui ne sont en effet qu'insensibles aux maux, incapables de les sentir & de s'en af-

fliger, ſoit par habitude aux miſeres humaines, ſoit parce qu'ils n'ont pas la connoiſſance de ce qui pourroit contribuer à leur ſatisfaction.

Cette connoiſſance ne devroit-elle pas appartenir à des Savants qui conſument leur vie à vouloir tout apprendre, à qui les exemples des ſiecles paſſés ſont ſi préſents, qui ſavent combien d'efforts & de recherches l'orgueil cynique & les chimeres ſtoïciennes ont faits pour trouver le vrai bonheur? A quoi aboutit toute leur ſcience, ſi les travaux de ceux qui les ont précédés, & leur propre expérience, ne leur ſervent point à ſe le procurer?

Combien en voyons-nous que la Nature a favoriſés des talents les plus diſtingués; mais qui, par le mauvais emploi qu'ils en font, n'en ſont que plus malheurenx? Tel, par exemple, a beaucoup d'eſprit & de courage : s'il raiſonne trop ſur les dangers, ſa trop grande circonſpection le fera paſſer pour un lâche; ſi, au contraire, il ſe livre trop à ſon ardeur, on le prendra pour un téméraire; ſi l'on ne met un frein au courage, il devient férocité; ſi l'on ne retient la vivacité de l'eſprit, il dégénere en folie : où trouver donc le vrai bonheur? On croit le rencontrer en ſatisfaiſant un deſir. Hélas! il ſeroit peut-être parfait, ſi, dès qu'il eſt rempli, il ne reſtoit plus rien à prétendre; mais ce deſir ſatisfait

donne naiſſance à un autre, qui fait couler dans les veines un pétillement nouveau, & qui efface la délicieuſe eſquiſſe de tous ceux que nous crayonnoit une imagination ſéduite. Nous oublions le paſſé, & notre attention ſe porte toute ſur l'avenir; notre cœur mécontent, notre imagination détrompée nous entretiennent dans une ſoif pérpétuelle, ſans que ni l'un ni l'autre puiſſent l'étancher. On deſire le ſuccès avec impatience, on l'eſpere avec inquiétude, & on ſe déſole quand il vient à manquer. Quelquefois même le ſuccès, qui flattoit tant nos idées, devient un malheur; la ſatisfaction que notre imagination préoccupée y attachoit, n'étoit qu'une illuſion; la paſſion avec laquelle nous la ſouhaitions, n'ayant pu nous la procurer, devroit du moins nous déſabuſer de l'eſpoir d'en jouir encore.

Il ſemble que le comble du bonheur ſeroit d'y parvenir par un grand mérite, ſi la perſuaſion que l'on ſe fait d'en être digne, ne faſcinoit l'eſprit au point d'y rendre le cœur moins ſenſible qu'il ne le ſeroit à un ſuccès de pur hazard, que le plaiſir ſeul de la ſurpriſe pourroit rendre plus agréable.

Mais n'eſt-il pas ordinaire auſſi que ceux qui doivent tout à la fortune, la ſentant également diſproportionnée à leur mérite, reſſemblent à des bêtes richement enharnachées, que le poids n'accable pas moins, & qui ne

jouiſſent pas du plaiſir d'une décoration qui ne leur eſt point due? Il eſt des cris ſecrets de la Nature qui ſe ſent & ſe devine, lors même qu'elle veut s'ignorer le plus.

Faut-il chercher le bonheur juſques ſur le Trône & dans l'exercice des ſuprêmes dignités? Ce bonheur eſt brillant, ſon élévation le met dans tout ſon jour; il ſeroit parfait, ſi, avec le pouvoir de ſe faire obéir, on avoit encore celui de ſe faire eſtimer.

Un Prince ne doit point être touché des hommages qu'on lui rend & des louanges qu'on lui prodigue, s'il ne les doit qu'à ſa grandeur; c'eſt alors ſon piedeſtal qu'on encenſe: s'il ne les doit qu'à l'intérêt qui le flatte, ce n'eſt alors qu'un piege qu'on tend à ſon pouvoir, & qui le plus ſouvent cherche plutôt à le dégrader qu'à l'élever davantage.

C'eſt la bonne réputation qui doit faire la félicité d'un Prince; mais qu'il eſt difficile de la ſoutenir contre les jaloux de ſa gloire & la cenſure des méchants! La moindre tache ſe manifeſte plutôt dans un centre qui fait le point de vue général, que dans la diverſité des objets qui l'environnent. Si le Prince eſt ſenſible à l'amour de ſes Sujets, il faudroit, ce qui eſt rare, qu'il fût ſi pur & ſi déſintéreſſé, cet amour, qu'il ne le dût qu'à ſa Perſonne, & non à ſes bienfaits.

Mais que le bonheur qui eſt au-deſſus de

nos conditions, ne nous éblouisse pas. On a dit avec raison que le bonheur est un excellent breuvage, plus souvent versé dans des verres de fougere, que dans des coupes d'or. Cherchons-le plutôt dans les Sociétés particulieres; il est plus à notre portée dans ce qu'on appelle le beau monde; c'est là où l'on croit que les ames s'épurent en se réunissant; mais il faut s'y plier nécessairement à toutes sortes d'humeurs & de caracteres, & comme ces insectes rampants, qui prennent la couleur de l'herbe à laquelle ils s'attachent, se conformer aux idées mêmes de la déraison que l'on condamne. Il faut s'y rendre habile dans l'art de feindre & de dissimuler, porter sur le même objet, & presque dans le même temps, des jugements contraires; &, selon que le point de vue varie, outrer la critique, ou prodiguer la louange; n'accorder de l'estime qu'on ne soit toujours prêt à la reprendre, sans même attendre qu'on cesse de la mériter; & se prêter enfin aux erreurs communes, comme un rameau léger qui flotte au gré des eaux.

Mais si, malgré tous vos efforts, vous ne pouvez assujettir tout ce que vous pensez au desir de plaire, vous n'êtes plus un homme propre à la Société, & vous y devenez l'objet amusant de la médisance. On n'y est point heureux par le seul plaisir d'être utile : le mé-

rite autrefois n'avoit autre chose à faire qu'à s'y dérober à la profanation des louanges; aujourd'hui il doit même craindre de s'y laisser entrevoir. On s'est à présent corrigé des grandes vertus, autant pour le moins que des grands vices, & l'on ne veut plus dans le commerce du grand monde que des agréments faciles, des riens fastueux, des chimeres agréables, des pompons ornés de fard & de carmin.

Voulez-vous vous accommoder à ses préjugés; combien cette aveugle & lâche complaisance ne vous coûtera-t-elle pas? Pourrez-vous de sang froid applaudir aux sots raisonnements des uns, à la folle joye des autres, au papillotage indécent & frivole de ceux-là, au ton fier & dédaigneux de ceux-ci, essuyer de la part de ces derniers de fades plaisanteries; & pour montrer que vous savez vivre, trouver bon qu'ils se moquent de vous. Que votre langage redevienne au plutôt celui de votre cœur; que vos sentiments ne soient plus dès ce moment que la voix même de la nature; & vous quitterez bientôt ces Sociétés si vantées, où c'est un bonheur pour vous de n'avoir su plaire, & de n'avoir pas eu le temps d'apprendre à consumer une partie de votre vie sans l'employer.

Je pense qu'en voilà assez pour dégoûter

du commerce du monde ; après en avoir essuyé le désagrément, on pourroit croire qu'on ne trouve de bonheur que dans le calme de la solitude, où l'on doit mieux sentir le prix du temps, & se faire plus aisément des occupations proportionnées à la grandeur & à l'activité d'une ame raisonnable.

En effet, on n'est jamais plus maître de soi-même que dans un état qui n'oblige à aucuns égards, qui nous met au-dessus de tout devoir, qui n'exige aucuns soins, & où l'on est comme à l'abri de tous les événements de la vie : c'est là où l'on peut mettre des bornes à ses desirs, & régler ses passions; où, l'éclat des honneurs ne pouvant séduire, on ne s'avilit point par de honteux sacrifices à l'ambition ; où l'esprit concentré en lui-même acquiert plus de force & de lumieres, & discerne mieux les objets sensibles auxquels il ne tient presque plus. C'est là que l'envie ne vient point susciter des ennemis, ni l'émulation des concurrents. On ne cherche point à ternir, on ne s'efforce point d'atteindre un mérite inconnu, & qui se rit autant des censures qu'il ne mérite pas, que des éloges dont il ne se croit pas digne. Cet état indifférent à tout l'Univers, n'est intéressant que pour celui qui l'a choisi ; & l'on diroit qu'il ne dépend que de lui seul de se le rendre aussi heureux qu'il le desire.

Mais que l'on eſt bientôt déſabuſé, quand on réfléchit à ce que c'eſt que l'homme réduit à lui ſeul! Et, d'abord, que ſignifient ces complexions efféminées qui ne peuvent ſoutenir le grand air, & qui ont beſoin de la ſolitude pour échapper à la corruption? Encore ſi l'on pouvoit laiſſer ſon imagination dans les lieux qu'on abandonne, ou la contenir dans les lieux où l'on va; mais elle nous ſuit par-tout; quelque part que l'on ſoit, peut-on en régler la marche, lui preſcrire des bornes, lui toiſer une route, la rendre docile à nos volontés? Privée des objets auxquels nous aurons renoncé, elle nous en rappellera d'autres qui nous éloigneront peut-être encore plus du bonheur que nous eſpérions. Si cette imagination nous préſente une bonne idée, nous ſerons déſolés de ne pouvoir la produire & nous en faire honneur; ſi elle nous en donne de mauvaiſes, elles deviendront les plus fortes, & nous ferons de vains efforts pour les détruire, parce que nous ſerons privés des ſecours qui pourroient nous animer dans la recherche du bien. La Juſtice ne nous contient plus; le Public ne nous obſerve point, le bon exemple ne nous corrige pas, le deſir d'être eſtimés ceſſe de nous exciter, & nous ne ſommes plus ſoutenus par ces ſentiments de décence & d'honneur qui ſont autant un beſoin qu'une

vertu chez les gens du monde. En un mot, réduits à nous-mêmes, ou nous nous décourageons en nous condamnant, ou nous nous trompons en présumant trop de nos forces.

De quelque façon que ce soit, c'est en vain que vous aspirez dans la solitude au bonheur que vous étiez venu y chercher : je ne parle pas de celui que chaque homme raisonnable devroit avoir uniquement en vue, de cette félicité éternelle qu'un pieux Solitaire a pour objet & pour fin, qui occupe toutes ses pensées & tous ses desirs, lorsqu'abandonnant le monde, il ne veut vivre uniquement que pour se disposer à une sainte mort; j'entends ici le bonheur que l'on croiroit trouver dans la tranquillité & la paix d'une retraite où l'on voudroit jouir encore de la plupart des douceurs de la vie : il faudroit pour cela renoncer à son caractere même, à cette inclination si naturelle qui porte chacun à s'annoncer, à se produire, à se communiquer, à se lier, autant qu'il peut, à ses semblables, à se prêter à leurs goûts pour leur plaire, &, avec une modestie feinte & d'un air sans prétention, leur enlever par de vraies ou fausses vertus leur approbation & leur estime.

De la solitude qui nous a si mal réussi, retournons donc au monde. Rien n'est plus ordinaire que d'y entendre dire qu'il n'est

point de plus grand bonheur dans la vie que l'amitié, cette ſenſibilité réciproque, l'aimant & le lien des cœurs bien faits. Un ſimple vernis de politeſſe rend amis preſque tous les hommes; ſouvent il ſuffit, pour le devenir, qu'on ſe ſoit vu quelquefois. Mais qu'il eſt rare de trouver dans ce grand nombre un ſeul ami qui en mérite le nom! Pour remplir l'idée avantageuſe que l'on s'en forme, il faut que cet ami renonce à ſon amour-propre; (ce qui eſt impoſſible & trop au-deſſus des forces de l'homme) qu'il ne vive que pour vous; qu'il aime tout ce qui a rapport à vous; qu'il faſſe ſa joye de ce qui vous réjouit, ſon chagrin de ce qui vous afflige; qu'il regarde comme ſon profit ce qui fait votre avantage; qu'il vous ſacrifie dans le beſoin ſon bien, ſon repos, ſa vie même.

Si cet ami eſt ainſi avec vous, il eſt juſte que vous ſoyez de même envers lui. Je ſuppoſe qu'une ſympathie extraordinaire rende toutes choſes égales dans cette belle union, & qu'une grande conformité de ſentiments la ſoutienne: rien n'eſt ſi beau, en effet; mais tandis que le mouvement du cœur, qui en a formé le premier nœud, vous fera agir, vous ne ſentirez pas votre ſujétion, ni le poids des chaînes qui vous lient. Vous ne penſerez que quelque temps après, qu'en confiant tous vos ſecrets à cet ami, vous en devenez l'eſclave;

clave ; que si vous lui découvrez vos foiblesses, vous perdez son estime ; que si vous contrariez ses goûts, vous le rebutez ; si vous les lui passez, vous lui marquez trop d'indifférence ; que si vous aimez ce qu'il hait, ou que vous haïssiez ce qu'il aime, vous le mortifiez ; que si enfin, par une illusion trop généreuse, vous vous en faites une idole, & que votre prévention dégénere en une complaisance outrée, en une fade adulation, vous commettez ou votre discernement ou votre sincérité ; vous le rassurez contre ses défauts, & plus barbare que le plus cruel de ses ennemis, vous lui apprenez à craindre aussi peu le déshonneur que sa conscience. Que si cet ami vous a rendu quelque service signalé, quel fardeau que la reconnoissance ! Si vous manquez d'occasions où de moyens de vous acquitter, vous courez grand risque de passer pour ingrat ; en sorte que plus il aura fait pour vous, plus il aura lieu de vous soupçonner de l'être, quand même il seroit un de ces cœurs bienfaisants, qui, sans vous connoître, auroit saisi les occasions de vous obliger, sans prétendre ni espérer de vous y voir sensible : mais en est-il de cette sorte ? Ne vous flattez pas que ce soit votre seul intérêt qui le touche ; c'est le sien qui est son premier mobile, c'est le desir de satisfaire cette générosité qui est sa passion dominante, ou peut-être

l'envie d'acquérir la réputation de bienfaisant.

Si une fois vous vous faites un point d'honneur de passer pour constant, peut-être vous immoleriez votre vie à un ami fidele, mais jamais votre liberté : c'est un sacrifice trop difficile & trop incompatible avec le bonheur : quelque grand qu'il puisse être, il vous seroit insipide sans cette précieuse liberté ; & ne seroit-ce pas y renoncer, en effet, par cet engagement qui donne à votre ami tant de droits, tant d'ascendant, tant d'empire sur vous, que vous êtes obligé de lui soumettre vos opinions, vos sentiments & votre volonté même ?

Eviter seulement de se faire des ennemis, ne seroit-ce pas aller plus sûrement au bonheur que de l'établir sur une amitié particuliere ? L'un me paroît aussi impossible que l'autre, à moins que d'être de ce caractere rare qui fait sa félicité du seul bonheur des autres. Un homme assez heureux pour en être doué, ne devroit point avoir d'ennemis ; mais, au contraire, trouver des amis dans tous les moments de la vie.

Tout bien examiné, le plus aisé & le plus sûr, c'est de rester maître de soi-même, & de conserver sur-tout cette liberté qui nous est si chere. Si elle n'est point gênée, si elle ne reconnoît point d'autre joug que celui de la raison, elle ne vous empêchera point de pro-

fiter des occaſions de vous rendre heureux. C'eſt un bien qui vous eſt propre, qui ne connoît ni ſubordination, ni gêne.

Votre façon de penſer étant libre & indépendante, & rien ne pouvant la ſubjuguer ni la forcer, efforcez-vous alors de l'avoir juſte pour vous ouvrir le chemin au bonheur. Vous y parviendrez ſûrement, ſi vous commencez par aſſurer la tranquillité de votre ame, ſi vous réglez les idées de votre eſprit, & l'empêchez de s'oublier dans les heureux ſuccès, ou de perdre courage dans les revers. Il eſt induſtrieux, cet eſprit : ne le troublez pas par des idées tumultueuſes, écartez-le de tous les objets qui ſont hors de ſa ſphere. Son calme le rendra indifférent à tout ce qu'il ne doit point deſirer; & dans cette diſpoſition, il connoîtra clairement, & au travers de toutes les fauſſes apparences qui pourroient l'éblouir, que, ſi les vices procurent quelquefois des plaiſirs, il appartient à la vertu ſeule de faire le bonheur ſuprême, & qu'il eſt aiſé de l'acquérir, puiſqu'il ne faut la chercher que dans ſoi-même.

Si vous êtes une fois perſuadé qu'il ſuffit d'aimer & de pratiquer la vertu pour être heureux, il dépendra de vous de l'être; ſervez-vous des armes qu'elle vous offre, oppoſez-les hardiment à tout ce qui n'eſt point d'accord avec elle, & qui eſt la cauſe la plus or-

dinaire de vos malheurs. La vertu n'eſt ni rebutante, ni auſtere; au-lieu de retrancher de vos plaiſirs, elle les augmentera; je parle de ces plaiſirs qu'elle ſait rendre plus délicieux & plus agréables. C'eſt elle qui met le prix au bonheur, qui en indique le véritable uſage; & ſans elle il n'en eſt point. Si vous êtes heureux avec de la vertu, vous l'êtes parfaitement & conſtamment; ſi, même avec elle, vous ne l'êtes point, eſt-il de plus douce conſolation que celle d'avoir mérité de l'être?

Mais, pour devenir vertueux, ſachons ce que c'eſt que la vertu. Si c'eſt celle que la Religion inſpire, que l'Evangile enſeigne, que le deſir du ſalut fait pratiquer; il eſt tout décidé qu'elle fait les vrais heureux. Il en eſt une autre : c'eſt celle qui, ne ſe ſoumettant que par bienſéance aux maximes du monde, n'affecte point de les contredire, & travaille néanmoins à les redreſſer; qui s'accommode aux devoirs de ſon état, & qui ſait les remplir avec exactitude; qu'aucune conſidération, qu'aucun reſpect humain ne peut ébranler; qui concilie ſagement l'exacte probité avec les égards de la politeſſe; qui n'a ni l'enflure, ni l'appareil d'une orgueilleuſe philoſophie, mais dont la marche noble & tranquille décele l'innocence & la pureté : c'eſt celle qui poſſede cet art ſi difficile d'unir les intérêts temporels & les éternels; qui devient

tous les jours plus eſtimable, en évitant habilement les écueils dangereux qu'elle rencontre preſque à chaque pas, & qui ſait même en tirer ſon plus grand mérite : c'eſt celle qui n'exclut pas une honnête ambition, mais qui empêche de la pouſſer trop loin, ou de s'enorgueillir du degré d'élévation auquel elle eſt parvenue : c'eſt celle qui veut qu'on ſe montre bien plus ſupérieur en mérite qu'en dignités ; qu'on ne faſſe jamais ſentir la diſtance où l'on s'eſt mis d'avec le reſte des hommes ; qu'on abrege ce chemin par bonté, ou en élevant ſes inférieurs juſqu'à ſoi, ou en deſcendant juſqu'à eux dans toutes les occaſions où l'on peut leur être néceſſaire.

Cette vertu ne vous empêche pas d'amaſſer du bien, mais elle en montre le véritable uſage, en le réduiſant aux ſeuls beſoins de la vie, & ne permettant pas d'écouter les beſoins de la vanité ; & par-là, dans la médiocrité même, elle peut rendre riche, tandis que l'opulence appauvrit le prodigue, & que l'avare devient réellement pauvre dans l'abondance même des plus grands biens.

Enfin cette vertu aſſaiſonnera, épurera tous vos plaiſirs. Il n'en eſt point dont elle permette l'abus, mais il en eſt dont elle admet l'uſage, & qui ne ſont point incompatibles avec les plus auſteres devoirs ; ces plaiſirs ſont ceux que la raiſon conduit & qu'elle

dirige; & les plus flatteurs naissent toujours de la satisfaction d'une conscience qui, dans sa plus sévere délicatesse, ne sent rien à se reprocher. Il en est même qui sont d'autant plus nécessaires, qu'on a moins d'occasions & de temps pour en jouir; ils sont alors une espece de repos & d'intermede, durant lequel on reprend des forces pour mieux remplir ses obligations. Que dirai-je enfin? Tous vos desirs seront satisfaits & remplis, parce que cette vertu ne vous en permettra que de raisonnables. Sans ce guide qui peut seul diriger sûrement vos démarches, vous vous égarerez en cherchant en vain un bonheur toujours incertain, ou de peu de durée.

Voilà la seule façon de vous en assurer un constant & solide, de rendre les agréments de la vie compatibles avec l'intégrité des mœurs; de donner du goût à la recherche & à la jouissance d'un bonheur qui, séparant en quelque sorte l'ame des sens, l'attache délicieusement sur elle-même, continue à l'élever au-dessus des passions, & à seconder les germes précieux qui l'ont fait naître.

Il ne faut ni protection ni crédit pour acquérir cette vertu; point de richesse pour l'acheter, de gloire pour la mettre en crédit, de secours ni de prétendus amis pour la pratiquer. Il n'y a ni peine ni risque à la chercher, on la trouve aisément; chacun en a le

principe en ſoi-même; elle ſuffit ſeule pour rendre heureux; elle réprime les deſirs du cœur, détache de tout ce qui pourroit le ſéduire, calme les inquiétudes de l'eſprit, arrête l'exploſion du ſalpêtre enflammé des paſſions qui pétillent dans nos veines, fait appercevoir, ſentir, éviter les folies, apprend à être modeſte dans la proſpérité, & ſoutient contre l'adverſité & les traverſes.

Enfin, vous deviendrez réellement Philoſophe Chrétien avec cette vertu, vous jouirez amplement & ſolidement de ce bonheur que vous cherchez, ſans renoncer ni à la condition dans laquelle la Providence vous a mis, ni au commerce du monde, ni aux plaiſirs innocents, ni aux douceurs de la vie; votre Philoſophie ne conſiſtant pas à vous rendre ſauvage, inſenſible, inhumain, ne préjudiciant point à votre ſalut, encore moins au prochain, & n'expoſant point votre vie. La ſeule vertu ſuffira pour forcer le monde à vous eſtimer, l'envie à ſe taire, & la fortune à vous être favorable, malgré ſes caprices.



SECONDE PARTIE.

LE Philoſophe Chrétien fait donc conſiſter la douceur de la vie, & le bonheur le plus aſſuré, à uſer ſagement de celui dont il jouit, & à ſavoir ſe paſſer de celui qui lui manque : ce n'eſt pas tout néanmoins; après avoir démontré, dans la premiere Partie, qu'on ne peut être parfaitement heureux qu'autant qu'on eſt vertueux & honnête-homme, il reſte à expliquer ce que l'on entend par-là. Les nuances de cet objet ſont ſi délicates, que des habiles même s'y étant trompés, il eſt très-important de donner des regles, au moyen deſquelles on puiſſe diſcerner clairement & ſéparer le faux honnête-homme du véritable.

A entendre parler tout le monde, il ſemble qu'on ne voit par-tout que des honnêtes gens. C'eſt un titre dont on eſt jaloux ; chacun le prend & s'en décore, & l'on diroit que c'eſt le nom de baptême, ou de famille, de chaque individu. Il n'y a perſonne qui ne cherche à ſe faire illuſion là-deſſus, & qui ne ſe croye honnête homme, ou du moins qui ne tâche de perſuader aux autres qu'il l'eſt ; on ne fait point attention qu'on n'eſt jamais ſi ridicule par ce qu'on eſt, que par ce qu'on affecte d'être.

J'avoue que, travailler ſur une nature corrompue pour former un honnête homme, c'eſt cultiver une terre ingrate & ſtérile, qui produit plutôt des ronces & des chardons que de bons fruits. Cependant, malgré la corruption du ſiecle, nous voyons que l'on fuit, que l'on abhorre l'ignominie; & que le deſir de l'éviter eſt ſi vif, que c'eſt un puiſſant moyen pour corriger bien des défauts. Le même penchant qui nous entraîne au vice, nous porte à nous diſtinguer par la vertu; ſemblable à ces eaux minérales qui, ſelon les tempéraments, quoique parties d'une même ſource, ſont ſalutaires aux uns & mortelles aux autres.

Quelques-uns, pour ſe tirer d'embarras, prennent des routes ambiguës & détournées, & ont ſouvent recours à l'hypocriſie, qui eſt un hommage que le vice rend à la vertu, quoiqu'il ſoit infiniment plus difficile de diſſimuler les ſentiments qu'on a, que de feindre ceux qu'on n'a pas.

Ainſi il n'y a perſonne qui ne prétende ſe parer du beau titre d'honnête homme: les Princes s'en piquent plus que de l'éclat de leur grandeur & de leur élevation, pour acquérir de l'eſtime; les particuliers, plus que de leurs plus ſublimes talents, pour s'illuſtrer; les perſonnes favoriſées de la fortune, plus que de leur bonheur, pour paroître l'avoir

mérité : les plus malheureux même tirent ce beau titre du fond de leur misere ; ils la supportent avec une patience qui ressemble à une fermeté héroïque.

Pour définir le caractere qui doit former l'honnête-homme, je m'en fais une idée que je voudrois représenter, comme dans un tableau, avec une ressemblance si parfaite, que tout le monde pût le reconnoître. A la vérité, je crains que, par trop d'exactitude & de régularité, je ne fasse un original difficile à copier exactement, & que mon honnête-homme ne soit qu'en peinture. J'ai encore à craindre que le mélange que je serois obligé de faire du bon & du mauvais, ne paroisse un assemblage monstrueux qui pourroit plaire, vu de loin & de profil, mais qui seroit insupportable, envisagé de près & en face.

Cependant, pour faire un ouvrage accompli dans toutes ses parties, je voudrois qu'un faux jour ne le défigurât point, qu'il ne séduisît pas les curieux, & n'imposât point aux ignorants ; mais que les bons connoisseurs n'y trouvassent rien à reprendre. En me le représentant tel que je le desire, je voudrois qu'on le reconnût à ces deux traits principaux : ce que l'honnête-homme doit aux autres, & ce qu'il se doit à lui-même.

Il doit à Dieu l'observation de ses Commandements, à son culte divin la pratique de

la Religion. S'il les ſuit exactement, il a atteint le plus haut degré des vertus : mais, pour que rien ne l'empêche de les pratiquer parmi les maximes du monde, il doit encore la ſoumiſſion & l'obéiſſance à ceux auxquels il ſe trouve ſubordonné dans l'ordre politique; à ſes maîtres, le reſpect & la fidélité; aux gens plus éclairés que lui, la déférence & la docilité; des égards vis-à-vis de ſes égaux; dans la ſociété & le commerce du monde, une égalité d'ame & de caractere; dans l'amitié, de la conſtance & de la ſincérité; un goût ſûr & décidé pour le vrai mérite, & beaucoup d'indulgence pour les foibleſſes & les défauts d'autrui; à ſes inférieurs, le bon exemple, qui eſt l'inſtruction la plus ſûre & la plus efficace; de la juſtice pour les contenir, & de la clémence pour les fautes qui auront été ſuivies d'un aveu ingénu & d'un repentir ſincere.

Ce que l'honnête homme ſe doit à lui-même, il peut ſe le procurer; &, ſans aucun ſecours étranger, acquérir cette tranquillité d'ame fondée ſur cette conſcience pure & cette ſatisfaction intérieure, d'autaut plus flatteuſe qu'il ne la devra qu'à lui-même. C'eſt la candeur, l'amour de la vérité; c'eſt cette exacte probité qui le rend reſpectable à tout le monde & à lui-même; une douceur capable de déſarmer le méchant; une modération

qui change en calme l'impétuoſité du plus violent & du plus emporté; une impartialité qui faſſe perdre toute l'eſpérance à l'injuſtice; une patience qui lui faſſe ſurmonter les ſouffrances & les douleurs; ce courage qui s'anime par les obſtacles; cette humilité qui l'éleve au-deſſus de l'orgueil; ce parfait déſintéreſſement qui l'empêchera d'envier le bien d'autrui; cette ſageſſe à n'offenſer perſonne; un diſcernement éclairé pour condamner avec connoiſſance ce qui eſt digne de blâme, & approuver ce qui méritera ſon ſuffrage; une ſenſible reconnoiſſance pour les bienfaits; de l'horreur pour l'ingratitude; cette généroſité qui ſait placer les graces, & les diſpenſer à propos; cette retenue ſi raiſonnable qui ne permet de deſirer que ce qui eſt bon & poſſible; cette modeſtie, enfin, qui empêche de rien prétendre au-deſſus de ſa condition & de ſon mérite.

On ſait que le plus grand art d'un tableau conſiſte dans le mélange & l'harmonie des couleurs; à ſavoir les aſſortir, de ſorte que les plus obſcures donnent du relief aux plus claires, & que cette oppoſition produiſe une uniformité agréable à la vue. Je me ſers de la même méthode, & je dis que l'homme étant un compoſé bizarre de vices & de vertus, il peut, par l'horreur du vice, qui eſt le premier pas vers la vertu, lui donner

cet éclat dont doit briller l'honnête homme.

Rien n'eſt parfait dans le monde, que par la correction des défauts; & ce n'eſt que la ſeule oppoſition des objets divers, qui nous met en état de connoître à quoi eſt due la préférence.

Ainſi la pauvreté donne du prix aux richeſſes; la crainte & la honte de l'infamie produiſent l'éclat de la gloire; l'accablement de la maladie rend la ſanté plus parfaite: & ſi on ne connoiſſoit pas l'affliction, on ſeroit moins ſenſible à la joye.

L'obſcurité de la nuit donne un plus grand brillant aux aſtres. Tel pourroit être le bonheur de l'homme, s'il faiſoit ſervir les vices à augmenter le prix de la vertu. Ses crimes de-mêmes, lavés par un ſincere repentir, deviendroient les inſtruments & la cauſe de ſon ſalut. La colere lui ſerviroit à réprimer l'extravagance; l'orgueil lui feroit éviter la baſſeſſe; l'avidité exciteroit l'induſtrie; l'envie même, changeant alors de nom, ne ſeroit plus qu'une noble émulation.

Quoique tout vice ſoit une paſſion, toute paſſion cependant n'eſt pas un vice; puiſque la paſſion peut être auſſi forte pour la vertu que pour le vice: celle qui eſt dominante peut ſervir à réprimer les autres, & devenir un puiſſant moyen pour former l'honnête homme.

Sur ces principes, que penſer de ces honnêtes gens ſi vantés dans l'antiquité païenne, dont la Religion n'avoit pas rectifié les idées, & qui ne pouvoient connoître & pratiquer qu'imparfaitement la vertu, ſinon que, dans un Sujet d'un excellent naturel, la vertu a pu prévaloir ſur le vice; ou qu'ils ont manqué d'occaſions de paroître vicieux; ou qu'un heureux inſtinct les a guidés, ainſi que les brutes, qui, ſans connoiſſance, choiſiſſent cependant toujours ce qui leur convient, & évitent ce qui pourroit leur être nuiſible: la vanité encore, qui avilit toutes les vertus qui doivent former l'honnête homme, a pu être leur motif.

De ce qu'un imbécille ne fait point de mal, on concluroit mal-à-propos qu'il eſt homme de bien: il en eſt de même du ſtupide, qui n'a pas aſſez d'eſprit pour faire le mal.

L'honnête homme eſt celui qui l'eſt avec connoiſſance, qui fait la diſtinction du bien & du mal, & ſe détermine au bien.

Ainſi celui-là ne mérite pas avec juſtice le titre de bon, qui n'a pas la force & la hardieſſe d'être méchant; mais celui qui, ayant de la force d'ame & du courage, n'employe ces qualités qu'à des choſes louables & vertueuſes. Toute autre bonté n'eſt ordinairement que pareſſe, impuiſſance & manque de mauvaiſe volonté.

Pour être véritablement bon, il faut savoir & pouvoir ne l'être pas toujours ; sans quoi la bonté, cette vertu inestimable, devient un vice dangereux.

L'honnête homme, selon moi, doit l'être avec une force & un discernement qui détruisent en lui tous les obstacles qui pourroient l'empêcher de persévérer dans la vertu : il faut qu'il s'y porte avec passion, & qu'il y sacrifie la vanité, qui est de toutes la plus difficile à surmonter.

On en voit qui se sont fait dans le monde une réputation d'honnête homme, par un tendre amour pour la vérité ; qui observent de ne jamais mentir, mais qui cependant, moins délicats qu'ils ne le paroissent, comptent pour rien la dissimulation qui est néanmoins une espece de fausseté. Tels sont ces politiques qui, sous une fastueuse apparence de probité, ne cherchent qu'à abuser de celle des autres ; ils ne savent pas que souvent le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres.

Que dire de ce brave qui, de bonne foi, & pour le bien de la Patrie, ou pour son propre honneur, sacrifie sa vie, ou du moins l'expose sans balancer, & qui manque de force pour dompter un vice dominant ?

Que penser de ce prétendu honnête homme inflexible dans les occasions où il importe

de ſe roidir, mais qui l'eſt également dans des rencontres où il faudroit plier, & qui, contre toute ſorte de raiſon & de juſtice, ſe croiroit déshonoré par ſa complaiſance? il fait de ſa roideur opiniâtre une vertu, dans la ſeule crainte que ſa condeſcendance ne paſſe pour une foibleſſe.

Que dire de ces Héros qui, pour être gens d'honneur, ſont réputés honnêtes gens; comme ſi ces deux grands mots étoient ſynonymes? N'eſt-ce pas confondre les idées & ne faire aucune différence d'un Conquérant à un uſurpateur injuſte, d'un brave guerrier à un meurtrier, d'un rebelle à un bon Citoyen? Tous ces caracteres ne ſe confondent que trop ſouvent dans l'idée que l'on ſe fait de l'honnête homme.

Ne prendroit-on pas pour tel celui qui, en vue de faire fortune, s'eſt ſi bien compoſé, & a uſé de tant de manege, (reſſource ordinaire des ames foibles qui ſentent leur impuiſſance & leur néant,) qu'il a réuſſi à s'attirer une eſtime générale; mais, à peine arrivé à ſon but, il ſe montre tel qu'il eſt en effet, & l'on reconnoît aiſément l'homme à travers le maſque impoſant de la grandeur.

Il en eſt que l'on avoit jugé dignes des plus grands emplois, par beaucoup de courage, un grand feu, de grandes vues, certains dehors brillants & des qualités ſupérieures. Sont-

ils parvenus : leur façon de se conduire les décele, leur mérite disparoît, la prévention cesse, & l'on ne voit plus que des traits informes & grossiers dans une décoration à qui l'éloignement faisoit supposer de l'élégance & de la justesse. Ne pourroit-on pas comparer la plupart des dignités à ces mausolées chargés des titres les plus pompeux, & au-dessous desquels on ne trouve que corruption & pourriture ?

Rien de si commun que de passer pour honnête homme, & rien de si rare que de l'être en effet. Voilà, dira-t-on, un trait de générosité bien marquée dans cet homme ; il a pardonné, quoique offensé cruellement : mais on ne sait pas qu'il étoit dans l'impuissance de se venger. On citera la charité d'un autre qui a soulagé une famille réduite à une extrême indigence ; mais on ignore que c'est une restitution, & qu'il ne fait que rendre à des malheureux ce qu'il a pris à d'autres. On estimera la droiture de celui qui n'a jamais trahi personne, parce que personne ne lui a rien confié. On exaltera l'intégrité d'un Magistrat, dont l'opinion a si peu de poids qu'on ne s'est point avisé de chercher à le corrompre. On vantera enfin la probité d'un homme qu'on n'a pu engager dans une mauvaise action, parce qu'il n'avoit pas autant de courage que d'envie de l'entreprendre.

Le véritable honnête homme eſt bien plus aiſé à diſcerner; ſon caractere eſt l'ingénuité. Pouvant gagner à être connu, il ne cherche point à l'être. Il en eſt de lui comme d'un grand fleuve qui ne fait point de bruit, & dont on peut ſonder le fond à toute heure. Il ſe découvre lui-même. S'il a des défauts, ſa franchiſe naturelle, un caractere ouvert l'empêcheront de les cacher; & il ne fera point vanité des qualités eſtimables qui ſeront en lui. Il pourra en avoir qui demeureront long-temps ſecretes, comme les propriétés & les vertus que recelent certaines plantes, & que le hazard ſeul fait découvrir.

Le faux honnête homme, au contraire, craint toujours les ſurveillants, évite le grand jour, ſe couvre, ſe dérobe, ſe déguiſe, & montre d'autant plus ce qu'il eſt, qu'il fait plus d'efforts pour paroître ce qu'il n'eſt pas.

Vous trouvez-vous dans une Société: la renommée de celui-là vous impoſera du reſpect, la magnificence d'un autre vous éblouira, l'homme d'eſprit vous étonnera, & l'homme à la mode vous amuſera; mais ſi vous appercevez un honnête homme qui le ſoit réellement, en qui je ne ſais quoi d'affable & de naturel répandu dans ſes actions & ſur toute ſa perſonne, annonce un caractere de vérité, il fixera toute votre attention : vous vous ſentirez porté à le connoître plus inti-

mement; après l'avoir connu, vous desirerez de l'avoir pour ami; pour devenir le sien, vous vous formerez sur son modele; & ce modele vous paroîtra d'autant plus digne d'être imité, qu'il vous paroîtra plus différent des mauvais. La même raison, qui vous donnera de l'aversion & de l'éloignement pour ces derniers, vous approchera d'autant plus de celui qui aura remporté votre estime.

L'orgueil d'un méchant caractere donne de l'éclat à la modestie de l'homme de probité; l'avarice sordide vous disposera au désintéressement; le libertinage infame vous donnera du goût pour la sagesse; la fausseté produira en vous des sentiments de droiture; la lâcheté, une courageuse & noble ambition; la noirceur d'ame, de la bonté, de la douceur & de l'humanité.

Après la recherche & l'examen exact de tant de bons & de mauvais exemples, il vous restera à vous comparer avec les autres, à voir en quoi vous leur ressemblez; ainsi renfermez-vous en vous-même, étudiez votre caractere, vos passions, vos sentiments, sans partialité, sans ménagement, sans indulgence; faites des efforts pour atteindre à la perfection des bons modeles. Vous en approcherez d'autant plus que vous serez plus différent des mauvais.

Mais, pour travailler efficacement à cette

étude de vous-même, renoncez courageusement aux plaisirs qui flattent trop vos sens, & sur-tout à la vanité qui séduit & enchante votre ame. Persuadez-vous que la plus grande sagesse de l'homme consiste à connoître ses folies. Dépouillez-vous de l'amour-propre, quelque enraciné qu'il soit en vous; c'est lui qui nourrit nos vices, qui les rend agréables, qui, les chargeant d'une teinte étrangere, leur ôte leur couleur primitive, & les fait même passer pour des vertus; c'est lui qui aveugle la raison, qui approuve le mal qu'on fait, qui porte à concevoir de mauvais desseins, & qui encourage à les poursuivre par la folle espérance d'un heureux succès. C'est un serpent souple & agile, qui se courbe, se replie & nous blesse en nous caressant : au-lieu de l'étouffer, on le nourrit, on l'entretient, on le réchauffe. Lâches que nous sommes! il nous suffiroit de le craindre pour le braver.

Pour se défier de l'amour-propre, ne suffit-il pas de le voir toujours inconstant & variable? Incertain dans ses goûts, ses desirs changent sans cesse : il oscille continuellement, pour ainsi dire, entre trois objets également dangereux; l'ambition, l'intérêt, les plaisirs. Egalement attiré par chacun, il s'y livre & les rebute tour-à-tour : tantôt il sacrifie l'intérêt à l'ambition, tantôt l'ambition à l'intérêt, & tour-à-tour l'un & l'autre aux plaisirs.

Ce qui ſe fait par le mouvement de cet amour-propre, étant notre ouvrage, nous l'aimons avec paſſion; nous prenons les déréglements de notre cœur pour notre cœur même, & nous ne mettons plus de différence entre nous & nos mauvais penchants. De-là, cette complaiſance aveugle qui les perpétue, & qui nous en fait malheurenſement un principe de raiſon, dès qu'elle a réuſſi à nous en faire une habitude.

Tous les objets qui excitent l'amour-propre ne lui plaiſent point parce qu'ils ſont beaux, mais parce qu'ils lui ſont plaiſir. De-là, ſon peu de penchant à faire du bien. Il n'eſt occupé que de lui-même, il n'aime que lui, & toutes choſes pour lui. Idolâtre de ſes ſentiments, quand il veut ſe ſatisfaire, il eſt très-indifférent ſur ce qui peut donner de la ſatisfaction aux autres. Attaché à ce qui flatte ſon goût, le bonheur ou le malheur d'autrui ne le touche qu'autant qu'il peut rejaillir, ou ſur le bonheur qu'il recherche, ou ſur le malheur qu'il veut éviter.

Il rend incapable d'amitié, & ne peut prétendre le retour & le tribut de l'amitié de perſonne. Une propriété de notre amour-propre, c'eſt que nous aimons ceux qui nous admirent, & non ceux que nous admirons. Il nous empêche même ſouvent de ſouffrir ceux que nous ſerions obligés d'eſtimer autant ou

plus que nous-mêmes. Auſſi, pour ne vouloir plaire qu'à ſoi, on ſe met dans le cas de déplaire à tout le monde, & d'en être haï.

Voilà les égarements de notre amour-propre, qu'il importoit de faire connoître, & contre leſquels on ne ſauroit trop ſe précautionner : il nous aveugle, il nous écarte de la route du vrai bonheur ; ou parce qu'il nous cache le mal qui eſt en nous, ou parce qu'il ne nous le repréſente que ſous l'idée d'un bien précieux & eſtimable.

On dit qu'il n'eſt pas donné à l'homme de ſurmonter les paſſions qu'il tient de la Nature ; mais ne devroit-on pas dire plutôt qu'il lui eſt impoſſible de les ſatisfaire ? Qui dit paſſion, dit un deſir violent qui ne ſe raſſaſie jamais, un feu qui ne s'éteint point & qui s'allume toujours de plus en plus ; c'eſt le tranſport d'une imagination déréglée à laquelle on ne peut aſſigner ni bornes ni limites. S'il y a une égale impoſſibilité à contenter ou à détruire les paſſions, du moins devons-nous régler leur marche, & les diriger vers les objets vertueux : elles ſont à nos cœurs ce que les vents ſont à la mer ; ils y excitent ſouvent des tempêtes, ils y cauſent des naufrages, mais ils y ſont néceſſaires ; & s'ils la rendent dangereuſe, c'eſt au Pilote à ſavoir manœuvrer.

Mettons le vice même à profit : on peut

en uſer comme on fait du poiſon dans les remedes ; il donne du moins du luſtre & de l'éclat à la vertu : la plus ſublime de toutes, eſt celle qui a paſſé par des épreuves, & qui, réſolue à vaincre tous les obſtacles qui s'oppoſoient à ſa gloire, a ſu enchaîner ſes paſſions, les attacher à ſon char, & les faire ſervir à ſon triomphe.

Après avoir peint le véritable honnête homme, & fait voir combien il y en a de faux, ſi je ne réuſſis pas à former le ſage, j'ai montré du moins & fait connoître qu'on ne l'eſt pas toujours quand on croit l'être. Il eſt bien plus aiſé de donner de bons conſeils, que d'avoir la ſageſſe de les mettre en uſage.

Finiſſons par un dernier coup de pinceau ces nuances délicates, entre paroître & être effectivement honnête homme. Pour s'aſſurer dans lequel de ces deux états on ſe trouve, il ne faut point s'en rapporter aux opinions des autres, toujours incertaines, flatteuſes ou injuſtes. Il faut être juge de ſoi-même, & développer les replis les plus cachés de ſon cœur, ſe prêter avec une attention ſuivie aux remords de la conſcience & aux reproches de la vertu, & réſiſter courageuſement aux ſéductions & aux illuſions du vice. Vous ne balancerez pas long-temps entre les charmes de l'une & l'horreur de l'autre, & vous prononcerez la ſentence ſur vous-même ; elle

vous déclarera ou faux ou véritable honnête homme.

Il a été aſſez démontré qu'il n'eſt point de bonheur ſans la vertu, & que le moyen d'être heureux dans ce monde & dans l'autre, c'eſt d'être parfaitement honnête homme: mais la Philoſophie Chrétienne m'apprend de plus que le bonheur ne conſiſte pas à être toujours heureux; que la vertu s'épure dans l'adverſité, & que, ſi l'honnête homme n'a pas paſſé par ces épreuves, il ne peut raiſonnablement ſe promettre un bonheur certain. Peut-il ſans cela être ſûr de la perſévérance? De fâcheuſes circonſtances, des événements ſiniſtres, ébranleront peut-être ſa probité chancelante; & ſon ame, qui n'a jamais connu les revers de la fortune, ſe trouvera foible & impuiſſante contre leurs attaques. La crainte & l'eſpérance font le partage de notre vie; nous ſommes continuellement en proye à ces deux paſſions, & leur combat nous tient dans une agitation continuelle. Je me repréſente un homme dont les deſirs ſont ſatisfaits, & qui eſt parvenu au comble de ſes vœux: je mets vis-à-vis de lui celui qui rencontre partout des obſtacles, dont toutes les vues ſont contrariées, & les deſſeins traverſés. Le premier n'eſt pas un ſeul moment ſans craindre le renverſement de ſa fortune; l'autre, au contraire, ne perd jamais l'eſpérance de voir finir

ſes

ſes malheurs. Ainſi, celui qui jouit d'une ſanté parfaite craint la maladie, & le malade eſpere ſon rétabliſſement.

Le changement eſt ſi néceſſaire & ſi naturel à l'homme, que, s'il ne ſe nourriſſoit que de douceurs, il ne les ſentiroit point; le dégoût lui viendroit même bientôt, ſi les amertumes ne réveilloient de temps en temps ſon appetit. De même le bonheur n'eſt agréable qu'autant que l'on a le ſentiment & la connoiſſance du malheur. Un ſou donné à celui qui eſt dans une extrême indigence, lui fait infiniment plus de plaiſir, qu'un million n'en peut procurer à celui qui ſe trouve dans l'abondance des richeſſes.

Arrive-t-il quelque traverſe à cet homme qui goûtoit tranquillement le bonheur de ſon état; il ſe déſeſpere & ſe croit perdu ſans reſſource: au-lieu que celui qui eſt dans les peines & dans les ſouffrances, regarde comme un grand bien le moindre ſoulagement, & il oublie ſes douleurs & ſes peines.

A la vérité, l'habitude, plus forte quelquefois que la nature, peut fixer l'inconſtance naturelle de l'homme; & la crainte d'éprouver le malheur, l'empêche de s'ennuyer d'un état heureux: mais l'uniformité trop conſtante de l'aiſance & du bien-être lui paroîtra une choſe commune, ordinaire, & il ſera inſenſible au bonheur. On s'accoutume de même

au malheur, on ſe le rend familier, & à la fin on le trouve ſupportable. Je dis plus, & cela paroîtra peut-être paradoxe; ſi on n'avoit ni connoiſſance ni ſentiment du malheur, de quelque eſpece que ce fût, on ne pourroit pas ſe dire heureux : je le crois du moins; & ce qui me perſuade que je ne me trompe point, c'eſt qu'à bien examiner les choſes, être heureux, eſt ſeulement ſavoir qu'il eſt des malheureux, & que l'on n'eſt pas du nombre de ces infortunés.

Si la miſere d'autrui nous rend plus ſenſibles au bonheur dont nous jouiſſons, à plus forte raiſon les malheurs que nous avons éprouvés nous-mêmes, doivent-ils le mettre à ſon comble.

Il eſt certain qu'il y a beaucoup plus de gloire à vaincre un ennemi courageux, qu'à terraſſer celui qui n'a pas ſeulement diſputé la victoire; quand on eſt échappé du naufrage, on ſent, au port, des plaiſirs proportionnés aux dangers auxquels on s'eſt vu expoſé; la rigueur de l'hyver rend le retour du printemps plus agréable; la fatigue d'une longue & pénible courſe rend le repos d'autant plus doux; & plus les obſtacles étoient grands, plus on reſſent le plaiſir de les avoir ſurmontés.

Il eſt naturel à chacun d'aſpirer au bonheur, mais le deſir n'en eſt vif qu'à proportion qu'on eſt malheureux. Après une lon-

gue & rude priſon, on recouvre enfin ſa liberté: paroîtroit-elle ſi délicieuſe, ſi on ne l'avoit perdue auparavant? Pourquoi un homme de néant, élevé à une grande dignité, s'eſtime-t-il plus heureux que celui qui la doit à une naiſſance illuſtre? C'eſt qu'il ſe ſouvient de ſon premier état.

Comparez un homme dans le cours d'une fortune brillante, mais regardé avec envie, contrarié & ſouvent déteſté, haï, mépriſé, à celui qui eſt dans des malheurs qu'il n'aura point mérités. Combien de compaſſion ce dernier ne s'attire-t-il point! combien d'aſſiſtances & de vœux! Les conſolations qu'il reçoit font ſon bonheur, & il le tire du fond même de ſon infortune.

Nous ne penſons, pendant toute notre vie, qu'à ce que nous avons été, qu'à ce que nous ſommes, & qu'à ce que nous voudrions être: comparons ſucceſſivement dans ces trois temps l'heureux & le malheureux.

Quand à ce qu'ils ont été, je les mets au niveau: le bien pour l'heureux, le mal pour le malheureux, ſont également paſſés, avec cette différence néanmoins que le malheureux, mettant à profit ſes fautes, ſes erreurs, ſes revers, peut, en faiſant uſage de ſon expérience, forcer la fortune à lui être à la fin favorable; au-lieu que l'homme heureux, abuſant de ſa proſpérité, & comptant

trop ſur ſa durée, néglige les ſoins qui pourroient la lui aſſurer.

Ce qu'on eſt actuellement, n'eſt qu'un inſtant auſſi court pour la joye que pour l'affliction.

A l'égard de ce qu'on voudroit être, & qui occupe inceſſamment la penſée, il n'eſt perſonne, ſi malheureux qu'il ſoit, qui ne ſe flatte que l'avenir changera ſon ſort; & telle eſt la puiſſance de l'illuſion, que cette idée, cette eſpérance de voir finir ſes maux, tient lieu de la jouiſſance réelle du bonheur à celui qui en eſt occupé.

Tout concourt à prouver cette vérité que j'avois en vue: qu'il eſt avantageux d'avoir été éprouvé par les malheurs. L'honnête homme ſait les mettre à profit; il en eſt plus aſſuré de perſévérer dans le bien, & il tire de ſes malheurs mêmes la plus ferme eſpérance d'être heureux dans le temps & dans l'éternité.

Fin du troiſieme Tome.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans le troisieme Volume des Œuvres du Philosophe Bienfaisant.

Fin de la Table.


Biblioteka Jagiellońska
stdr0009797

